

Tizi Ouzou : décès d'un brigadier par une balle tirée de son arme ^{P.4}



Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

COVID-19 Les hôpitaux au bord de la saturation

Lire l'article de Houari Barti page 3

Tebboune adresse ses remerciements aux Algériens ^{P.3}



AFFAIRE KHALIFA BANK Poursuite du procès avec l'audition d'autres accusés ^{P.4}



TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED Le procès de Benhamadi reporté au 16 novembre ^{P.4}

ORAN Les lycées en ébullition

Lire l'article de Sofiane M. page 12

CYBERCRIMINALITÉ 152 affaires d'escroquerie en ligne élucidées en 9 mois ^{P.4}



Pandémie La «deuxième vague», la prise en charge et des questionnements

Le président de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) a affirmé hier que «pour parler de deuxième vague, il faut que le virus fasse des mutations génétiques et change ses caractéristiques afin que le système immunitaire du patient infecté puisse l'enregistrer comme nouveau».

Ghania Oukazi

Tout en précisant qu'il se réfère à des paramètres scientifiques, le Professeur Kamel Senhadji a expliqué sur les ondes de la radio nationale chaîne 1, que «malgré la hausse des cas contaminés, on n'est pas dans la 2^{ème} vague, pour qu'on y soit, il faut que le virus se développe et mute (...)». Il avoue que «certes, le virus a muté mais pas au point d'avoir changé de caractéristiques et faire les mutations génétiques». Il fait remarquer que ces derniers temps, les mutations sont plutôt légères, le virus réinfecte plus mais tue moins, il s'est adapté d'une manière intelligente pour que lui-même puisse vivre». Il mettra plusieurs fois en avant le caractère scientifique de son analyse pour insister sur le fait que «je ne suis pas d'accord pour qu'on appelle cette recrudescence une 2^{ème} vague». Il lancera encore «d'une manière scientifique, fondamentalement, il est vrai que le nombre de cas contaminés a augmenté, mais ce sont des clusters seulement (...)». Le président de l'ANSS ne partage donc pas l'avis du ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière qui lui a déclaré jeudi dernier que «nous sommes dans la 2^{ème} vague qu'on dit plus virulente (...)». Qui a tort, qui a raison, du Prof. Kamel Senhadji ou du Prof. Abderahmane Benbouzid en ce qui est d'une 2^{ème} vague du Covid-19 ou pas, la question serait mal posée alors que la pandémie augmente de jour en jour de férocité. «L'avenir pourrait être dangereux, on est inquiet (...)», a souligné jeudi le ministre de la Santé. «On va arriver à 700 cas de contamination par jour», a estimé hier le président de l'ANSS. Ce dernier a relevé toutefois que «le plan d'urgence adopté par le gouvernement pour faire face à la pandémie du coronavirus est méthodique et positif (...)».

VÉRITÉ, CONTRE-VÉRITÉ ?

Senhadji a noté comme tous les responsables que «la récente recrudescence des cas de Covid-19 après la stabilisation observée au mois de septembre est due au relâchement de nombreux citoyens qui ne respectent pas les mesures barrières». S'il en est ainsi, c'est que «les autorités algériennes n'ont pas réprimé les contrevenants comme il se doit, il faut qu'elles soient plus sévères», a-t-il dit. Senhadji a cependant estimé qu'«une amende de 3.000 DA au lieu de 10.000 DA comme c'est le cas pour non-port de bavette a plus d'impact psychologique».

Des chefs de service de l'hôpital de Blida, Beni Messous et autre hôpitaux à travers le pays, ont affirmé

ces derniers temps que «les services de réanimation du pays sont saturés», «la situation est catastrophique aux services d'urgence... Ils appellent à «la réorganisation de la gestion actuelle de la pandémie, par la mise en place d'un centre où doivent être dirigés les patients atteints de Covid-19, il faut qu'ils soient pris en charge par des compétences (...)». Le manque de lits pose de sérieux problème de prise en charge au niveau de l'ensemble des établissements hospitaliers du pays. Hier, un professeur chef de service dans un hôpital d'Alger criait au scandale parce qu'il s'est fait refuser l'admission de patients atteints de cancer devant être opérés en urgence. Et ce n'était pas la première fois. Il n'est pas le seul à décrire une situation aussi délicate et aussi complexe notamment pour les malades lourds qui sont renvoyés chez eux parce que les hôpitaux ne reçoivent que les cas contaminés par le coronavirus. Un chef de service à l'hôpital de Blida a bien dit à l'APS que «samedi, il a été procédé à l'ouverture du centre de greffe rénale, du service de cardiologie, d'orthopédie, de traumatologie et de neurologie aux patients atteints de Covid-19». Des professeurs chefs de services dans plusieurs hôpitaux nous ont fait part de cas de dépression nerveuse au sein de leurs équipes médicales «parce qu'ils sont exténués, on les a transformés en surveillant du Covid». Ils déplorent tous le fait que «la transformation de services importants en services pour Covid ne nous permet plus d'opérer des malades qui en ont vraiment besoin, on n'a plus où opérer les cas urgents d'autres maladies». Ils font remarquer que «les citoyens peuvent ne pas mourir de Covid-19 mais meurent des maladies qui se compliquent».

LE CRI D'ALARME DES MÉDECINS

Les patients atteints de cancer, de maladies cardiovasculaires, d'autres neurologiques ne peuvent pas attendre, «ceux qui ont été renvoyés alors qu'ils nécessitaient une prise en charge urgente, la plupart meurent chez eux, ce n'est pas juste (...), c'est une flagrante non-assistance à personne en danger», soutiennent-ils. Nos interlocuteurs avouent que le coronavirus ravage le pays comme le monde entier «mais les autres malades ont le droit d'être soignés, nous avons obligation de les prendre en charge». Ils pensent que «la gestion actuelle par le ministère de la Santé est plus politique que médicale (...)».

Des chefs de services chirurgiens indiquent qu'ils ont demandé «un endroit de pas plus de dix lits, pour opérer les urgences mais on nous l'a refusé». L'opposition est des directeurs d'hôpitaux dont certains ont



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Abjurations

Qualifié de plus gros scandale financier de l'histoire de l'Algérie, l'affaire

Khalifa Bank garde jalousement ses zones d'ombres à l'abri de la curiosité d'une opinion qui reste sur sa faim autour de certaines questions bien après les péripéties d'un long procès qui semble s'éterniser. Ce troisième retour du dossier devant les juges du tribunal criminel près la Cour de Blida sera-t-il celui du grand déballage ? Tant de circonstances plaident ouvertement, cette fois-ci, en faveur de l'éclatement de la vérité sur ce scandale financier, ses principaux ricochets et les préjudices réels causés aux épargnants et à l'État. Le procès tenu en 2015, où il a été condamné à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA et de la confiscation de l'ensemble de ses biens, pour «constitution d'une association de malfaiteurs», «vol en réunion et escroquerie» et «banqueroute frauduleuse, abus de confiance et falsification de documents bancaires», ne lui a pas offert une large manœuvre pour défendre son dossier, vu la domination du même système qui a assisté à son heure de gloire et sa déchéance. Déjà, un premier frémissement de la vérité est enregistré avec la rétractation de certains qui sont revenus sur leurs déclarations lors du procès de 2015. Plusieurs accusés auditionnés par le juge de siège lors du procès qui a débuté dimanche 8 novembre 2020, au tribunal criminel près la Cour de Blida, sont revenus sur leurs déclarations qui condamnent le principal accusé dans l'affaire Khalifa, en l'occurrence l'ancien président directeur général du

Groupe Khalifa, Abdelmoumene Khelifa, au sujet du retrait de fonds sans titres réguliers. L'un des accusés en question

avait avoué qu'il a subi des pressions de la part de «parties», sans les citer, qui voulaient faire tomber le premier responsable de ce groupe. Qui sont ces parties qui ont exercé des pressions pour obtenir de faux témoignages ? Les enquêteurs de l'ex-DRS qui avaient en charge la gestion de ce dossier ? C'est rare qu'on vienne à reconnaître explicitement le faux témoignage, un délit qui porte atteinte à la fois à la justice et à la personne lésée, lourdement condamné par la loi (5 à 10 ans de réclusion criminelle), pourquoi alors s'arrêter en si bon chemin et éviter de dénoncer par noms et institutions ceux qui sont derrière la machination ? Les concernés devraient révéler toute la vérité et ne pas en rester aux faits amputés de l'essentiel. Le principal accusé reste, lui aussi, collé aux stéréotypes en parlant de ces parties ou de l'ancien système, «complices du pillage des caisses de sa banque, qui ont exercé des pressions sur les accusés et les témoins pour l'enfoncer, et qui l'ont aidé à quitter le pays», sans éclairer la lanterne de la justice sur ces personnages de l'ancien système qui auraient tissé les mensonges présomptifs à l'origine de la chute de son empire. S'il veut vraiment sauver sa tête, plaider la réduction de sa peine, au moins, le principal accusé ne trouverait pas meilleur moment pour faire éclater toute la vérité sur l'affaire «Khalifa Bank», même si elle éclabousserait pas mal de monde.

même envoyé des mises en demeure aux chefs de service récalcitrants. L'un parmi eux activant dans un hôpital sur les hauteurs de la capitale nous lit celle qu'il a reçue : «Constatant à ce jour votre refus de mobiliser votre service à la prise en charge des patients atteints de Covid-19, (...), je vous mets en demeure de vous exécuter (...)». Les responsables hospitalo-universitaires appellent avec insistance à l'ouverture «d'hôpitaux de campagne, des «châpites» médicalisés, de nouvelles structures en préfabriqué, le plus rapidement possible pour soulager les établissements de santé et permettre aux autres malades d'être soignés (...)». Ils en appellent au sens de la responsabilité «de ceux qui peuvent décider en l'absence du président de la République pour débloquer de l'argent et procéder à leur mise en place dans les régions les plus peuplées du pays et dans les plus brefs délais».

Face à ses cris d'alarme et au-delà de cette déferlante qui défie tous les systèmes de santé, le plus dangereux est qu'au plan national, les institutions chargées de la santé publique et la sécurité sanitaire ne s'entendent pas sur les dispositifs à mettre en place et les mesures à prendre pour tenter d'y faire face. «Et s'il y a méfiance ou mauvaise appréciation scientifique sur l'état de santé

du pays, la machine risque de coincer sérieusement», attestent des chefs de service. A priori, c'est bien le cas puisque le diagnostic ou la description scientifique de l'évolution du virus établie par le président de l'ANSS diffère de celle du ministre de la Santé. Benbouzid doit pourtant s'appuyer sur les constats de la commission nationale scientifique pour s'avancer sur une telle situation.

«LA SÉCURITÉ SANITAIRE NÉCESSITE UNE VOLONTÉ POLITIQUE»

En juillet dernier, après son installation à la tête de l'ANSS, Senhadji a précisé que «l'épidémie du Covid-19 a révélé que le secteur de la santé est étroitement lié à la stabilité nationale, voire à la sécurité du pays». La réforme du système de santé, a-t-il souligné «est une affaire de sécurité sanitaire qui nécessite une volonté politique». Réforme qui a-t-il ajouté «nécessite une indispensable coopération entre l'agence et l'expertise scientifique (...)», avec une gestion de la part de l'administration centrale représentée par le ministère de la Santé».

Ceci un condensé de la nécessaire concertation qui doit exister pour la prise en charge de la santé publique et de la sécurité sanitaire. Depuis quelques mois, le secteur se retrouve

avec plusieurs états-majors à la fois qui semblent plus se concurrencer que coopérer ensemble sur des questions d'ordre crucial. On ne sait depuis, qui du ministère de la Santé, de l'ANSS, du ministère de l'Industrie pharmaceutique, de l'agence de production pharmaceutique, s'occupe de la réforme. La question de la sécurité nationale prend toute son ampleur et sa profondeur dans une conjoncture complexe. L'absence du président de la République du pays depuis près d'un mois ne facilite pas les choses. Plusieurs points noirs apparus ces derniers temps nécessitent un examen du Haut Conseil de Sécurité. Mais en son absence, il ne peut se réunir puisqu'il en est le président. Les urgences qui doivent être décrétées pour la prise en charge de la pandémie, l'atteinte par le Covid-19 de cadres de la présidence de la République, de ministres, de leurs staffs respectifs, de nombreux clusters détectés un peu partout dans le pays, les 41 foyers d'incendie qui ont pris pratiquement à la même heure dans la nuit du samedi au vendredi, les errements des responsables politiques de plusieurs secteurs obligent pourtant à une prise en charge des affaires de l'Etat avec une main de fer. Première urgence, la mise en conformité des institutions de l'Etat qui doivent se mettre au premier rang pour parer à tout imprévu.

Le Quotidien
DORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E. Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél. : 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Covid-19 Les hôpitaux au bord de la saturation



Houari Barti

Le virus circule et il tue. Quelques 700 cas de COVID-19 sont diagnostiqués par jour en Algérie au moment où les lits d'hospitalisation des malades sont au bord de la saturation.

Une situation qui exige «l'adoption de mesures plus draconiennes avec une mobilisation quasi générale», et surtout, si la situation l'exige, «des sanctions plus sévères contre toute transgression des règles de prévention sanitaires», a plaidé hier, à Alger, le professeur Ryadh Mahyaoui, membre du Comité de suivi de la pandémie du Covid 19.

S'exprimant lors de l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, ce membre du Comité de suivi de la pandémie du Covid 19 dresse un tableau sombre de la situation pandémique qui prévaut actuellement en Algérie. Une situation qualifiée d'«inquiétante et préoccupante», face à laquelle, «il faut trouver une solution le plus rapidement possible», a préconisé le professeur Ryadh Mahyaoui.

Pour une série de raisons, a-t-il soutenu, les mesures de préventions adoptées à ce jour n'ont pas donné lieu aux résultats escomptés. Le praticien invite, cependant, à en adopter de plus draconiennes, notamment, en organisant une mobilisation quasi générale contre cette menace, à travers entre autres des règles de confinement plus élargies.

Le professeur Ryadh Mahyaoui constate que nombre de citoyens font peu cas du danger de cette

maladie, en n'adoptant pas les mesures barrières les plus élémentaires, telles que le port d'un masque de protection, l'observance de la distanciation physique ou bien le lavage des mains, des gestes pourtant basiques, souligne-t-il, à même de freiner cette situation de crise le plus rapidement possible.

Un laisser-aller et une négligence qui contrastent cruellement avec les lourdes pressions exercées sur les structures hospitalières du fait de l'augmentation du nombre de cas d'hospitalisation. Soulignant le lourd tribut payé par les blouses blanches dans leur lutte aux premières lignes du front contre la maladie, l'intervenant ne manquera pas de rappeler que depuis l'apparition de la pandémie, pas moins de 7.881 membres des personnels soignants ont été atteints par le virus, dont 113 ont, à ce jour, perdu la vie.

Le professeur Mahyaoui pointe également du doigt les nombreux rassemblements de citoyens observés lors de cérémonies de mariage ou par suites de décès, de même que l'organisation de rassemblements à caractère politique, propice à une propagation de la pandémie.

L'intervenant en appelle, à ce propos, à une implication plus soutenue des pouvoirs publics, particulièrement celle des services de sécurité, pour contraindre les citoyens à se protéger contre le virus et à protéger leurs vis-à-vis. Pour lui, si c'est nécessaire, il faut penser à sanctionner plus sévèrement tous les dépassements constatés parce que, insiste-t-il, le virus circule, il tue.

Tebboune adresse ses remerciements aux Algériens

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé ses vifs remerciements aux Algériens pour l'intérêt qu'ils ont porté à l'évolution de son état de santé et pour s'être unis autour de leur président, affirmant apprécier «hautement» leurs prières et leurs vœux de prompt rétablissement, a indiqué dimanche un communiqué de la Présidence de la République.

«Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune adre-

se ses vifs remerciements au Peuple algérien pour l'intérêt qu'il porte à l'évolution de son état de santé et pour son union autour de son président, et apprécie hautement les prières et les vœux sincères de prompt rétablissement de nos valeureux concitoyens», souligne le communiqué.

«Le Président de la République tient à rassurer le Peuple algérien qui attend son retour au pays, que son état de santé s'améliore, priant Dieu le Tout Puissant de guérir les

patients atteints de Covid-19, d'entourer les personnes décédées de Sa Sainte miséricorde et de prêter à leurs proches patience et réconfort», ajoute la même source.

«M. Tebboune exprime, également, sa reconnaissance aux souverains, chefs d'Etat et de gouvernement et instances et organisations internationales pour leur intérêt et leurs vœux sincères de prompt rétablissement, priant Dieu de leur accorder santé et bien être», conclut le communiqué.

Coronavirus 642 nouveaux cas et 14 décès

Six cent quarante-deux (642) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 288 guérisons et 14 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 62.693 dont 642 nouveaux cas, soit 1,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2062 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 42.325, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 9 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 21 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 18



autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 60 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiolo-

gique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Raïna Raïkoum

Amine Bouali

«Je les vois à la télévision crier leur joie, sa-vouer leur victoire, s'ils pensent que je vais me laisser faire ils ne me connaissent pas suffisamment, ces moitié-Démocrates moitié-communistes et leur chef de file ce Joe Biden toujours mal réveillé et tous ces médias traitres et tous ces chefs d'Etat étrangers incapables qui se sont précipités pour lui adresser des messages de félicitations, je vais les écrabouiller comme des vers de terre, je vais les flinguer comme les indiens dans les films western, ils vont regretter le jour où ils sont nés.

Dans mon château qu'on appelle la Maison Blanche, j'étais pourtant confiant malgré la pagaille provoquée par l'affreux virus chinois. Selon les échos qui me parvenaient des cuisines, les domestiques n'arrêtaient pas de louer ma supériorité qui les laissait pantois. Mélanie consignait chaque jour sur son journal intime mes innombrables succès sur la scène

Dans la tête de Donald Trump à la Maison Blanche

nationale et internationale. J'ai réussi à mettre KO tous les ennemis de l'Amérique, y compris ces ploucs d'Européens et d'Asiatiques, et ceux qui osaient me contredire payaient vite cash leur audace. J'ai beau me creuser les méninges, je ne vois toujours pas pourquoi on voudrait élire un autre président des Etats-Unis que moi.

Maintenant ils disent que j'aurais perdu les élections et que je devrais me chercher un nouveau job, les vauriens ! C'est sûr qu'ils ont triché ces mécréants, magouillé comme des véritables Al-Capone. Mes avocats vont éplucher tout ça, vérifier chaque vote, ils feront bien de se méfier, moi je ne m'avoue pas vaincu facilement, je leur prépare des tweets à renverser un bison au parc de Yellowstone. Et si en dernier ressort et en dépit de l'évidence, je ne suis pas réélu, ils ne perdent rien pour attendre : je leur fixe d'ores et déjà rendez-vous en 2024 pour leur infliger la tannée du siècle».

Bureaux de poste

Les citoyens appelés au respect des mesures barrières

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a appelé les citoyens à la prudence et au respect des mesures barrières prévues dans les bureaux de poste et les agences commerciales des opérateurs de téléphonie mobile et fixe relevant du secteur pour préserver leur santé face à la recrudescence des cas de Covid-19 à travers le pays.

Les citoyens qui se rendent dans les bureaux de poste et les agences commerciales relevant du secteur de la Poste et des Télécommunications sont tenus de respecter scrupuleusement les mesures barrières préconisées par les autorités sanitaires, à savoir éviter les regroupements, respecter la distanciation

physique en suivant les parcours indiqués par des flèches et des affiches, porter un masque de protection et utiliser régulièrement une solution hydroalcoolique, a précisé lundi un communiqué du ministère.

La même source a également invité les citoyens à mettre à profit les mesures exceptionnelles mises en place par le secteur pour faciliter l'accès aux prestations dans le respect des recommandations préventives en vigueur, notamment le retrait des pensions de retraite par procuration afin de réduire le flux des clients au niveau des bureaux de poste, surtout les personnes âgées qui sont les plus à risque.

Le ministère rappelle également la nécessité d'utiliser les distributeurs automatiques de billets (DAB) des réseaux d'Algérie Poste et des banques, pour le retrait et le transfert de leurs fonds, les terminaux de paiement électronique (TPE), ainsi que les applications mobiles pour le règlement des achats et des factures de consommation d'eau, de téléphone, d'Internet, d'électricité et de gaz et autres, et ce, dans le but de réduire la circulation des billets et pièces monétaires dans les différentes transactions.

Pour ce qui est de la possibilité pour les travailleurs et fonctionnaires des établissements et administrations publics de percevoir leurs

salaires via le mécanisme «Vaguemestre», qui est mandaté pour cette opération, la mesure s'effectue selon des mesures déterminées spécialement à cet effet par les administrations dont ils dépendent.

Des bureaux de poste itinérants ont été mobilisés afin de permettre aux éléments des corps mobilisés dans la lutte contre l'épidémie, en l'occurrence ceux des services de sécurité, de la Protection civile et du secteur de la santé, de procéder au retrait de leur salaire au niveau de leurs lieux de travail tout au long de la période de versement, et ce en appui aux efforts de lutte contre la pandémie.

En dépit des assurances Le vaccin antigrippal indisponible dans plusieurs pharmacies

M. Aziza

Les autorités sanitaires se sont montrées rassurantes quant à la disponibilité du vaccin contre la grippe saisonnière. Le directeur général de la Prévention et de la Lutte contre les maladies transmissibles, Dr Djamel Fourar, avait affirmé, lors du lancement officiel de la campagne de vaccination, qu'une quantité de 1,8 million de doses de vaccin avait déjà été réceptionnée. Mais sur le terrain, c'est un autre son de cloche. Des voix se sont élevées pour dénoncer l'absence du vaccin antigrippal notamment dans les officines. L'Organisation Algérienne pour la Protection et l'Orientation du Consommateur et son Environnement «APOCE» a lancé une alerte sur sa page Facebook, en précisant que des «personnes âgées et des malades chroniques sont à la recherche d'un vaccin contre la grippe saisonnière !». Et d'exiger «une intervention urgente». Contacté par nos soins, le président de l'association, le Dr Mustapha Zebdi, a affirmé que son organisation a reçu plusieurs appels, émanant de plusieurs wilayas du pays, dénonçant l'absence de vaccin contre la grippe saisonnière dans les pharmacies. En voulant s'enquérir sur la situation, dit-il, «on s'est rapproché de certains pharmaciens qui nous ont confirmé que ceux qui ont reçu les lots de vaccination contre la grippe saisonnière n'ont eu droit qu'à de petites quantités dont certaines sont insuffisantes et ne peuvent même pas couvrir les besoins des malades chroniques». Dans le contexte actuel de pandémie à Covid-19, la demande est assez élevée et la majorité des personnes à risques préfèrent se procurer le vaccin auprès des officines.

Messaoud Belambri, président du SNAPO (syndicat national des pharmaciens d'officine), a confirmé pour sa part que la distribution des doses de vaccin antigrippal auprès des officines se fait, mais en quantité insuffisante. «J'ai moi-même contacté hier quatre grossistes. J'ai trouvé le vaccin chez un seul grossiste, mais avec une quantité très réduite, c'est aussi le cas pour certaines officines», regrette-t-il.

Pour rappel, le SNAPO avait lancé au lendemain du début de la campagne de vaccination, une alerte affirmant que «les pharmaciens se sont rendus compte que les premiers lots reçus du vaccin antigrippal, pour cette saison ne sont pas remboursables», en précisant que le produit, le «Tétravalent», n'est pas enregistré sur la nomenclature de la carte Chifa des produits remboursables par la Sécurité sociale. «La nouvelle marque ne figure pas sur le logiciel Chifa». Et d'affirmer en outre que la procédure de remboursement du nouveau vaccin est engagée par les services habilités de la Sécurité sociale, mais personne ne sait à quelle date, les officines vont recevoir la mise à jour concernant ce remboursement.

L'ancien vaccin «trivalent» coûtait 635 DA, alors que le prix du nouveau (quadrivalent) est de 1350 DA. Ce genre d'anomalie peut bien compromettre la campagne de vaccination lancée il y a quelques jours par les autorités sanitaires. Une campagne de vaccination qui s'avère cruciale en cette période de crise sanitaire aigue, notamment pour soulager le système de soins en particulier les hôpitaux et les établissements et services de santé publique qui sont déjà saturés par les cas de coronavirus.

Affaire Khalifa Bank Poursuite du procès avec l'audition d'autres accusés

Le procès de l'affaire Khalifa Bank se poursuivait hier au tribunal criminel près la Cour de Blida avec l'audition du restant des accusés.

Ouvert dimanche suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015, le procès a vu l'audition de l'accusé principal, Abdelmoumène Khalifa, ex PDG du groupe Khalifa, et de trois autres accusés sur un total de 11 devant être entendus aujourd'hui.

La présidente du tribunal avait interrogé au premier jour du procès l'accusé Khalifa sur les détails de création et de gestion de la banque El Khalifa, notamment le mouvement et le transfert des fonds. De même qu'il a été questionné sur la gestion de la compagnie aérienne relevant de son groupe et confronté aux accusations retenues contre lui.

L'accusé Khalifa avait nié, dans ce cadre, toutes ces charges affirmant avoir été victime «d'un complot avec la complicité de l'ancien système».

Plusieurs accusés auditionnés dimanche sont revenus sur leurs déclarations faites auparavant, lesquelles condamnent le principal accusé dans l'affaire Khalifa, au sujet notamment du retrait de fonds sans titres réguliers.

Le Tribunal criminel près la Cour de Blida avait condamné Abdelmoumène Khalifa, en 2015, à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA et de la confiscation de l'ensemble de ses biens, pour «constitution d'une association de malfaiteurs», «vol en réunion et escroquerie» et «banqueroute frauduleuse, abus de confiance et falsification de documents bancaires».

Abdelmoumène Khalifa a été remis à l'Algérie par les autorités britanniques en décembre 2013 «conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire» entre l'Algérie et le Royaume-Uni, entrée en vigueur en 2007, et suite à l'épuisement de tous les recours introduits auprès de la justice du Royaume-Uni et de la justice européenne.

Biskra Le maire de Sidi Okba écope de 5 ans de prison

Le président de l'APC de Sidi Okba (M. R) à Biskra a été condamné par le tribunal d'Ouled Djellal, dans la même wilaya, à 5 ans de prison ferme avec mandat de dépôt immédiat pour implication dans une affaire de corruption, a-t-on appris lundi de source judiciaire. La même source a précisé à l'APS que le mis en cause est poursuivi pour «délit d'abus de pouvoir en violation des lois et réglementations en

vue d'obtenir des avantages indus». Le tribunal a également condamné à deux ans de prison ferme un commerçant impliqué dans la même affaire, a ajouté la même source. Pour rappel, le tribunal d'Ouled Djellal a condamné le mois passé à cinq (5) ans de prison ferme avec mandat de dépôt immédiat, le président de l'APC de Loutaya poursuivi dans une affaire de «corruption d'abus de pouvoir».

«Prime Covid» Les explications de la SNTF



M. M.

Dans un communiqué adressé aux «personnels de l'entreprise», la direction générale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) affirme avoir enregistré «depuis quelques jours» des «revendications émanant de certains travailleurs» pour «l'octroi d'une prime dite «COVID 19»». Le communiqué précise «qu'aucune prime de cette nature n'a été accordée durant cette crise sanitaire». «La Direction Générale et la Fédération Nationale des Cheminots (FNC), tiennent à préciser qu'aucune prime de cette nature n'a été accordée durant cette crise sanitaire. Par contre, un effort financier a été consenti pour rattraper le manque à gagner dans les salaires des agents ayant exercé durant la période de confinement en raison de la suppression des trains voyageurs, et ce, conformément à l'esprit du pro-

tocole d'accord du 18 juin 2020 signé entre la Direction Générale et la Fédération Nationale des Cheminots», ajoute la même source. Cet «effort financier» a été décidé «dans le souci de garantir l'équité et la justice pour tous les cheminots», ajoute le document publié sur la page Facebook de la société.

La SNTF note également que «suite à la décision des pouvoirs publics de lever le congé exceptionnel rémunéré à compter du 14 juin 2020», associée au maintien de la «suspension» de la circulation des trains de voyageurs, la direction générale «a proposé au partenaire social de mettre en place un nouveau dispositif au profit du personnel n'ayant pas encore repris effectivement le travail». Les négociations à ce sujet sont en cours dans l'esprit des «intérêts moraux et matériels de tous les cheminots, et la pérennité de l'entreprise», précise la même source. «En attendant

l'issue des négociations entamées avec le partenaire social, et l'assistance des services de l'Inspection du Travail, la Direction Générale, a décidé, conjointement avec le FNC, le maintien pour le mois d'octobre à titre provisoire, des dispositions du protocole d'accord du 18 juin 2020», affirme le communiqué.

La SNTF, qui fait état d'un «manque à gagner» et de «déficit important» engendrés «par la crise sanitaire», affirme avoir «mis tous les moyens dont elle dispose, notamment financiers et matériels, pour assurer la rémunération du personnel de l'entreprise».

«Nous restons convaincus que le dialogue responsable et la concertation dans un climat de transparence et de confiance sont les garants de la stabilité de la SNTF afin d'atteindre les objectifs fixés pour le développement du transport ferroviaire», conclut le document.

Tizi Ouzou Décès d'un brigadier par une balle tirée de son arme

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a enregistré, dimanche, la blessure d'un brigadier de police âgé de 42 ans, dans son domicile sis à Tizi Ghenif (W. Tizi

Ouzou) par une balle tirée de son arme de service, avant de rendre l'âme lors de son évacuation vers l'hôpital.

Selon un communiqué des services de la Sûreté nationale,

le brigadier décédé relevait de la Sûreté de Daïra de Tizi Ghenif, (sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou, soulignant «l'ouverture d'une enquête par le parquet territorialement compétent».

Cybercriminalité 152 affaires d'escroquerie en ligne élucidées en 9 mois

Les brigades de lutte contre la cybercriminalité relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) ont élucidé 152 affaires liées à la cybercriminalité et à l'escroquerie sur la toile, et arrêté 216 personnes durant les 9 premiers mois de 2020, a indiqué la DGSN lundi dans un communiqué.

«L'analyse a démontré que les escroqueries sur internet ont ciblé des citoyens tous âges et catégories confondus sur le territoire national», par des criminels qui proposent des offres, servi-

ces et marchandises fictives moyennant des sommes d'argent, entraînant ainsi les victimes «suivant des étapes frauduleuses progressives» dans des liens suspects en les exposant aux crimes, précise la même source.

Poursuivant les campagnes de sensibilisation au sujet des crimes d'escroquerie sur internet via ses pages Facebook et Twitter, la DGSN a appelé les internautes à la vigilance concernant les duperies des hackers en évitant de répondre aux pourriels qui les invitent à introduire des

renseignements ou des mots de passe. Les parents sont également invités à contrôler toute utilisation d'internet par les enfants et à les conscientiser continuellement quant aux risques de la toile. La DGSN rappelle, par ailleurs, ses supports de communication officiels, à savoir son site-web et ses comptes Facebook et Twitter, et met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548 et celui de secours 17 pour recevoir tous signalements 24h/24h, a conclu le communiqué.

Tribunal de Sidi M'hamed Le procès de Benhamadi reporté au 16 novembre

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a reporté, hier, au 16 novembre prochain le procès de l'ancien ministre de la Poste et des télécommunications décédé Moussa Benhamadi qui est poursuivi pour «obtention d'indus avantages» et «financement occulte de la campagne électorale de l'ex-président de la Ré-

publique, Abdelaziz Bouteflika».

Certains accusés étaient absents de l'audience, dont les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et Abdelghani Zaalane, ancien directeur de campagne de l'ex-président, car ils sont impliqués dans l'affaire de Mahieddine Tahkout dont le pro-

cess en appel se poursuit actuellement au niveau de la chambre pénale de la Cour d'Alger.

Ces anciens responsables sont poursuivis dans cette affaire pour «octroi d'avantages injustifiés à Benhamadi pour la réalisation de l'usine de médicaments GB Pharma dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah dans la capitale».

Tunisie

Nouvelle série de pourparlers libyens, l'ONU optimiste

Libyan Political Dialogue



Des représentants de tous bords en Libye ont entamé lundi des pourparlers sous l'égide de l'ONU en Tunisie, relançant l'espoir d'aboutir à un accord sur un gouvernement unifié et l'organisation d'élections, après neuf ans de conflit. L'émissaire par intérim de l'ONU en Libye, Stephanie Williams, s'est dite "optimiste", tandis que le président tunisien Kais Saied a appelé à saisir ce "rendez-vous avec l'Histoire", suivi de près par plusieurs pays et acteurs internationaux. Les pourparlers au sein

du Forum de dialogue politique, réunissent à Gammarth, en Tunisie voisine, 75 Libyens de tous les bords sélectionnés par l'ONU, y compris parmi les deux principaux camps rivaux. Objectif: sortir la Libye du chaos dans laquelle elle a sombré après la chute du régime de Mouammar Kadhafi, tué par des rebelles en 2011. Le pays est déchiré entre deux autorités rivales: le Gouvernement d'union nationale (GNA) dans l'Ouest, basé à Tripoli et reconnu par l'ONU, et un pouvoir incarné

par Khalifa Haftar, homme fort de l'Est soutenu par une partie du Parlement élu et son président, Aguila Saleh. "C'est un moment historique", a déclaré Kais Saied à l'ouverture des pourparlers. Le consensus est réalisable "si les forces étrangères s'abstiennent de toute ingérence". Le camp Haftar est notamment soutenu par la Russie et l'Egypte alors que le GNA est appuyé par la Turquie. "C'est l'occasion pour mettre fin au conflit tragique" et "façonner l'avenir de la Libye", a souligné le patron de

l'ONU Antonio Guterres dans un message vidéo adressé aux participants, appelant également au respect de l'embargo sur les livraisons d'armes vers la Libye.

CESSEZ-LE-FEU

Les forces rivales ont cessé les combats en juin, après l'échec de l'offensive lancée en avril 2019 par les pro-Haftar pour prendre le contrôle de Tripoli. Cette accalmie a permis aux camps rivaux, encouragés par l'ONU, de retourner à la table des négociations. Depuis septembre, des réunions thématiques se sont succédé au Maroc, en Egypte et en Suisse, pour mettre en place une feuille de route sur la transition dans le pays qui dispose des réserves de pétrole les plus abondantes d'Afrique. En octobre, les deux principaux camps ont conclu un accord de cessez-le-feu permanent avec "effet immédiat", ouvrant la voie notamment à une reprise de la production pétrolière, économiquement vitale. Aux pourparlers de Gammarth, au nord-est de Tunis, où Mme Williams est présente, le but est de se mettre d'accord sur l'organisation d'élections nationales, réclamées pour sortir d'une période de transition interminable, qui a miné les institutions du pays et leur capacité à répondre aux besoins des Libyens.

Les participants sont aussi chargés de choisir un conseil présidentiel de trois membres représentant la Cyrénaïque (Est), la Tripolitaine (Ouest) et le Fezzan (Sud) -les grandes régions libyennes-, et un chef de gouvernement qui devra former

un cabinet unifié. Ils devront s'accorder sur la façon de faire valider ces nominations par les institutions libyennes sans risquer à nouveau l'enlèvement, et choisir la base légale pour organiser des élections.

«DERNIÈRE CHANCE»

Le Forum de dialogue politique comprend 26 membres, désignés par le Parlement pro-Haftar et le Haut conseil d'Etat - l'équivalent d'un sénat- basé à Tripoli, les 49 autres participants ayant été invités par l'ONU, de façon à représenter les différents pôles du pouvoir et de la société: régions, tribus, forces politiques... L'ex-émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a appelé les participants à faire "preuve de courage et de sagesse, en s'engageant sur la voie de la stabilité et de la prospérité". Les Libyens, eux, restent partagés entre espoir et scepticisme. Si certains médias voient dans ces pourparlers une "dernière chance" pour mettre fin au chaos, d'autres redoutent une nouvelle phase de transition prolongée. "Pour le citoyen lambda ça ne changera rien tant que ce sont les étrangers qui décident pour nous", estime Malek Abdallah, pharmacien de Tripoli, la trentaine. "En l'absence d'institutions, d'une police et d'une armée unifiées, aucun gouvernement ne pourra imposer son autorité", dit-il. "Mais d'un autre côté, sans un gouvernement fort et reconnu, il ne peut y avoir d'institutions, de police ou d'armée unifiées. C'est devenu le paradoxe de l'œuf et de la poule".

Sans attendre que Trump concède la défaite Biden se tourne vers la transition

Après sa victoire contre Donald Trump, Joe Biden s'est tourné dimanche vers les préparatifs de son accession à la Maison Blanche avec deux priorités affichées: la lutte contre la pandémie et la réconciliation d'une Amérique divisée. De par le monde, les dirigeants ont salué l'élection du démocrate, offrant un contraste saisissant avec le camp républicain aux Etats-Unis qui, à l'instar du président sortant, refuse de concéder la défaite. Arguant de "fraudes" électorales, sans fournir de preuves, Donald Trump promet de multiplier les actions en justice.

Mais leurs chances d'aboutir sont très minces et les démocrates, qui ont laissé éclater leur joie notamment dans les grandes villes, en font peu de cas. Sans un mot pour son rival, ni pour ses allégations, Joe Biden a promis samedi soir d'être un président "qui rassemble et non qui divise" devant une foule en liesse réunie dans son fief de Wilmington. Sortant des rangs chez les républicains, l'ancien président George W. Bush l'a "remercié pour ce discours patriote" et l'a félicité, par téléphone, pour sa victoire dans une "élection honnête" ayant livré un verdict "clair". Résolument tourné vers la transition, l'ancien vice-président de Barack Obama, 77 ans, a mis en ligne un site BuildBackBetter.com et des comptes Twitter dédiés aux 72 jours qui le séparent de son investiture, le 20 janvier 2021. Il y annonce ses priorités: le combat contre la pandémie, la reconstruction économique, la justice raciale et la lutte contre le réchauffement climatique.

L'ENJEU DU SÉNAT

Dès lundi, il devait mettre en place une cellule de crise sur le Covid-19, qui a déjà fait plus de 237.000 morts aux Etats-Unis. Ce

groupe de travail réunira des scientifiques et des experts, chargés d'élaborer un plan à mettre en oeuvre dès sa prise de fonction. Dans les 100 premiers jours de son mandat, Joe Biden a aussi l'intention de faire revenir les Etats-Unis dans l'accord de Paris sur le climat et d'agir par décret pour détricoter le bilan de son prédécesseur, notamment en matière migratoire.

Avec la vice-présidente Kamala Harris, première femme noire à ce poste, il planche également sur la composition de son gouvernement, où les femmes et les minorités devraient occuper une large place. En écho à son discours de rassembleur, son cabinet devrait inclure des représentants de l'aile gauche du parti, mais aussi des centristes voire, peut-être, quelques républicains. La majorité au Sénat, qui se jouera lors de scrutins serrés en Géorgie en janvier, pourrait toutefois influencer sur ses choix. Si les républicains conservent la main à la chambre haute, leur chef Mitch McConnell pourrait refuser de confirmer des personnalités trop à gauche à son goût.

«ELECTION VOLÉE»

L'attitude de Donald Trump dans les prochains jours pèsera aussi sur la marge de manoeuvre de Joe Biden jusqu'au 20 janvier. Pour lui donner accès aux agences fédérales, il faut en effet qu'un haut fonctionnaire enclenche le processus de transition. Ce feu vert pourrait être retardé par le refus du républicain de reconnaître sa défaite, un geste extrêmement difficile pour cet ancien homme d'affaires qui a fait du "succès" le coeur de son discours. Preuve qu'il n'est pas encore prêt à se retirer, il a encore cité dimanche sur Twitter des allégations d'"élection



volée" avant de partir jouer au golf. Des messages immédiatement épinglés par le réseau social. Mais le reste du monde est déjà passé à la suite. Les Occidentaux ont félicité Joe Biden pour sa victoire, se disant prêts à travailler avec les Etats-Unis pour affronter les "grands défis" du monde. Même Israël et l'Arabie saoudite, dont les dirigeants sont proches de Donald Trump, ont salué l'élection du démocrate. Et la bourse de Tokyo a ouvert en nette hausse, Wall Street se préparant à faire de même.

«RELATION SOUPLE À LA VÉRITÉ»

Aux Etats-Unis en revanche, à de rares exceptions près, le camp républicain refuse de

considérer que les dés sont jetés. "Ne concédez rien M. le président, battez-vous", a lancé dimanche le sénateur Lindsey Graham sur Fox News. "Nous devons protéger notre démocratie avec une transparence complète", a renchéri la "First Lady" Melania Trump sur Twitter. La plupart des élus du Congrès observent un mutisme absolu depuis 24 heures. Or, leur coopération sera essentielle pour éviter la paralysie des institutions. "On ne changera pas le président (...) il a une relation souple avec la vérité", a estimé le sénateur républicain Mitt Romney, un de ses critiques fréquents. "Je suis convaincu qu'il se battra jusqu'au bout", a-t-il ajouté. "Mais je suis également sûr qu'une fois tous ses recours épuisés, il acceptera l'inévitable".

Réhabiliter l'université algérienne

Par Malik Mebarki*

1ère partie

D'emblée, je voudrais préciser que mes interventions dans ces universités ne rentrent pas dans le cadre de je ne sais quel pseudo programme de « mobilisation » récurrente de la diaspora. Elles ne relèvent pas non plus d'une quelconque « volonté itérative de recourir aux Algériens de l'extérieur »² et ne résultent, en aucun cas, d'une quelconque volonté de les considérer comme « solution idoine » aux maux-problèmes que connaît l'université algérienne.

Par ailleurs, mes interventions ne rentrent pas non plus dans le cadre institutionnalisé de conventions entre établissements. C'est à la fois leurs forces et leurs limites. Elles sont simplement le résultat d'affinités et de relations personnelles donnant lieu à la satisfaction des étudiants comme seule rétribution. Je me suis auto-légitimé en estimant qu'au travers de mes interventions, j'apporte ma contribution citoyenne à mon pays.

Grâce à ces interventions donc j'ai pu voir quelques dysfonctionnements en action dans les universités. Ces derniers sont parfaitement analysés par mes collègues et néanmoins amis Rabeh Sebaa (RS) et Ahmed Bouyacoub (AB) dans les articles nommés plus haut.

Pour le premier cité il s'agit ni plus ni moins que de « repenser l'université ».

Pour le second, il faudra « revaloriser l'université algérienne » pour qu'elle (re)devienne un lieu agréable de vie, de transmission et de production de connaissances.

Pour ces deux auteurs, il est plus qu'urgent d'améliorer les conditions de vie et de travail de la communauté universitaire, de moderniser la pédagogie par la formation des enseignants-chercheurs et mieux encore en, orientant celle-ci non par « l'apprentissage pavlovien » mais par « l'apprendre à apprendre »³. Le renforcement de l'éthique et de la déontologie dans la vie universitaire devient urgente selon nos deux auteurs. Il est urgent, ajoutent-ils, de bannir les pratiques de complaisance ainsi que les questions d'affinités et de proximité en lieu et place des critères de scientificité dans bon nombre d'établissements d'enseignement supérieur algérien⁴. Je souscris totalement à ces points de vue.

La mise en perspective de l'université actuelle dont les dysfonctionnements sont désormais, notoires explique, sans doute, les insuffisances des modes de gouvernance, de l'organisation universitaire et des fonctions qui y sont exercées en particulier celle de l'enseignant-chercheur.

Ma contribution prend appui sur ces analyses mais s'intéresse plus spécifiquement, mais non exclusivement, à l'acteur principal de l'université qui est l'enseignant-chercheur. Certes, le statut de ce dernier ainsi que sa fonction ne doivent pas être déconnectés du contexte général de l'université algérienne. Tout cela fait système.

Je focaliserai mon analyse autour de ces trois chapitres qui résumant assez bien la problématique de la réhabilitation de l'université algérienne :

- la restauration de la fonction de l'enseignant-chercheur comme fondement de l'institution universitaire qui devient urgente.

- une réelle autonomie, un fonctionnement démocratique avec des instances élues

- une plus grande ouverture sur l'environnement régional, national et international en satisfaisant les besoins éducatifs et professionnels des populations régionales et des partenaires extérieurs du monde économique, des administrations et des associations font partie également des missions de l'université en tant qu'agent de développement national et local.

Ces trois dimensions constituent incontestablement des éléments-clés du processus de réhabilitation et de valorisation de l'université algérienne.

LA FIGURE DE L'ENSEIGNANT-CHERCHEUR COMME FONDEMENT DE L'INSTITUTION UNIVERSITAIRE

L'enseignement et la recherche sont les deux activités principales de tout enseignant-chercheur. Il ne peut (doit) pas faire l'une sans l'autre. Il appartient à l'enseignant-chercheur d'établir une interaction permanente entre ces deux activités. Ces dernières sont consubstantielles à son statut et à sa fonction.

LA RELATION ENTRE RECHERCHE ET FORMATION ET L'ENSEIGNANT-CHERCHEUR

L'enseignant-chercheur à l'université, en Algé-

La lecture de trois bons articles d'universitaire algériens exerçant en Algérie¹ m'inspire une série de réflexions ou plutôt des témoignages extérieurs du fait que je suis un universitaire algérien exerçant en France depuis quelques décennies. Leurs contributions, riches de leurs expériences et vécus, m'ont permis de comprendre ce que je ressentais. En effet, ces contributions, que je trouve complémentaires, corroborent ce que j'ai observé tout au long des interventions ponctuelles dans des séminaires et autres conférences que j'ai pu faire ces dernières années, à l'invitation de mes collègues des universités algériennes.

rie comme ailleurs, a pour mission l'enseignement et la recherche principalement avec une articulation entre ces deux activités⁵. Cette relation est au cœur même de la pratique d'enseignement dans le supérieur car les enseignants-chercheurs construisent, normalement, leurs enseignements à partir de leurs propres travaux de recherche en s'appuyant sur des résultats de recherche scientifique dans leur champ disciplinaire.

Cette relation reste fondamentale dans les projets d'établissement de l'enseignement supérieur. Elle se trouve au cœur des préoccupations des enseignants-chercheurs dès lors qu'ils construisent leurs interventions pédagogiques.

Malheureusement, aux dires même d'un certain nombre d'étudiants et de quelques enseignants-chercheurs, cette relation est bien souvent introuvable dans les enseignements de certains collègues en particulier en sciences économiques, sciences commerciales et sciences de gestion, domaines dans lesquels je travaille.

Ces derniers se contentent de cours académiques sans actualisation et surtout « sans remises en cause des paradigmes dominants dans leur champ disciplinaire » (R.S., op cit) où toute recherche personnelle est invisible. Les savoirs fondamentaux d'une discipline sont, semble-t-il, mal ou pas transmis aux étudiants. En effet, il m'est arrivé d'être souvent surpris, lors de séminaires de post-graduation, d'avoir en face de moi des étudiants qui non seulement découvriraient des approches théoriques actualisées mais pire encore ignoraient les savoirs fondamentaux qui auraient dû être acquis dans les cycles antérieurs⁶.

Une spécialisation trop précoce dans les années de licence est, selon, A.B, une explication plausible.

Au-delà, la question ici soulève une double problématique : celle du contenu enseigné en rapport avec la relation enseignement et recherche et la seconde renvoie aux modes pédagogiques de transmission des connaissances.

En effet, comment réaliser cette fameuse relation enseignement-recherche si on ne fait pas (plus) de recherche⁷. A l'université, théoriquement, aucun enseignement ne peut ne pas se sustenter de la recherche ? Est-ce « normal » qu'un enseignant-chercheur ne fasse pas de recherche ou ne soit pas soumis à une obligation de production scientifique ?

On a effectivement au mieux « une séparation de corps, au sens physique du terme, de l'enseignement et de la recherche au sein de l'université elle-même »⁸.

Ce processus de secondarisation de l'université se trouve facilité voire encouragé par l'institution universitaire. Les enseignants-chercheurs ne sont sérieusement évalués ni sur leurs activités d'enseignement, ni sur leurs activités de recherche. Est-ce normal qu'il puisse exister un enseignant-chercheur qui ne produit aucune publication scientifique digne de ce nom durant des années ? Quelle vie scientifique peuvent avoir les laboratoires de recherche qui sont réduits à être des coquilles vides ?

Mais gardons-nous de jeter l'opprobre sur l'ensemble des enseignants-chercheurs dans les champs disciplinaires cités. Je connais des vrais enseignants-chercheurs qui vivent et travaillent en Algérie. Donc pas d'amalgame sur l'ensemble des collègues. Une partie d'entre eux mérite le respect et surtout la considération d'autant plus qu'ils travaillent souvent dans des conditions déplorables avec une reconnaissance aussi faible que leur niveau de rémunération relative.

L'ENSEIGNANT-CHERCHEUR, UN STATUT ET UNE FONCTION À RÉHABILITER

En effet, on ne peut pas repenser et revaloriser⁹ l'université algérienne sans réhabiliter, entre autre, le statut et la fonction de l'enseignant-chercheur. Dans ce cadre alors, on ne peut pas faire l'économie d'une évaluation scientifique et pé-

dagogique¹⁰ tout au long de sa carrière. L'évaluation actuelle, si elle a le mérite d'exister, n'en reste pas moins à parfaire. Une bonne évaluation scientifique et non bureaucratique par les pairs au niveau local et national, en matière de recherche, doit concerner aussi bien les individus que les institutions¹¹ et revues scientifiques.

Dès le début, au recrutement, des exigences scientifiques de publications sérieuses et des engagements d'implication dans la gestion des dispositifs de formation ainsi que, éventuellement, dans les structures, voire dans le rayonnement de l'établissement doivent être requis. En tout état de cause, c'est la recherche qui doit déclencher le besoin de création d'un poste d'enseignant-chercheur au niveau d'un laboratoire et/ou d'un établissement universitaire.

Le premier niveau donc, dans un processus de recrutement, doit être l'établissement et/ou le laboratoire de recherche concerné par le poste à pourvoir puisque, à priori, il est à la source de la création du poste. C'est donc aux collègues enseignants-chercheurs de cet établissement/laboratoire, élus par leurs pairs qu'il revient la charge de recruter le (la) futur (e) collègue.

Le niveau central, au niveau national, doit être un lieu de vérification des critères scientifiques à la base du recrutement des candidats et de contrôle de l'éthique de la procédure de recrutement et éviter toute tentative de « localisme » et/ou de népotisme.

Le niveau central est également l'instance d'harmonisation des processus de recrutement. Il est composé d'enseignants-chercheurs de la même discipline, également élus par leurs pairs dans des élections démocratiques.

Ce processus devrait être identique pour l'évaluation régulière de tout enseignant-chercheur en exercice. Doit-on insister, au risque de se répéter, que cet idéal-type du statut de l'enseignant-chercheur réhabilité ne peut être effectif que dans une université jouissant d'une grande autonomie scientifique, pédagogique et administrato-financière.

DÉMOCRATIE, AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Mais, il va de soi et on l'a bien compris, que tout ceci n'a de sens que dans une université dont la gouvernance est démocratique reposant sur des élections libres à tous les échelons des établissements universitaires. Élections mobilisant la participation de l'ensemble des membres de la communauté universitaire. Cette démocratie est la pierre angulaire du système universitaire au niveau scientifique (commission d'enseignants-chercheurs de l'établissement élus chargés de recruter et d'évaluer leurs collègues appartenant à la même discipline) ainsi qu'au niveau de la gouvernance de l'université et de la faculté. La démocratie va de pair avec la responsabilité des individus comme des structures. De même, l'existence de contre-pouvoirs est nécessaire dans un fonctionnement démocratique. Faute de quoi, on aura une pseudo démocratie qui ne changera pas grand-chose à la situation actuelle voire qui l'empêchera !

Il va sans dire que la démocratie universitaire suppose également une grande autonomie des universités¹². L'autonomie en tant que mouvement dynamique changera, à ne pas douter, profondément le visage de l'université tant sur le plan de la gouvernance que sur celui de la formation, de la recherche, de la politique des ressources humaines, des partenariats et de l'ouverture à la société. Elle ne saurait être réduite à la dimension administrative et financière mais doit impérativement concerner les domaines de la pédagogie et de la recherche sans oublier la gestion des ressources humaines et même, dans un cadre délimité, les relations avec les partenaires extérieurs.

D'emblée que l'on se rassure. L'autonomie ne signifie nullement absence de contrôle. Au contraire, elle consolidera et légi-

timera le rôle de la tutelle administrative¹³ et de la tutelle scientifique.

En outre, l'autonomie c'est plus de liberté et plus de responsabilités et donnera plus de légitimité face aux partenaires extérieurs.

L'université autonome pourra, ainsi, élaborer, en concertation avec les membres de la communauté universitaire, des projets d'établissement qui donneront une lisibilité et une direction à la fois pour son personnel et pour son environnement. Car n'oublions pas que l'institution universitaire est aussi un agent de développement au service de la société, ancré dans un territoire localisé. Son ancrage territorial lui permettra de répondre, autant que possible, aux besoins des économiques et sociaux des populations locales sans négliger les besoins nationaux et internationaux.

Voilà pourquoi nous pensons que cette nécessaire autonomie des universités se situe au moins à trois niveaux : celui des relations avec l'environnement extérieur immédiat et plus éloigné, celui de la gouvernance et de la gestion des ressources financières, pédagogique et humaines et enfin celui des rapports avec la tutelle ministérielle. Ces trois niveaux sont dialectiquement liés et interagissent entre eux.

AUTONOMIE ET OUVERTURE À ET SUR L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

Pour l'institution universitaire autonome, intégrer les besoins de son environnement n'est pas un reniement de l'idéal humaniste ni une adhésion à l'utilitarisme. Elle n'est pas condamnée « à fonctionner comme un distributeur automatique de tickets homologués, à présenter à l'entrée, fort improbable du reste, du premier emploi venu »¹⁴

A suivre

Notes

- 1-Rabeh Sebaa, *Repenser l'université algérienne*, Liberté-algérie.com, 9 juin 2020
- 2-Ahmed Bouyacoub, *Revaloriser l'université*, actualité autrement vue, Le Quotidien d'Oran, 1er octobre 2020
- 3-Ali Yousnadj, *Rapprochement Université-Industrie : les raisons des blocages*, El Watan des 23 et 26 septembre 2020
- 4-Malgré la rhétorique officielle !
- 5-Je considère, pour ma part, qu'il ne s'agit pas de simples techniques pédagogiques mais de véritables orientations fondamentales et politiques visant à former un certain type d'apprenants et plus globalement un type particulier de citoyens dans une société déterminée.
- 6-Faut-il insister sur le plagiat, ce fléau qui ronge l'institution universitaire et qui risque d'ôter tout crédit scientifique aux diplômés délivrés par l'université algérienne, tels que les magistères et doctorats ?
- 7-Je ne néglige par pour autant d'autres missions importantes également comme la participation à la vie de l'établissement et à sa gestion ainsi qu'à l'animation et au rayonnement de l'université
- 8-Dans ma discipline de référence, l'Économie, les connaissances fondamentales que sont les éléments de base de la macroéconomie, de la microéconomie, de l'histoire de la pensée économique, des méthodes quantitatives pour ne citer que ces quelques exemples semblent loin d'être acquis par les étudiants de post graduation en science économique !!
- 9-L'absence de recherche n'impacte pas uniquement le contenu et la qualité de l'enseignement mais aussi la nature et la qualité de l'accompagnement et autre direction de mémoire et de thèse.
- 10-R. Sebaa, op cit
- 11-Il est indispensable d'améliorer les conditions de travail et de rémunérations des enseignants-chercheurs sous peine d'aggraver la fuite des cerveaux et surtout ne pas oublier que « à force de faire semblant de payer, ils feront semblant de travailler ». Si on ajoute à cela, l'absence de moyens de travail de base comme par exemple une connexion Internet et/ou d'une bibliothèque normalement équipée, un bureau, il devient dès lors difficile de travailler dans l'université. (cf. A. B)
- 12-Il existe des vrais courants de pensée et d'action visant à transformer et à améliorer les pratiques pédagogiques dans les universités. Des centres de recherches sur la pédagogie universitaire sont développés dans les universités occidentales mais aussi dans des pays du sud, comme par exemple le Maroc
- 13-Par institutions j'entends les laboratoires de recherche (production scientifique collective) et les établissements universitaires (critères qualité, rendements interne et externe, rayonnement etc.). La nécessaire autonomie de ces institutions n'exclut pas leur évaluation.
- 14-Le système LMD, quoiqu'on puisse en penser, requiert, entre autres, une grande autonomie. Sa mauvaise interprétation et donc sa mauvaise application en Algérie ne résulte-t-elle pas de la faible autonomie dont souffre l'université algérienne ainsi que de sa faible ouverture vers l'extérieur ?
- 15-La bureaucratie administrative étouffe l'université algérienne. Sa vocation scientifique doit instituer la primauté de la recherche et de la pédagogie sur l'administratif.
- 16-R. Sebaa, A. op. Cit A. Bouyacoub nous apprend qu'en septembre 2020, plus de 20.000 titulaires de magistères et doctorats étaient au chômage,

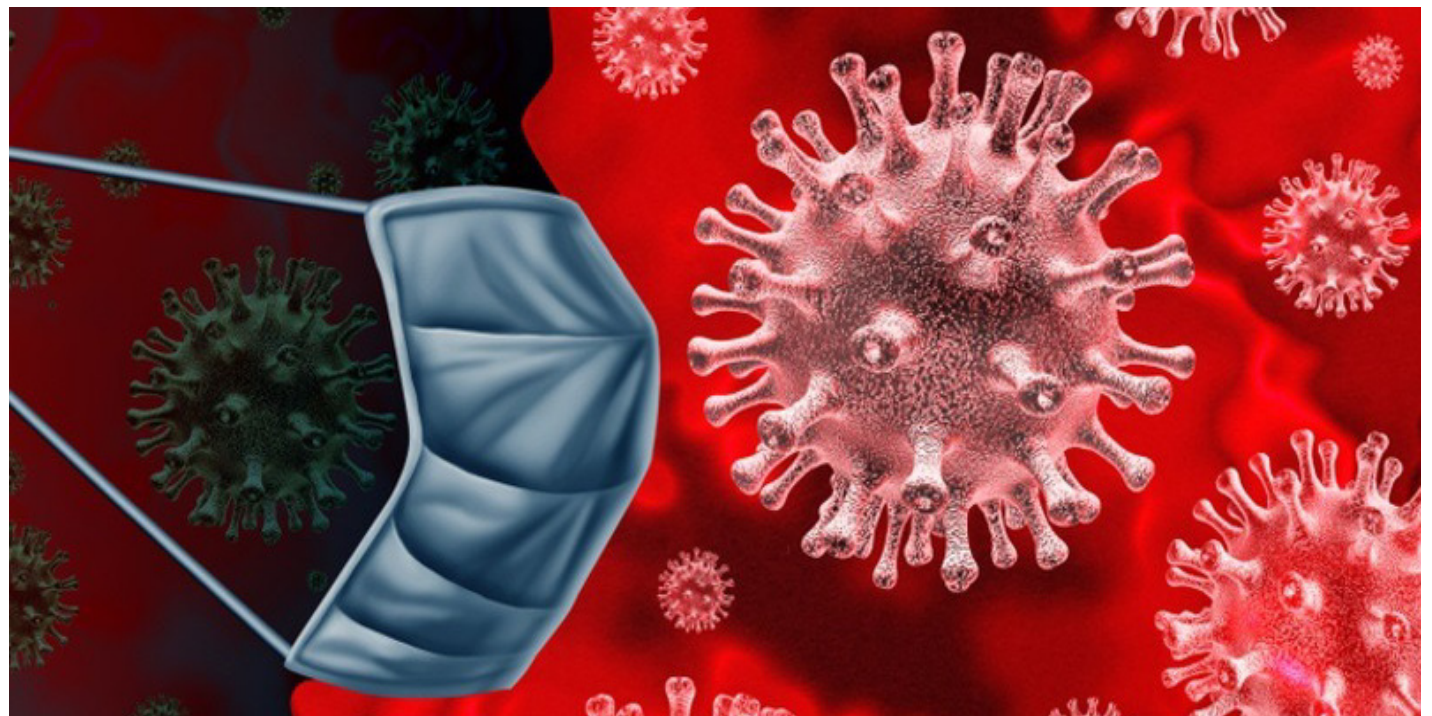
Comment le coronavirus accède-t-il au cœur de nos cellules ?

Par Mohamed-Laid Haddi *

Suite et fin

MAIS QUE VIENT FAIRE ICI LE CORONAVIRUS ?

En effet, sans ce préambule, il aurait été difficile d'expliquer comment le coronavirus arrive jusqu'au cœur de nos cellules sans éveiller, du moins instantanément, le système de défense qui nous protège. Sur le même modèle que nous avons vu pour le fonctionnement des différentes hormones, c'est-à-dire : signal chimique (hormones par exemple) à récepteur membranaire (protéines de la surface membranaire externe) à réponse cellulaire (ensemble de réactions chimiques), l'équilibre hydrominéral et la pression artérielle sont contrôlés par un groupe d'hormones, parmi lesquelles se trouvent la rénine (produite par les reins), l'aldostérone (produite par les reins aussi) et l'angiotensine produite par le foie. Elles ont plusieurs rôles mais le plus important est celui d'élever la tension artérielle et contracter les vaisseaux sanguins pour répondre aux besoins de l'organisme. L'hormone qui agit à l'inverse de ces substances en diminuant la pression artérielle est l'hormone ou le facteur peptidique atrial sécrété par le tissu cardiaque. Dans le système rénine-angiotensine-aldostérone, l'angiotensine 1 est transformée en angiotensine 2 qui s'avère être une substance très active dans l'augmentation de la pression artérielle et la vasoconstriction. Sans entrer dans les détails, l'angiotensine 2 est transformée à son tour par une enzyme appelée ACE2 (angiotensine convertant enzyme 2, enzyme de conversion de l'angiotensine 2) en différentes autres angiotensines, fort utiles pour l'organisme. ACE2 est une protéine (une enzyme) arrimée à la membrane de plusieurs types de cellules en particulier les cellules de l'épithélium nasal, pulmonaire et plusieurs autres tissus de notre organisme. Les protéines de surface qui forment la couronne de la particule virale du coronavirus (voir article précédent *), possèdent une affinité chimique pour l'enzyme ACE2. Cette affinité chimique entre les deux entités ouvre la voie d'accès au coronavirus pour arriver à travers différentes étapes, au cœur de nos cellules pour y accomplir son cycle infectieux. Le coronavirus se fixe grâce à ses protéines (spéciales) situées à l'extérieur de son enveloppe phospholipidique à l'enzyme qui dégrade l'angiotensine 2 et commence à progresser vers l'intérieur de la cellule. Le complexe virus-ACE2 provoque l'invagination de la membrane cellulaire vers l'intérieur et forme une vésicule qui va migrer vers le cytoplasme où l'ARN du coronavirus sera libéré et entrera en action. Là où il n'y a pas de récepteurs spécifiques pour un virus particulier, les cellules ne seront pas infectées. ACE2 est l'objet de l'attention de la recherche scientifique pour le potentiel qu'elle offre dans la diminution des effets hypertenseurs de l'angiotensine 2. ACE2 amoindrit les effets de l'angiotensine 2 en la convertissant en plusieurs autres types d'angiotensine non hypertenseurs. Si les particules virales prennent comme cible ACE2, son effet hypotenseur est affecté : un dilemme en somme ! La logique serait de fermer cette porte d'entrée du virus, en imaginant une substance inoffensive qui réagirait avec le récepteur à la place du virus et surtout avant que le virus n'y arrive. Mais le fait est que cette porte d'entrée a une fonction réelle pour la cellule et pour l'organisme tout entier. Comment faire ? Les jeunes chercheurs ne baissent jamais les bras et au moment où nous lisons ces lignes, des armées entières de chercheurs dans le monde œuvrent pour trouver le moyen le plus sûr pour neutraliser cet agent infectieux qu'est le coronavirus, et font reculer les limites de nos connaissances concernant les agents pathogènes et leurs effets sur notre santé. Il y a des situations où les récepteurs ACE2 sont plus nombreux dans les cellules rendant le sujet plus vulnérable au virus du type coronavirus en lui offrant un plus grand nombre de portes d'entrée.



AFFINITÉ CHIMIQUE ET INTERACTIONS VIRUS-CELLULES

Au niveau cellulaire, les lois de la chimie et de la physique gouvernent les processus biologiques à la base de la vie cellulaire. Ainsi donc, l'interaction virus-cellules, l'affinité chimique et la collision aboutissent à la rencontre de deux entités biologiques incompatibles, que sont la cellule humaine dotée d'un récepteur spécifique et la particule virale du coronavirus dotée de protéines de surface, permettant à ce dernier d'accéder au cœur de nos cellules. Le système immunitaire réagit avec une certaine inertie et non instantanément. Il doit identifier le corps étranger avant de se préparer pour le détruire. Ajoutons aussi que quand le virus s'engouffre à l'intérieur de la cellule, il ne laisse pas de trace à l'extérieur pour que le système immunitaire l'identifie et le neutralise. Ajoutant aussi que le virus touche en premier lieu les tissus périphériques de l'organisme (la peau, les muqueuses nasales, le tissu pulmonaire, l'épithélium intestinal, etc.) dont la face externe ne baigne pas dans la circulation sanguine où le système immunitaire est actif, comme c'est le cas pour les tissus internes. Bien que les tissus externes se défendent par diverses sécrétions (salive, larme, suc gastrique, suc intestinal, mucus nasal ou pulmonaire), il est clair que cela ne décourage pas le coronavirus. Le virus est intercepté par le système immunitaire de l'organisme lorsqu'il se retrouve dans la circulation sanguine, pas avant. L'organisme humain a certes ses atouts mais aussi ses limites physiologiques : un organisme vigoureux se défend bien mieux qu'un organisme physiologiquement limité qui aura besoin d'une plus grande prise en charge médicale. L'être humain dispose du pouvoir de stopper les collisions entre les virus et les cellules de son organisme, d'éviter l'interaction entre les protéines S du coronavirus et de l'enzyme ACE2 de ses cellules et par conséquent d'éviter l'infection et la maladie. Ceci par une hygiène personnelle et collective, par l'hygiène du milieu environnant et par un comportement social coopératif, car le virus peut être bloqué si la voie ne lui est pas ouverte par les diverses négligences.

QU'EN EST-IL DES AUTRES VIRUS ?

Le virus du SIDA (Syndrome de l'Immuno-déficience Acquise), le VIH, utilise lui aussi un récepteur, appelé CD4, situé sur la surface externe d'un groupe de cellules sanguines engagées dans la défense immunitaire de l'organisme, les lymphocytes T. Ce qui handicape gravement les défenses immunitaires de l'organisme. L'interaction du récepteur cellulaire CD4 avec la glycoprotéine gp120 de l'enveloppe du vi-

rus aboutit à la fusion de celle-ci avec la membrane de la cellule cible et la progression du virus vers l'intérieur de la cellule. Mais la réalité semble plus compliquée car l'entrée de ce virus demande aussi un deuxième récepteur ou corécepteur (CCR5, C-C chemokine receptor type 5).

Le virus de la grippe aviaire H5N1 a comme récepteurs membranaires des molécules complexes (des oligosaccharides glycosylés terminant avec un acide sialique) ancrés dans la membrane des cellules épithéliales des voies respiratoires. La protéine de surface du virus de la grippe aviaire, une hémagglutinine, a une affinité chimique pour ces récepteurs membranaires et l'interaction entre les deux entités conduit vers la fusion de l'enveloppe virale avec la membrane de la cellule cible et la migration du virus vers l'intérieur de la cellule pour accomplir son cycle infectieux.

Nos cellules assurent avec le milieu qui les entoure des échanges de matière solide, liquide ou gazeuse avec une très haute sélectivité. Toutefois, des interactions chimiques peuvent se produire avec des substances inhabituelles comme les médicaments ou des substances polluantes, mais surtout avec des corps complexes comme les virus. Les récepteurs membranaires sont la voie par laquelle les virus arrivent à pénétrer au cœur des cellules humaines. La cellule qui ne dispose pas de récepteurs pour les virus n'est pas affectée, seules les cellules ayant un récepteur spécifique pour un virus seront affectées par le virus qui «reconnait» sa cible.

ENDOCYTOSES À RÉCEPTEURS

Serait-ce une faille dans la communication cellulaire au point où de grosses particules (relativement) comme les virus finissent par atteindre l'intérieur de la cellule ? Qu'en est-il des substances assez grosses dont la cellule a besoin pour fonctionner ? Clairement, les grosses structures moléculaires, comme les protéines par exemple, ne peuvent pas traverser la membrane cellulaire, elles sont exclues et seuls leurs acides aminés sont transportés à travers la membrane grâce aux transporteurs transmembranaires spécifiques des différents acides aminés. Toutefois, certaines protéines utiles pour la cellule, comme la transferrine qui transporte le fer à l'intérieur de la cellule, doivent traverser la membrane cellulaire et regagner le cytoplasme pour assurer leurs fonctions. La transferrine est une grosse molécule faite de 669 acides aminés et 44 fois plus lourde que le glucose. Elle transporte le fer d'un endroit à un autre de l'organisme et le transporte également vers l'intérieur de la cellule. Comment va-t-elle faire pour franchir la barrière membranaire de la cellule ? Des récepteurs de nature protéique (TfR, transferrin receptors) pour la transferrine sont ancrés dans la membrane

cellulaire et réagissent avec elle avec une grande affinité. L'interaction est suivie d'une invagination de la membrane cellulaire et la formation d'une vésicule ou endosome qui va migrer vers l'intérieur de la cellule et libérer son contenu. C'est une endocytose à récepteur. Voilà qui ressemble à l'entrée de la particule virale au sein de la cellule, sauf que les résultats sont complètement opposés : dans le cas de la transferrine, la vésicule est dégradée à l'intérieur de la cellule pour libérer le fer qui sera intégré à l'hémoglobine, alors que dans le cas de la particule virale, la vésicule libérera l'acide nucléique viral infectieux et délétère pour la cellule !

L'incorporation des grosses structures par les cellules et un phénomène réel utilisé par différents types de cellules pour incorporer différentes particules pour différents buts allant de la nutrition à l'immunité de l'organisme. Les récepteurs situés sur la face externe de la membrane cellulaire réagissent par affinité chimique avec des substances ou des structures complexes comme les bactéries ou les virus, s'en suit alors une série de processus qui conduisent la vésicule formée vers l'intérieur de la cellule, soit pour libérer la substance utile au fonctionnement de la cellule, soit pour dégrader la substance ou le corps étranger à l'organisme comme c'est le cas des cellules sanguines qui phagocytent les corps étrangers. Dans le cas de l'incorporation d'une particule virale comme le coronavirus, la cellule perd la partie : l'ARN viral infectieux accomplira son cycle et donnera de nouvelles particules virales qui iront s'attaquer à d'autres cellules-cibles.

Notre organisme est-il en mesure de surmonter par lui-même l'infection virale ? Comment prépare-t-il sa défense ? Peut-il s'en remettre sans aide thérapeutique ? De quel type d'aide a-t-il besoin ? Autant de questions qui attendent des réponses. Mais c'est une évidence, vaut mieux que le virus n'atteigne pas notre organisme, vaut mieux qu'il ne réagisse pas avec nos récepteurs ACE2, c'est un problème physique de contact, de contagion et d'infection. Les mesures barrières rappelées, matin et soir, sont un minimum pour éviter d'entrer en contact avec le virus qui n'a pas de remède pour le moment.

Ceci est un bref aperçu simplifié des interactions virus-cellules humaines et des voies d'accès que les virus empruntent pour arriver au cœur de nos cellules. Beaucoup de détails concernant la diversité des récepteurs membranaires et les mécanismes de fixation des virus aux cellules et leur fusion avec la membrane cellulaire ont été occultés : le but est de répondre, même brièvement, à la question de l'accès des virus au cœur de nos cellules et particulièrement le coronavirus.

* Professeur en microbiologie, Laboratoire de mycologie, biotechnologie et activités des microorganismes, Département de Microbiologie, FSNV/UFMC, Constantine.

ALGER

Covid-19 : fermeture pour 15 jours de la direction régionale AADL d'Alger-est



L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, lundi dans un communiqué, la fermeture pour une durée de 15 jours, de la direction régionale AADL d'Alger-est (DRAE), à titre préventif contre la propagation de l'épidémie de la Covid-19. « L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) por-

te à la connaissance de ses souscripteurs que la direction régionale de l'AADL d'Alger-Est (DRAE) a été fermée pour une durée de 15 jours, comme mesure préventive contre la propagation de la Covid-19, parmi les souscripteurs », lit-on dans le communiqué posté sur la page officielle Facebook de l'AADL.

Cette décision intervient suite à l'enregistrement d'un nombre

de cas d'atteintes par le nouveau coronavirus (Covid-19), parmi les fonctionnaires et salariés de la DRAE, précisé-t-on dans le communiqué.

Face à cette situation, l'AADL appelle l'ensemble de ses travailleurs et fonctionnaires, à la nécessité de faire preuve de vigilance et de prudence et au respect des mesures préventives visant à juguler la propagation de l'épidémie.

Salon virtuel du Livre

Les éditions 'El Djazaïr Taqraa' a lancé, récemment, un salon du Livre virtuel sur une plateforme de vente électronique regroupant les ouvrages de plus de 80 maisons d'édition algériennes et étrangères et propose des packs et des ventes promotionnelles jusqu'au 12 novembre. Cet éditeur propose un riche catalogue, en langues arabe, française et anglaise, de littérature, de livres scienti-

fiques, d'histoire ou encore d'ouvrages religieux en plus de packs regroupant les oeuvres d'auteurs universels. Organisé sur la plate-forme dreads.com ce salon propose également des remises et des offres promotionnelles avec des livraisons sur toutes les villes du pays. L'éditeur explique avoir organisé cette manifestation virtuelle afin de parer à l'annulation du Salon international du Li-

vre d'Alger (Sila) et soutenir le secteur du Livre.

D'autres maison d'éditions à l'image de 'Barzakh', 'Média plus' et des 'éditions Anep' ont, également organisé des ventes promotionnelles dans différents réseaux de librairies et d'associations culturelles, également dans l'objectif de soutenir le secteur du Livre, en grande souffrance en cette période exceptionnelle.

Exposition sur les métiers de la restauration

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a inauguré, dimanche, une exposition sur les métiers de la restauration utilisés lors des opérations de réhabilitation à la Citadelle d'Alger, indique le ministère dans un communiqué. Ouverte au public durant une semaine, l'exposition « s'inscrit dans le cadre de l'exploitation des sites archéologiques et monuments historiques classés », précise-t-on de même source. La ministre a visité, à cette occasion, quelques « bâtisses » restaurées de la Citadelle, tout en s'enquérant de l'état d'avancement des tra-

vau de restauration des autres parties du monument. Elle a instruit, à ce titre, les responsables de ce site historique important, à redoubler d'efforts afin de faire de la Citadelle d'Alger une « destination culturelle et touristique par excellence » ouverte aux visiteurs notamment les écoliers.

L'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC) prévoit quotidiennement, à partir de lundi, des visites de 30 minutes, avec droits d'accès fixés à 500 DA pour les adultes, 250 DA pour les 10-18 ans et gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

La construction de la citadelle a été entamée au XVIe siècle par les frères Barberousse et est devenue le siège du pouvoir politique en 1816. Le site compte le palais du dey, le palais des beys, une mosquée pour le dey et une autre pour les janissaires, des bains, des jardins en plus de structures militaires et des fortifications. Après plusieurs opérations de restauration non abouties, des travaux d'urgence et de sauvegarde de la Citadelle ont été entamés en 2005, sur 9 bâtisses du site, avant que les travaux de restauration ne soient engagés, en 2011.

KHÉMIS MILIANA

La Protection civile sensibilise

Les services de la Protection civile d'Aïn Defla ont organisé dimanche, à Khémis Miliana, une campagne de sensibilisation sur la prévention contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), a-t-on appris du chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué.

Précédée d'une opération de désinfection des grandes artères et avenues de la ville de Khémis Miliana, cette campagne, à laquelle

plus de 40 agents de la Protection civile, tous grades confondues, ont pris part, a notamment été axée sur les mesures préventives, à même d'empêcher le virus de gagner du terrain, a indiqué le capitaine Kamel Hamdi.

Des conseils ont été à l'occasion prodigués aux citoyens par les haut-parleurs des véhicules de la Protection civile, afin de les sensibiliser sur l'importance de porter le masque de protection en sortant

de chez eux, à fortiori lorsqu'ils se rendent dans les endroits de grande effervescence, a-t-il souligné. L'importance du lavage fréquent des mains et du respect de la distanciation physique ont, également, été mis en évidence au cours de cette opération, a-t-on ajouté. « Il est fondamental que la population fasse preuve de vigilance en respectant les mesures barrières afin de faire face à cette pandémie et arriver à casser la chaîne de contamination », a observé M. Hamdi. Des campagnes similaires auront lieu les prochains jours dans d'autres communes de la wilaya, a-t-on fait savoir de même source.

TIZI-OUZOU

CNAC : Formation sur l'entrepreneuriat au profit des universitaires

Une formation qualifiante de « sensibilisation à l'Entrepreneuriat » a été organisée, dimanche, par la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC), de Tizi-Ouzou, au profit d'universitaires, a-t-on appris du responsable local de cet organisme, Hakim Ould Ali.

Cette session abritée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la wilaya et qui s'étale sur 3 jours, est destinée aux universitaires inscrits à l'Agence de wilaya de l'Emploi (AWEM), dans le but de leur « offrir une qualification leur permettant de s'insérer dans le monde de l'entrepreneuriat », a souligné M. Ould Ali. Il s'agit, a-t-il précisé, d'universitaires « n'ayant pas pu s'insérer dans le monde du travail, dans leurs spécialités universitaires et qui veulent

se convertir, dans d'autres secteurs d'emplois offrant plus de débouchés ». Cela leur permet, a expliqué le même responsable, « d'acquérir une qualification qui les rend éligibles au financement de leurs projets par la CNAC ou d'autres organismes ». Habituellement organisée chaque 2 mois, depuis son lancement, seules 2 sessions de cette formation ont été organisées cette année à cause de la crise sanitaire qui sévit depuis le mois de mars dernier, a fait remarquer M. Ould Ali. Par ailleurs, le même responsable a déclaré que la CNAC a financé quelque 107 projets, dans divers secteurs d'activités, depuis janvier dernier. « Un nombre qui aurait pu être plus important si ce n'était le contexte de crise sanitaire » a-t-il souligné.

Infractions aux mesures préventives

Les services de la Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont renforcé et adopté le plan de la lutte contre les infractions aux mesures préventives contre la propagation de la Covid-19, a-t-on indiqué, dimanche, dans un communiqué de ce corps sécuritaire. « Suite au regain des cas de contamination enregistrés ces derniers jours, les services de la Sûreté de wilaya ont entrepris de renforcer leurs actions pour veiller au respect des mesures préventives du protocole sanitaire en vigueur, notamment le res-

pect de la distanciation sociale, le port du masque (bavette) et les contrôles des divers commerces ouverts au public », a-t-on relevé dans le document de la Sûreté de wilaya. Dans le même sillage et dans un bilan bimensuel, la Sûreté de wilaya a indiqué que ses services ont mené, durant les mois de septembre et octobre, quelque 4.291 opérations de sensibilisation au port obligatoire du masque, notamment dans les lieux publics, et relevé 239 infractions liées au non-respect de cette mesure préventive.

GHARDAÏA

Réactivation du dispositif de veille et d'alerte sanitaire

Un dispositif de veille sanitaire et d'alerte du Covid-19 vient d'être réactivé et renforcé, à titre préventif, dans les différentes localités de la wilaya de Ghardaïa, a affirmé lundi, le wali Boualem Amrani. Ce dispositif de veille « actif » et de vigilance, auquel sont associés l'ensemble des acteurs intervenant dans la lutte contre le coronavirus, en particulier les membres de la société civile et les comités de quartiers, a été renforcé par la participation des spécialistes médicaux et autres compétences, a précisé le wali à l'APS. Le dispositif veille à mettre en place l'ensemble des mesures de prévention et de précaution nécessaires pour faire face à la deuxième vague de la pandémie du coronavirus et suivre l'évolution de la situation épidémiologique, dans la wilaya. L'évolution de la situation épidémiologique dans la région est en grande partie liée à la mobilité des personnes et au non-respect des mesures de prévention préconisées par le Comité scientifique sanitaire national, a expliqué M. Amrani. Il a dans ce sens appelé les citoyens à respecter le protocole mis en place pour endiguer la propagation de la Covid-19, notamment les mesures d'hygiène élémentaires, telles le lavage des mains, l'utilisation des masques buccaux de protection ainsi que la distanciation sociale et d'éviter les rassemblements dans les espaces publics et promiscuité. Le wali de Ghardaïa a plaidé en faveur d'une plus grande implication de l'ensemble des citoyens et des acteurs concernés et la mobilisation des moyens à même de faciliter la gestion optimale des ris-

ques liés au coronavirus, notamment dans les structures sanitaires (hôpitaux, cabinets médicaux et autres). Dans le cadre de mesures préventives, de larges opérations de désinfection des lieux publics ont été lancées dans la nuit de dimanche à lundi, à Ghardaïa par la cellule de crise de la wilaya pour lutter contre la propagation du coronavirus, a-t-on constaté. Armées de moyens matériels conséquents, des équipes combinées d'intervention spécialisées dans la lutte contre les risques biologiques et d'épidémies de la Protection civile, les éléments des corps sécuritaires (Sûreté et Gendarmerie) ainsi que les agents de l'APC ont exécuté, durant la soirée, un nettoyage et une désinfection des espaces publics. Cette action de désinfection touchera l'ensemble des localités de la wilaya. Elle est appuyée par des campagnes de sensibilisation sur le terrain menées par des imams et autres notables, pour inciter la population à se conformer aux mesures de confinement et aux consignes d'hygiène. Les efforts de la cellule de crise et de veille de la wilaya sont centrés sur le respect du confinement sanitaire partiel et la restriction de la circulation, en application des recommandations du Gouvernement. Toutes les collectivités de la wilaya de Ghardaïa sont mobilisées pour faire face à la pandémie. Des initiatives de contrôle et de sensibilisation seront prises, au quotidien, par les services de sécurité, les agents de contrôle du commerce et d'hygiène afin de protéger la santé et la sécurité des citoyens, ont indiqué les services de la wilaya.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

24 rabie el aouel 1442				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h53	12h32	15h21	17h46	19h06



EL TARF

Décès du directeur de l'Emploi par le Covid 19

A. Ouélaa

Une nouvelle aura eu l'effet d'un véritable choc et suscité énormément d'émoi, suite au décès de Békiri Ali, directeur de l'Emploi de la wilaya d'El Tarf. Le défunt, origi-

naire de la commune de Zitouna assurait l'intérim de ce secteur, depuis presque une année, et comme son pré-décèsseur il accomplissait un travail remarquable au sein de cette direction. Selon une source médicale de l'EPH 'Hadi Bendjédid' c'est dans l'après-

midi de ce dimanche que le défunt a été admis au service Covid et dans la soirée il a rendu l'âme. Ce décès subit d'une personne âgée à peine de 57 ans est sur toutes les lèvres, tant le défunt jouissait du respect et de l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

SKIKDA

Deux ex-maires condamnés à 2 et 4 ans de prison

Le Tribunal correctionnel de 1^{er} Instance de Azzaba (est de Skikda) a condamné, dimanche, 2 anciens présidents de l'APC de Skikda à 4 et 2 ans, dont un avec sursis pour corruption, a-t-on appris de source judiciaire. Le Tribunal a condamné un entrepreneur, poursuivi dans la même affaire, à 3 ans de prison et a acquitté la directrice de wilaya des Travaux publics. Les anciens présidents de l'APC de Skikda M.B. et K.T. ont été poursuivis pour délit de dilapidation de deniers publics ayant coûté

au Trésor public environ 1,1 milliard de DA sur des projets ayant duré plusieurs années, tandis qu'ils ne devaient prendre que quelques mois, ainsi que sur des projets non encore achevés, à ce jour, et sur un autre qui n'a jamais été lancé, selon l'arrêt de renvoi.

Des services compétents ont ouvert des enquêtes approfondies sur 3 marchés passés par la commune de Skikda durant le mandat de K.T. et maintenus sous le mandat de son successeur M.B. Outre

ces deux présidents d'APC, les enquêtes qui avaient révélé l'implication de cadres de la même collectivité, un cadre de la direction des Travaux publics et 2 entrepreneurs, ont, notamment, montré un non-signeusement délibéré de retard de plusieurs années, dans la réception de projets, dont celui de l'aménagement de la corniche de Stora.

Le représentant du parquet avait requis des peines de prison ferme de 7 ans à l'encontre des 2 anciens présidents de l'APC de Skikda.

JIJEL

Une opération d'immigration clandestine déjouée, 2 arrestations

Les éléments de Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ), relevant de la Sûreté de daïra de Chakfa (Jijel) ont déjoué une opération d'immigration clandestine et arrêté 2 jeunes organisateurs de la traversée par mer, a-t-on appris dimanche, du responsable de la cellule de communication et des relations publiques, auprès de ce corps de sécurité, le commissaire principal de police, Aziza Djrourou.

Agissant sur la base de renseigne-

ments dénonçant des jeunes qui organisaient une opération d'immigration clandestine, les éléments de la BMPJ ont intensifié les recherches et les investigations et sont parvenus à identifier les suspects, a précisé la même source, à l'APS.

Il s'agit, a ajouté la Commissaire principale de police, de 2 jeunes âgés de 27 et 28 ans qui organisaient des opérations d'immigration clandestine. Il a été procédé, durant cette opération, à la saisie d'un

moteur d'une embarcation, de 30 litres de carburant en plus d'un ventilateur pour embarcation à moteur, un gilet de sauvetage, un chariot de transport d'embarcation de grand format, a ajouté la même source.

Après la finalisation des procédures légales d'usage, les deux individus qui ont été présentés devant les instances judiciaires ont été mis sous mandat de dépôt, a indiqué la Commissaire principale de police Aziza Djrourou.

BATNA

800 logements publics locatifs attribués «début 2021»

Pas moins de 800 logements publics locatifs (LPL) se trouvant sur le site 'El Manchar' près de la cité Kéchida de la ville de Batna, seront remis à leurs attributaires « au début de l'année prochaine », a indiqué, dimanche, un communiqué de la cellule de communication de l'APC de Batna. Les clés de ces logements seront remises « au plus tard, à la fin du mois de février prochain, sur la base des affirmations des services de l'Office de promotion et gestion immobilière », selon le communi-

qué qui a précisé que des « sorties régulières sont effectuées pour suivre l'avancée des travaux et veiller à leur conformité aux normes ». Selon le document, la remise des logements aura lieu après l'achèvement des travaux de raccordement aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et de gaz, outre les travaux d'aménagement extérieur et de revêtement des routes de la cité.

La même source a ajouté que le président de l'APC a rencontré, la

semaine passée, des représentants de l'Association des attributaires de ces logements qui avaient demandé de hâter les travaux restants pour leur permettre d'occuper leurs logements. Ces logements font partie d'un programme de 1.421 unités LPL dont le tirage au sort de leur attribution a été effectué, en août dernier, mais la remise des clés n'a pas eu lieu à cause du retard dans l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur et de raccordement aux divers réseaux.

ANNABA

Régularisation des biens immobiliers du Complexe Sider El Hadjar

Le transfert des biens immobiliers du Complexe sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) depuis le Groupe Sider, a été officialisé dimanche, par la signature des actes en présence du wali d'Annaba, Djamel Eddine Berimi. La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la direction générale du Groupe Sider, à Chaïba dans la commune de Sidi Amar (Annaba) par le P-DG du Groupe Sider, Lakhdar Ouchich, la présidente du conseil d'administration du Complexe Sider El Hadjar, Mme Djamilia Labyadh et l'inspecteur régional des Domaines publics et de

la Conservation foncière chargée des domaines publics de la wilaya d'Annaba, Halim Aber.

L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts d'assainissement de la situation des biens immobiliers du Complexe Sider El Hadjar restée suspendue à cause des opérations de restructuration du complexe qui remontent, à fin 2018, selon les explications données en marge de la cérémonie de signature. Cette régularisation permettra au Complexe Sider El Hadjar de consolider son capital commercial, de promouvoir son poids économique lors des transactions notamment

bancaires et de booster les investissements projetés au complexe, est-il indiqué. Les biens immobiliers transférés portent sur près de 758 ha représentant le terrain réservé aux structures diverses du complexe dont la valeur estimative dépasse les 100 milliards de DA, selon le P-DG du Groupe Sider à Annaba.

Le complexe Sider El Hadjar, une filière du Groupe Sider, emploie plus de 6.000 travailleurs et occupe une superficie totale de 903 ha, incluant le terrain des structures relevant du complexe et se trouvant, en dehors de la périphérie de l'usine.

OUARGLA

Un nouvel atelier de fabrication de masques chirurgicaux

Un atelier de fabrication de masques chirurgicaux, fruit d'un investissement privé, est entré en phase d'activité dans la daïra de Hassi Messaoud (80 km sud-est de Ouargla), a-t-on appris dimanche de son gérant Belkheir Tarfaoui.

Implanté dans la zone industrielle d'Irara (périphérie de Hassi-Messaoud), le projet consiste, dans sa première phase, en la fabrication de masques chirurgicaux stérilisés destinés à filtrer les bactéries et à éviter de contrac-

ter un virus, avec une capacité de production de 40.000 à 50.000 unités/jour, et ciblant notamment les structures hospitalières et les pharmacies, a-t-il indiqué.

Dotés d'un équipement sophistiqué permettant d'avoir un produit conforme aux normes internationales, l'atelier, dont la commercialisation des produits n'a pas encore été entamée, dans l'attente de la certification qualité, a généré 25 emplois (toutes catégories confondues), a-t-il ajouté.

MILA

Relogement de 181 familles victimes du séisme

Pas moins de 181 familles touchées par les séismes, survenus les 17 juillet et 7 août derniers à Mila, ont été relogées dans la région de Ferdoua, dans la commune de Sidi Marouane, tandis que 359 aides ont été octroyées aux personnes souhaitant bénéficier de parcelles de terrain pour y construire leurs habitations. « Cette opération représente une première tranche de la prise en charge des sinistrés et de la matérialisation de l'engagement des autorités envers eux », a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Moundji Abdallah, en président en compagnie du Secrétaire général du ministère du Logement, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed El Habib Zahana, la cérémonie de remise des clés et des aides au siège de la wilaya. Le même responsable a précisé, en ce sens, que 181 familles ont bénéficié de logements sociaux publics locatifs, dont 62 sont alloués au profit des habitants de la vieille ville de Mila, touchés par le séisme, alors que le reste est issu du quartier sinistré d'El Kherba. Aussi, des décisions relatives à l'octroi de 359 aides ont aussi été distribuées aux personnes souhaitant bénéficier de parcelles de terrain pour la construction d'habitations et ce, après l'achèvement de l'étude des dossiers par la Commission nationale en charge de cette opération, a-t-il dit. Selon Moundji Abdallah, la commission a étudié 816 dossiers de sinistrés dont les habitations sont classées rouge (niveau 5) et orange (niveau 4) sur plus de 1.660 dossiers reçus, révélant que l'étude du reste des dossiers est toujours en cours afin d'annoncer les conclusions dans les prochains jours. La même source a également précisé que l'orientation des bénéficiaires vers des aides au logement est dictée par « les demandes des personnes con-

cernées, elles-mêmes », faisant savoir que 434 personnes ont choisi cette option. S'agissant de ceux souhaitant bénéficier d'un logement public locatif, le même responsable a fait état de 119 dossiers avalisés de « façon définitive sur les 219 dossiers soumis à l'étude, évoquant la possibilité pour ceux dont les dossiers n'ont pas été acceptés, de déposer un recours auprès du ministère pour réétudier leur dossier. Il a, par ailleurs, rassuré les citoyens non concernés par la première tranche ou qui avaient déposé des recours que le dossier restera ouvert jusqu'à ce que tous les dossiers et appels soient examinés, cas par cas ». Pour sa part, le SG du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed El Habib Zahana, a déclaré que « l'Etat s'est engagé à tenir ses promesses au sujet de la prise en charge des personnes affectées par le séisme », précisant que « l'opération d'aujourd'hui sera suivie par d'autres engagements ». Et d'ajouter : « les efforts se poursuivront pour étudier les dossiers relatifs aux aides à la rénovation des logements endommagés et ceux concernant les lotissements destinés aux sinistrés ». Visitant en compagnie du SG du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le site de Ferdoua, vers lequel ont été transférées 181 familles sinistrées, M. Zahana a souligné l'importance de « fournir toutes les conditions nécessaires pour assurer une vie décente aux citoyens ».

De leur côté, les bénéficiaires ont exprimé leur « immense joie » d'avoir été relogés, à l'instar de Mme Djamilia Lahchili qui a passé avec sa famille deux mois et demi sous la tente, après que son habitation, située dans le quartier El Kherba, ait été endommagée. Une opération saluée également par Ammar Zagrou qui a loué les efforts de l'Etat pour les prendre en charge et les transférer dans des logements décentes.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

24 rabie el aouel 1442				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h39	12h18	15h08	17h33	18h53



Délégation communale El Emir Trois constructions illicites démolies au centre-ville



Houari Barti

Trois constructions illicites ont été démolies hier, dans trois opérations distinctes par les services communaux relevant de la délégation El Emir (centre-ville), a-t-on appris auprès de la dite délégation. Exécutées en présence de la force publique, ces opérations de démolition ont été menées en coordinations avec la Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) au niveau de trois sites distincts.

Selon les mêmes sources, la première opération a ciblé une construction illicite érigée sur la terras-

se d'un immeuble de la Cité Jean de La Fontaine. Réalisée en coordination avec la 11^{ème} Sûreté Urbaine, l'opération a permis la saisie de l'ensemble des matériaux de construction qui devait servir à l'achèvement des travaux déjà bien entamés, expliquent les mêmes sources.

La deuxième opération de démolition a également ciblé une construction illicite en voie d'achèvement sur la terrasse d'un immeuble à la rue Cpt Hadri, toujours au centre-ville. Là aussi, souligne la même source, la tentative de construction illicite a été mise en échec et les matériaux de construction saisis, en

coordination avec les éléments de 16^{ème} Sûreté Urbaine.

La troisième et dernière opération de démolition enregistrée hier, a ciblé une extension illicite réalisée par un habitant de la Cité «Mouloud Feraoun» (Ex-Cité Perret) qui aurait accaparé une partie du hall (parties communes) pour l'aménager en pièce supplémentaire à l'intérieur de son appartement. Cette dernière opération s'est déroulée en collaboration avec la 17^{ème} Sûreté Urbaine.

Pour rappel, deux opérations similaires ont ciblé, avant-hier, des tentatives de constructions illicites au niveau du quartier de St Pierre.

Direction de l'environnement Lancement de la première phase de classification des espaces verts

D. B.

Dans le cadre des dispositions prises par la direction de l'environnement pour la préservation des espaces verts de la wilaya, la première phase de classification de ces espaces au niveau du groupement d'Oran a été lancée il y a quelques jours, a-t-on appris de sources proches de la wilaya. Selon nos sources quatre sites ont été retenus pour la classification, à savoir un espace vert situé à Bir El Djir, l'espace situé à l'intérieur de l'université USTO.MB et deux autres espaces à Canastel. Selon les mêmes sources, le choix de ces sites intervient après plusieurs rencontres et sorties sur terrain des responsables de la direction de l'environnement, du réseau « Citoyens Environnement », la conservation des forêts et l'association « Chafiaa Allah ». Nos interlocuteurs indiquent que ces espaces feront l'objet d'importants travaux d'aménagement après une étude minutieuse élaborée par des experts en la matière. D'autre part et selon le schéma directeur des espaces publics établi par la division de l'urbanisme de la commune d'Oran, sur 216 hectares disponibles, seuls 30% sont traités et exploités comme étant des lieux de détente destinés à la population oranaise. Selon des sources proches de la division, le schéma directeur des espaces publics élaboré par la commune s'inscrit dans la continuité de l'étude du schéma directeur des espaces verts, le but étant de mettre en place des outils modernes de gestion de l'espace. « En comptant les terre-pleins et les ronds-points, le schéma directeur des espaces verts a révélé l'existence de 216 hectares d'espaces verts à Oran. Si l'on divise cette surface par le nombre d'habitants d'Oran, l'on se retrou-

ve avec 3 m² pour chaque citoyen ce qui est très loin de la norme nationale et internationale qui est de 10 m² par personne. C'est dire l'énorme déficit», affirme notre interlocuteur qui rappelle en passant que, sur ces 216 hectares, seuls 30% sont traités et exploités comme étant des lieux de détente pour la population oranaise. Notre source explique que l'étude qui a été élaborée par la division de l'urbanisme a pour objectif, dans une première étape, d'identifier et de faire un état des lieux de ces espaces publics, notamment les places et placettes et, dans une deuxième étape, de lancer des travaux de réhabilitation et de réaménagement pour les rendre plus attractifs pour le citoyen oranais. Il y a lieu de signaler qu'une étude inhérente au schéma directeur des espaces verts a été élaborée il y a plus de cinq années et a été approuvée par la commission technique de wilaya. L'étude en deux phases concerne l'identification de l'ensemble des espaces verts, la détermination de leur cadre juridique et, enfin, leur classification soit en jardin, en rond-point, en terre-plein, en espace de dépendance, en aire de jeu, etc.

Cette étude, qui a coûté quelque 200 millions de centimes, constitue, selon ces mêmes sources, un outil fiable de gestion de ces espaces. Il s'agit, là, d'une première pour la ville d'Oran puisque, à travers ce schéma directeur, les différents services auront à leur disposition une cartographie de l'ensemble des espaces verts de la ville. La mise sur pied de cette cartographie devrait permettre la préservation des rares espaces verts qui n'ont pas encore été envahis par le béton. La cartographie sera aussi mise à la disposition des différentes directions qui interviennent directement sur les réseaux.

Érigé il y a plus de trois années près du CEM Benzerdjeb Un mur sur le trottoir menace la vie des élèves et des riverains

K. Assia

Un appel pressant a été lancé, hier, par les habitants du quartier Haï Chouhada (ex-les Castors) pour se pencher sur leurs doléances qui s'articulent autour de l'amélioration de leur cadre de vie. Avec la rentrée scolaire, le mur érigé sur une partie du trottoir, en face du CEM « Dr. Benzerdjeb » continue à susciter le mécontentement des parents d'élèves et rien n'a été fait pour répondre aux attentes des riverains pour sécuriser les lieux. Plus de trois ans après l'arrêt du chantier de construction d'un centre commercial sur le site mitoyen au siège du secteur urbain « El Makkari » et donnant également sur le stade de quartier, le mur érigé pour clôturer l'enceinte de ce projet à l'arrêt n'a pas encore été démolit, au grand dam des habitants. C'est en effet l'inquiétude chez les familles et surtout chez les parents d'élèves, indique-t-on du côté des membres du comité de quartier de Haï Chouhada ex-les Castors. Depuis plusieurs mois, des appels incessants ont été lancés par les familles aux

responsables locaux et rien n'a été fait pour y remédier. Les habitants appréhendent le pire puisque ce mur de clôture a été érigé sur un trottoir et les élèves sont contraints de marcher sur la voie, ce qui les expose au danger des accidents lancés-t-on. A vrai dire et selon nos interlocuteurs, c'est un danger permanent auquel sont exposés, chaque jour, les collégiens y compris les habitants des lieux. Outre ce mur, une fosse et un trou béant se trouvent de l'autre côté de cette enceinte, de quoi faire paniquer les habitants. A vrai dire, les riverains appréhendent le pire chaque fois qu'un élève emprunte cette artère. Dans ce registre, on saura que la daïra d'Oran a été chargée, sur directives du wali d'Oran, pour prendre en charge les préoccupations des habitants. En effet, plusieurs lettres ont été adressées ces dernières années aux responsables pour rendre le trottoir du CEM « Dr. Benzerdjeb » à son état initial et ce en application de l'arrêt du 9 janvier 2017. L'article 2 de l'arrêt de mars 2014 ordonne, dans le cadre de la préservation de la vie des élèves et

aussi la sécurité de la route du côté nord à l'arrêt des travaux, apprend-on. Depuis, le chantier est à l'arrêt et le mur par contre est toujours érigé, au grand désespoir des familles. Les membres du comité de quartier exigent l'aménagement des passages piétons près de la mairie et des 3 établissements scolaires. Ils demandent l'aménagement du stade de proximité Dr. Benzerdjeb en combiné et gazon artificiel. Ils réclament aussi la réalisation d'une maison de jeunes où des cours dans différentes matières seront donnés par des bénévoles. Il est aussi question d'aménager un cercle pour les citoyens de 3^{ème} âge, un lieu de rencontres et d'échanges pour ces pères de familles. Autre doléance est celle liée à l'aménagement d'un boulodrome pour les joueurs de pétanque, en plus d'espaces verts pour le quartier. Autant de préoccupations qui, une fois concrétisées, permettront, selon les concernés, à préserver ce quartier qui jadis faisait la fierté de ses habitants. Le but est de préserver cet environnement et de veiller à la sécurité de ses occupants indique-t-on.

El Akid Lotfi et Es-Seddikia Plus de 5 milliards pour le revêtement de la voirie

J. Boukraa

Une importante opération de réhabilitation et de revêtement de la voirie a été lancée par la division de la voirie et de la circulation de la commune d'Oran. L'action a touché le quartier El Akid Lotfi au secteur urbain El Menzah et Es-Seddikia. Selon le directeur de la DVC, chaque quartier a bénéficié d'une opération et les travaux ont été lancés. En plus du traitement des nids-de-poule et du revêtement de la voirie, la signalisation horizontale, comme les passages à piétons, et la signalisation verticale, notamment les feux tricolores, a été aussi programmée dans cette opération. En effet un programme de pose de bitume sur 5 kilomètres de voirie urbaine a été lancé par l'APC d'Oran, en complément du programme de la direction des travaux publics déjà en cours. Une opération qui cible les quartiers de Sidi El Houari, Es-Seddikia et El-Mokrani. Une enveloppe de 5 milliards de centimes est consacrée à cette opération de bitumage. Toujours en matière de voirie urbaine, des appels d'offres ont été lancés le mois d'août par l'APC d'Oran en prévision d'une vaste opération de pose de bitume au niveau de la zone Oran-Ouest,

notamment, à Haï Benarba, El Hassi, Douar Tiartia et les Amanadiers, ont annoncé par ailleurs des sources de la DVC. D'un coût global de 20 milliards de centimes, l'opération en question consistera à la pose de bitume dans des zones démunies de voirie urbaine d'une longueur de 20 kilomètres linéaires. D'autre part une enveloppe de 26 milliards de centime a été débloquée par la direction des travaux pour la réfection de la voirie au niveau du grand groupement urbain d'Oran.

L'opération scindée en quatre phases et qui a déjà été lancée s'étalera jusqu'au premier trimestre de l'année prochaine. Selon la direction des travaux publics, la première et deuxième phases ont ciblé 56 rues de la daïra d'Oran. Durant ce mois de novembre, une autre opération de réfection d'une douzaine de routes sera lancée dans le cadre de la 3^{ème} phase du projet. Les travaux vont toucher les secteurs urbains Ibn Sina, El Makkari, El Badr, Bouamama, USTO. Le choix d'entreprises qui vont prendre en charge ces travaux est en cours. Les trois phases ont nécessité une enveloppe de 100 millions de dinars. Selon la même source, la quatrième phase va cibler les routes urbaines des autres daïras.

Bousfer Chute mortelle du 4^{ème} étage d'une jeune femme

Une jeune femme de 22 ans a été victime d'une chute mortelle hier matin dans la commune de Bousfer. L'infortunée a chuté du 4^{ème} étage d'un établissement hôtelier peu après 1 heure du matin.

Souffrant d'un poly traumatisme, la victime a rendu l'âme sur les lieux. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Aïn El Turck. Une enquête a été ouverte.

J. B.

⊙⊠⊡⊢⊣⊤⊥⊦⊧⊨⊩⊪⊫⊬⊭⊮⊯⊰⊱⊲⊳⊴⊵⊶⊷⊸⊹⊺⊻⊼⊽⊾⊿

Optez pour le meilleur

PixX



X
PIXX
X
2000

Appels et SMS illimités vers Mobilis

4000 DA vers tous les réseaux

30 Go + **Gratuits**

Validité 30 Jours



Bénéficiez des plans PixX via
*600#, l'application **MobiSpace**
ou l'interface web meetmob.mobilis.dz

www.mobilis.dz mobilis

ANEP N° 2016017962 Le Quotidien d'Oran 10/11/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE MASCARA

NIF : 408015000029011

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, la Direction des Travaux Publics de La Wilaya de Mascara informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif au Renforcement RN17A Sur 42 Km Section Entre PK17+890 Et PK82+190 (BOUHANIFIA ET LW MOSTAGANEM PASSANT PAR MOHAMMADIA), Lot 06 : Achevement Des Travaux De Renforcement De La RN17A Section Du PK36+000 Au PK43+300 Entre Mohammadia Et L'intersection RN17A/CW43. Paru sur les quotidiens nationaux (الحرية) en date du 22/10/2020 et (Quotidien-Oran) en date du 02/11/2020, qu'à l'issu de l'évaluation des offres techniques et financières, le lot est attribué provisoirement à :

N° Lots	Entreprise	Montant (DA)	Délai	Note globale	Observation
Lot 06 : Achevement Des Travaux De Renforcement De La RN17A Section Du PK36+000 Au PK43+300 Entre Mohammadia Et L'intersection RN17A/CW43	EURL MEZOUGH MOHAMED -MASCARA- NIF :0004429066291089	50 703 758.00	04 MOIS Et 25 Jours	78.63 pts	Offre moins disante

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offre, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou la presse, auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Mascara.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR

ANEP N° 2031007301 Le Quotidien d'Oran 10/11/2020



**ENTREPRISE PORTUAIRE D'ORAN
CONDOLEANCES**

La Direction Générale, Le Comité de Participation, la Section Syndicale et l'ensemble de l'encadrement et Travailleurs du Port d'Oran, Présentent au Président De Groupe SERPORT **Monsieur ACHOUR DJELLOUL**, leur sincères condoléances, suite au décès de son Oncle Paternel **Monsieur ACHOUR AHMED** et l'assurant de leur soutien et compassion.

Que dieu puisse accueillir le défunt en son vaste Paradis.

انا لله وانا إليه راجعون

ANEP N° 2031100626 Le Quotidien d'Oran 10/11/2020

Office Public des Ventes
Maître : ABBADI Abdelkader
Commissaire-priseur près le Tribunal d'Oran
19, Rue Ho Chi Minh - ORAN - Tél & Fax : 0777.10.45.68
**AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AVEC ADMISSION DE SOUMISSIONS CACHETEES SEULEMENT**

Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du public, qu'il sera procédé à la Vente aux Enchères Publiques le jeudi 19/11/2020 à 09 H 30 du Matériel ci-après désigné appartenant à la société «ENTREPRISE INERGA OUED TLELAT». **Lieu de visite et de vente à l'adresse sus indiquée : OUED TLELAT Route de Braya.**

LOT N°	DESIGNATION	OBSERVATIONS
01	- Panneaux métalliques (Supérieur à 01)- 03 Cabines usagées	
02	- Panneaux métalliques (Inférieur à 01)- 03 Cabines C3 usagées	
03	- Tour d'étalement- Armoires Vestiaire	
04	- Echafaudage grande quantité	
05	- 09 Cabines obsolètes	
06	- 11 Cabines usagées- Sommier métalliques incendiés	
07	- Stock (Coude PVC Diamètre 140 - Tuiles DMS - Y PVC Diamètre 125)	
08	- Grue fixe POTAIN en panne sans papiers	
09	- Citerne 27.000 L (sans papiers) usagée	

Condition de Vente : Par soumissions cachetées seulement.
- **PORT DE BAVETTE OBLIGATOIRE.**
- Paiement d'une caution de 50.000.00 DA pour chaque lot non remboursable après désistement.
- Clôture des soumissions la veille de la vente à 16 heures.
- Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'office du C.P. ou Téléphoner au 0777.10.45.68.

Le Commissaire-priseur
Maître ABBADI A.E.K

Sit-in, arrêt de travail, AG extraordinaire... Les lycées en ébullition

Sofiane M.

Le bureau local du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) a appelé, hier dans un communiqué public qui a sanctionné son AG extraordinaire du samedi 7 novembre en cours, à une « mobilisation générale des travailleurs du secteur de l'Education nationale dans la wilaya d'Oran contre l'injustice et l'abus de pouvoir administratif ».

Le Snapest exige l'envoi en urgence d'une commission d'enquête ministérielle sur la gestion administrative et pédagogique de ce secteur à Oran avec l'implication de tous les partenaires sociaux. Un rassemblement de protestation sera organisé ce mardi à 14 h 00 devant l'académie à l'appel de ce syndicat qui a également incité ses adhérents à boycotter la dernière séance de la matinée d'aujourd'hui dans les lycées. Des AG des enseignants du cycle secondaire sont prévues ce mardi pour décider des actions à entreprendre dans les jours à venir pour dénoncer la « mauvaise gestion administrative », le lourd volume horaire et le non-respect du protocole sanitaire dans les établissements scolaires. Le syndicat dénonce en effet dans son communiqué la « négligence dans l'application et le suivi du protocole de prévention contre le Covid-19 dans le sec-

teur ». Il regrette aussi les retards injustifiés dans le versement des salaires des travailleurs du secteur à Oran, la non-prise en considération des recours et des requêtes des enseignants et de leurs syndicats et les difficultés rencontrées par les enseignants résidant hors wilaya dans leurs déplacements durant ce confinement sanitaire. La rentrée scolaire dans les cycles moyen et secondaire a débuté sur fond de contestation à Oran. Les syndicats autonomes du secteur s'accordent sur le fait que l'application du protocole sanitaire contre le Covid-19 annoncée en grande pompe par les pouvoirs publics demeure « impossible » dans la quasi-totalité des établissements scolaires des trois cycles en raison essentiellement de l'inexistence des moyens et autres équipements de protection. Les établissements scolaires n'ont pas été ainsi équipés de thermomètres frontaux sans contact et des masques chirurgicaux pour assurer une meilleure prévention des élèves. Les organisations syndicales autonomes (Cnapest, Snapest, Cela, Unpef...) appréhendent aussi cette reprise des cours dans les deux cycles moyen et secondaire à cause du lourd volume horaire des enseignants et le sureffectif enregistré dans la quasi-totalité des établissements scolaires. Dans la wilaya d'Oran, à titre d'exemple, le personnel en-

seignant de plusieurs lycées a boycotté la reprise des cours pour contester le « sureffectif, exiger la révision à la baisse du volume horaire des enseignants et réclamer l'ouverture de nouveaux postes budgétaires ». Dans le lycée Omar El Mokhtar à Akid Lotfi, le personnel enseignant se plaint du nombre impressionnant de lycéens inscrits qui avoisine les 1.100 élèves soit 47 classes. Même son de cloche dans le lycée Chellali Khadija à haï Bouamama qui croule sous le poids du sureffectif. Le problème est également soulevé dans le lycée Merah Abdelkader dans le quartier des Palmiers qui devra accueillir cette année près de 900 élèves. D'autres lycées à travers le territoire national souffrent aussi de ce problème de sureffectif provoqué essentiellement par l'octroi du droit au passage automatique aux élèves de la 4ème année moyenne. Les collégiens peuvent accéder, cette année à titre exceptionnelle, à la 1ère année secondaire avec une moyenne de 9 sur 20. Plusieurs organisations syndicales du secteur de l'Education ont programmé des AG pour consulter leurs bases sur les actions à entreprendre dans les prochaines semaines. Les délégués syndicaux promettent l'escalade et appellent à un front commun syndical pour appuyer les « légitimes revendications des travailleurs de ce secteur ».

Plaine de Melata 2.000 hectares consacrés à la semence des céréales



J. Boukraa

Dans le but de faire face à l'importation de la semence et de contribuer à la sécurité alimentaire, des efforts ont été déployés par les services agricoles de la wilaya pour l'augmentation de la superficie destinée à la multiplication et la production de la semence locale, notamment la semence de blé tendre et de blé dur. Le secrétaire général de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Oran a indiqué que les services agricoles prévoient l'augmentation de la superficie destinée à la production de la semence des céréales à 2.000 hectares au niveau de la plaine de Melata. L'irrigation sera assurée à partir de la station d'épuration d'El Kerma. Le but est l'extension des surfaces réservées à la production des semences de céréales à la faveur du soutien des agriculteurs à travers les crédits auxquels peuvent prétendre les agriculteurs désireux de développer des cultures intensives. Selon le même responsable, « la multiplication et le développement de la production de la semence doit obéir à des techniques,

et des recherches envisagées par les différents services comme les instituts d'agriculture de Hassi Bounif et l'institut national de la protection des végétaux de Misserghine et la création de société spécialisée dans la conservation de la semence et la préservation des différentes variétés ». Cette année et pour la troisième année consécutive, la région connaît un manque flagrant en matière de pluviométrie. Ce déficit se répercutera sur l'agriculture, notamment les grandes cultures comme les céréales. Devant cette situation et comme première mesure, « un appel a été lancé à la coopérative des céréales et de légumes et l'institut technique des grandes récoltes pour doter en semences uniquement les céréaliers spécialisés et qui respectent l'itinéraire technique et qui disposent de ressources d'eau pour une irrigation d'appoints pour sauver au moins les superficies réservées à la production de semences pour la prochaine saison, notamment à la plaine de Melata. Les cultures fourragères et le maïs sont aussi envisagées au niveau de la plaine de Melata » a ajouté le SG de la Chambre d'agriculture.

Faux et usage de faux dans des documents officiels Un réseau de six individus arrêté



K. Assia

Un réseau criminel composé de six individus âgés entre 29 ans et 53 ans, dont une femme, a été démantelé par les éléments de la Brigade de recherches et d'investigations (BRI) de la police judiciaire de la Sûreté d'Oran pour faux et usage de faux dans des documents officiels, mauvaise utilisation de la fonction, imitation de cachets et escroquerie, a déclaré hier à la presse l'officier Touati de la cellule de la communication de la Sûreté d'Oran. C'est à la suite d'une plainte déposée par une victime pour arnaque qu'une enquête a été ouverte, a noté l'officier précisant que les recherches ont permis d'identifier la tête

pensante de ce réseau et qui n'est autre qu'un agent à la délégation communale d'El Hamri. Le mis en cause a été arrêté en possession de trois faux cachets rectangulaires et ronds appartenant à des administrations et des institutions, des documents administratifs et une somme d'argent de 9,3 millions de centimes provenant de l'escroquerie en plus de photocopies de cartes d'identité. Poursuivant leurs recherches, les enquêteurs ont réussi à connaître le mode opératoire des membres du réseau qui, pour duper leurs victimes, avaient loué un appartement de luxe qu'ils revendaient par la suite pour des sommes allant de 700 millions à 1,5 milliard de centimes. Ils leur promettaient également de leur ven-

dre des appartements et des villas vendus aux enchères, prétextant connaître le commissaire-priseur. Outre ces pratiques frauduleuses, l'enquête a aussi révélé que les mis en cause ont transformé un appartement loué en un siège pour vendre des logements sociaux à des montants de 350 millions de centimes. Les policiers ont saisi quatre cachets de différentes formes d'administrations publiques, 9 attestations de transferts de biens de l'Etat vers la propriété privée, cinq photocopies de quittances de versements de redevances fiscales d'assiettes agricoles, des photocopies de CIN et de permis de conduire et 13 portables. Ils seront présentés au tribunal à l'issue de l'enquête.

Pour leur présumée implication dans un trafic de stupéfiants Trois individus arrêtés à Aïn El Turck

Rachid Boutlélis

Une intervention a été opérée, avant-hier en fin d'après-midi, dans le bidonville communément appelé « La Foire », sis en plein cœur de la municipalité d'Aïn El Turck, par les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté, apprend-on de sources policières. Cette descente de police s'est soldée par l'interpellation de deux suspects dans un trafic de stupéfiants. Ces deux individus ont été appréhendés suite à des infor-

mations fournies par un dealer, qui a été arrêté quelques heures auparavant, en possession de psychotropes destinés à la commercialisation. Celui-ci aurait dénoncé ces deux individus comme étant ses fournisseurs, domiciliés dans ledit bidonville, indiquent nos sources. Les trois mis en cause, âgés entre 23 et 25 ans, qui sont interrogés par les enquêteurs de la PJ, devront être présentés aujourd'hui mardi devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'Aïn El Turck.

Hôpital Dr. Tami Medjbeur Des appareils détruits par un incendie

Un incendie s'est déclaré, avant-hier après-midi, dans une salle d'opération de l'hôpital Dr. Tami Medjbeur d'Aïn El Turck, apprend-on de sources policières. Le sinistre, qui s'est produit dans une salle où sont pratiquées des interventions chirurgicales en ophtalmologie, a complètement détérioré des appareils utilisés dans ces opérations. Hormis des dégâts matériels, on ne déplore, fort heureusement, aucune victime dans cet incendie qui a été rapidement maîtrisé grâce à la prompte inter-

vention des sapeurs-pompiers de l'unité de la protection civile de Bouisseville, indiquent nos sources. Une enquête a été ouverte par les éléments de la police scientifique, relevant de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, pour déterminer avec exactitude les circonstances ayant entraîné cet incendie, qui provoqué un début de panique dans ledit hôpital. Notons que toutes les interventions chirurgicales en ophtalmologie ont été suspendues suite à ce sinistre.

R. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

ZEGUI Habri - 81 ans - Oran
BENDJELLOUL Laïdiya - 68 ans - Terrain Gazelle
LEKHAL Noureddine - 57 ans - Canastel
BENABDALLAH Aïcha - 76 ans - Bir El Djir

Horaires des prières pour Oran et ses environs

24 rabie el aouel 1442
El Fedjr 06h07 Dohr 12h47 Assar 15h40 Maghreb 18h03 Icha 19h23



SIDI BEL ABBÈS

Tension devant les annexes de l'APC

M. Delli

Les annexes de l'APC de Sidi Bel-Abbès sont, quotidiennement, prises d'assaut par des citoyens en quête de documents officiels pour les transactions commerciales des voitures, à l'image des cartes grises et des fiches de contrôle. Deux annexes qui délient ce genre de documents, en l'occurrence 'Benhamouda' et le 'Rocher'. Et c'est la grogne parmi les citoyens qui sollicitent ces services, comme constaté de visu sur ces lieux. Les préposés au guichet répondent : « il n'y a pas les cartons des cartes grises

et des fiches de contrôle ». Aucune exception n'est accordée pour des situations de personnes étrangères, à la wilaya qui sont obligées soit de passer la nuit, à l'hôtel soit de rentrer chez elles et revenir le lendemain. La problématique de la pénurie de ces documents très demandés relève d'une procédure bureaucratique. Les documents en question doivent faire un circuit de la DRAG vers la daïra, laquelle les remet à la mairie qui à son tour les distribue aux deux annexes. Il n'y a pas que cette contrainte, a-t-on ajouté, ces documents sont distribués au compte-gouttes. Pourtant, une réunion

présidée par des représentants du wali s'est tenue au siège de la wilaya pour trouver une solution idoine à ces désagréments. Finalement, a-t-on indiqué, ladite réunion n'aura servi à rien puisque que la tension sur ces documents persiste. Le DRAG que nous avons contacté a affirmé que tous les documents en question sont disponibles et en quantité suffisante alors que la chef de Service des cartes grises de la daïra a déclaré qu'il n'existe aucun exemplaire, ni à la daïra, ni aux les annexes de l'APC. Des propos contradictoires qui doivent faire réagir le premier responsable de l'exécutif.

TLEMCCEN

Santé et Education : des établissements connectés

Khaled Boumediene

Le directeur de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique de la wilaya de Tlemcen, a annoncé hier, que les premiers tests des projets pilotes d'interconnexion à Intranet, via Alcomsat-1 viennent d'être lancés sur deux sites, à savoir : l'école primaire 'Lahcen Ahmed' de Souahlia et l'hôpital 'Damerdjidi Tidjani' de Tlemcen, en présence avec les responsables des directions de l'Education et de la Santé de Tlemcen ainsi que les cadres d'Algérie Télécom de la wilaya de Tlemcen.

Animant un point de presse dans sa direction, M. Khiter a indiqué que « les ingénieurs d'Algérie Télécom satellite de la région d'Oran, détenant une licence d'exploitation dans ce domaine, sont chargés de l'expérimentation et du suivi de matériel d'interconnexion, tels que les paraboles, modems satellitaires, antennes et câbles de rebond, en liaison avec le satellite de télécommunications Alcomat-1.

Les premiers tests ont été réalisés avec succès et sont concluants sur le plan de la qualité et l'efficacité de la connexion et la stabilité du débit ainsi que les données échangées sur le réseau Intranet, avec un haut débit. Le

but est que ces deux secteurs névralgiques qui constituent la priorité de l'heure pour les pouvoirs publics, puissent bénéficier des services d'interconnexion, à large bande V-SAT, pour des applications numériques de télécommunications. Ainsi, le projet-pilote d'interconnexion, via le satellite, permet de fournir un outil permettant un accès centralisé et sécurisé aux différentes ressources numériques pour les enseignants, élèves, parents et personnels administratifs des établissements scolaires ainsi que pour les personnels médicaux et paramédicaux et agents d'administration des hôpitaux et établissements de santé. Ils disposeront, directement des services et contenus auxquels ils ont le droit d'accéder sans avoir à s'identifier, à nouveau. Le projet-pilote d'interconnexion via Intranet permet aussi de gérer les ressources humaines, les statistiques, l'échange de l'information en temps réel, l'interactivité entre les enseignants, élèves et parents d'élèves et la prise de décision adéquate, la gestion des rendez-vous de radiothérapie et des activités médicales hospitalières », a précisé M. Mehdi Khiter. Et d'ajouter : « plusieurs cycles de formation ont été suivis par les personnels de l'Education et de la Santé de la wilaya de Tlemcen, qui

sont concernés par cette opération d'envergure à l'Institut des Télécommunications d'Oran ». Il est à rappeler dans ce cadre que les premiers tests des projets e-éducation et e-santé, via le satellite algérien de télécommunications Alcomsat-1, ont eu lieu, en novembre 2018, dans deux sites pilotes de la wilaya d'Adrar.

Par ailleurs, le directeur de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique de Tlemcen a fait savoir que 713 établissements scolaires et 102 établissements hospitaliers bénéficieront, dans les prochains jours, de ce programme satellitaire et ce, conformément au planning de redéploiement des V-SAT mis en place par l'ADS d'Oran. Les montants alloués pour ces deux secteurs de la wilaya sont respectivement de 250 millions de DA et 36 millions de DA. A la fin de cette rencontre avec les représentants de la presse, M. Khiter a mis en relief l'importance de la numérisation des établissements de l'Education et de la Santé afin de faire évoluer la pratique pédagogique et médicale et favoriser la réussite scolaire à travers de nouvelles méthodes d'apprentissage et faciliter la tâche des gestionnaires et personnels soignants des établissements scolaires.

MOSTAGANEM

Près de 260 infractions liées au non port du masque



Les services de la police ont enregistré durant le week-end dernier dans la wilaya 259 infractions aux mesures de prévention contre Covid-19, a-t-on appris dans un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya, précisant que les policiers ont intensifié, durant la période allant du 5 au 7 novembre en cours les sorties et les campagnes de sensibilisation

pour inciter les citoyens à respecter les mesures de prévention contre coronavirus. Dans ce cadre, 259 infractions pour non port du masque de prévention et non respect de la distanciation physique ont été relevées et une large campagne de désinfection dans les établissements scolaires a été lancée, de même que le contrôle des magasins, des cafés, restaurants et des opérations de sensibilisation contre la pan-

démie, notamment par l'utilisation de haut-parleurs et de plateformes de réseaux sociaux. Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont enregistré, du 2 avril dernier (début de la mise en œuvre des mesures préventives) jusqu'au 7 novembre en cours, 4.133 infractions au port du masque de protection et 233 au respect de la distanciation et ont mené 10.000 actions de sensibilisation.

MASCARA

Un centre d'enfouissement à l'index

Belkecir Mohamed

Les habitants de la localité de Hedjadjra, à 6 km de Mascara sur la route de Bou-Hanifia, ne cessent de se plaindre des désagréments causés par le centre d'enfouissement technique (CET) aménagé en amont, sur le flanc-nord de la colline. En effet, de jour comme de nuit, au fur et à mesure que les camions déchargent les ordures dans les bassins de décantation, des odeurs nauséabondes se dégagent de ces lieux et vont infester, juste à côté, cette agglomération, attisées par les vents dominants, rendant l'air irrespirable et inconfortable les habitants. Il suffit de se rendre dans cette localité pour constater les dégâts. Nombreux résidents font

état de problèmes respiratoires touchant des membres de leurs familles. Ils affirment que le soir ils n'arrivent même pas à dormir et ne plus à supporter un tel calvaire.

Cet état de fait a été à maintes reprises rapporté et jusqu'à ce jour cela n'a rien donné malgré des opérations de traitement des odeurs. Pourquoi n'avoir pas choisi un autre endroit comme le versant opposé de la montagne qui surplombe les ravins des Beni Chougrane pour ce CET afin de ne pas pénaliser les habitants? Cette question a été posée à un ancien gestionnaire de cette unité qui a indiqué que « c'est trop tard maintenant, le coup est parti ! ». Jusqu'à quand ces habitants devront supporter ces désagréments ?

TIARET

Le président de l'Association des vétérinaires emporté par le Covid-19

El-Houari Dilmi

La corporation, aux quatre coins du pays, a reçu la triste nouvelle comme un coup de massue : le Docteur Bouremla Habib, président de l'Association nationale des médecins vétérinaires est décédé, tôt dans la matinée de lundi, à l'âge de 45 ans, à l'hôpital de Tiaret, des suites de son infection au Covid-19. Déjà très connu du temps où il était étudiant et membre actif d'une organisation estudiantine à l'Université de Tiaret, le défunt était connu pour être un professionnel jusqu'au bout des ongles, travailleur acharné et

surtout doté d'un extraordinaire esprit combatif.

La semaine dernière encore, il se trouvait à Alger, pour rencontrer plusieurs ministres auprès desquels il défendait sans relâche les doléances et les intérêts de la corporation de ses collègues docteurs vétérinaires. La main sur le cœur, le Dr Bouremla Habib était, également, connu à Tiaret pour sa proximité avec les faibles gens, étant lui-même à l'origine de nombreuses actions caritatives au profit des catégories de citoyens défavorisés. Il a été inhumé, lundi après-midi, au cimetière de Mascara, ville d'où il était originaire.

EL-BAYADH

Plus de 4 quintaux de viandes avariées saisies

Hadj Mostefaoui

Les policiers relevant de la Brigade de l'hygiène et de la lutte contre la fraude ont réussi à mettre le grappin, au carrefour de 'Ras-La Côte', sur un commerçant ambulancier à bord d'un camion frigorifique transportant plus de trois quintaux de viande blanche. Une seconde prise, plus de 145 kg du même produit, sans docu-

ment délivré par l'inspection vétérinaire de la direction des Services agricoles de la wilaya, attestant la qualité du produit, a été effectuée, dans le même quartier. Dans la foulée, les policiers relevant de cette même brigade ont saisi, à l'issue d'un contrôle de routine d'une supérette, 90 kg beurre dont la date de péremption a été largement dépassée et de surcroît sans étiquetage.

NAAMA

Plus de 164 kg de kif saisis

Les services de la sûreté de la daïra de Moghrar (Naama) ont opéré, en collaboration avec les éléments de la gendarmerie nationale, la saisie de 164,400 kg de kif traité dans la commune de Djenine Bourzeg, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

L'opération a été menée suite à des informations faisant état d'une tentative de trans-

port d'une quantité de drogue dans une zone éloignée proche de la bande frontalière à proximité de la commune de Djenine Bourzeg, a-t-on indiqué.

Une inspection des lieux a permis la découverte de 164,4 kg de kif traité en plaquettes dissimulés dans des colis. Sitôt avisé, le procureur de la République près le tribunal d'Ain Sefra a instruit l'ouverture d'une enquête dans cette affaire.

Equipe nationale Djamel Belmadi regrette l'absence du public



M. Zeggai

Le match contre le Zimbabwe, comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la CAN-2021, a déjà commencé pour le sélectionneur national, Djamel Belmadi, qui ne laisse rien au hasard. En effet, dès son arrivée avant-hier à Alger, le patron des Verts, accompagné des membres du staff technique national, a tenu à visiter la pelouse du stade 5-Juillet et inspecter les différentes installations. Par cette démarche, Djamel Belmadi a voulu constater de visu l'état de la pelouse et les derniers travaux effectués sur le stade. Même si le sélectionneur national s'est montré satisfait de l'état « impeccable de la pelouse », il a tout de même regretté l'absence du public, décision de la CAF oblige, le match face aux Warriors étant à huis clos en raison de la crise sanitaire de coronavirus. « Notre public est une partie intégrante de notre projet. Il y a beaucoup de motivation quand on joue devant nos supporters et on leur propose du bon football. La situation fait qu'on ne pourra pas bénéficier de leur apport. On aura une pensée pour eux », a tenu à souligner Djamel Belmadi. A noter que la séance d'entraînement de la veille du match n'aura pas lieu dans l'enceinte olympique, mais au centre technique de Sidi Mousa conformément aux habitudes de la sélection.

A propos de l'effectif, l'entraîneur national a prôné la stabilité et établi une liste en fonction des enseignements tirés des deux matches amicaux joués face au Nigéria et au Mexique. Dans cette liste, on remarque la présence de 18 éléments sacrés champions d'Afrique en Egypte en 2019. Atal, testé positif au coronavirus, a déclaré forfait et a été remplacé par Benayada qui vient de rejoindre les rangs du Club Africain. Djamel Belmadi s'est dit ravi du retour de Belamri avec l'Olympique Lyonnais, ce qui explique d'ailleurs sa convocation pour la double confrontation contre le Zimbabwe.

On notera également le retour d'Adam Ounas qui est en train de retrouver ses sensations avec Cagliari (Italie). Les nombreux observateurs estiment que le sélectionneur national a respecté le principe de la logique en tenant compte de certains critères comme la complémentarité, la stabilité du groupe et la forme actuelle du joueur. C'est du moins une liste jugée « assez cohérente » au vu des éléments à sa disposition. Pour ceux qui s'impatientent de la sélection des joueurs locaux qui n'ont pas été convoqués pour les deux joutes amicales contre le Nigéria et le Mexique, Belmadi a été on ne peut plus clair, et a justifié cette situation par le manque de compétition des joueurs de notre championnat à l'arrêt depuis plus de

six mois en raison de la pandémie de coronavirus.

En outre, la plupart de nos équipes n'avaient pas encore entamé de stage de préparation. C'est ce qui a poussé Belmadi à faire confiance au même groupe qu'il connaît déjà et que le temps, compte tenu des objectifs assignés, n'est pas propice pour effectuer des essais. L'EN a quand même un titre continental qu'elle est contrainte de confirmer désormais à chaque rencontre. C'est d'ailleurs Belmadi lui-même qui avait déclaré vouloir « dominer l'Afrique ». « En tant que champions d'Afrique, a-t-il confirmé lors la visite du stade 5-Juillet dimanche, on a l'obligation de gagner tous nos matches.

On veut progresser et se rapprocher de nos objectifs. Quand on joue des matches internationaux, on a envie de gagner, tout simplement ». Pour cette première manche contre le Zimbabwe, le sélectionneur national veut sceller la qualification pour la phase finale de la CAN-2021 avant terme mais également poursuivre l'ascension après avoir entamé admirablement la campagne qualificative en novembre 2019 en s'imposant d'abord largement à Bli-da face à la Zambie (5-0), avant d'aller battre le Botswana à Gaborone (1-0) avant que la pandémie de coronavirus vienne interrompre l'ensemble des compétitions à travers le monde, dont les épreuves relevant de la CAF.

CAN-2021

Trois défections chez le Zimbabwe

La sélection zimbabwéenne de football sera amoindrie par l'absence de trois éléments en vue de sa double confrontation face à l'Algérie, rapporte la presse locale. Il s'agit du gardien de but Mkuruva Tatenda (Michigan Stars, Etats-Unis), du défenseur Jirira Tendai (Detroit

City, Etats-Unis) et du milieu de terrain Ncube Butholezwe (AmaZulu, Afrique du Sud). Selon la même source, les deux premiers nommés n'ont pas pu se déplacer en raison des restrictions de voyage imposées par la pandémie de coronavirus, alors que

Ncube Butholezwe a déclaré forfait pour blessure.

En présence désormais de 21 éléments sur les 24 convoqués initialement par le sélectionneur croate Zdravko Logarusic, les « Warriors » ont rejoint leur camp de base à Harare, notamment ceux évoluant en Europe.

Italie : La belle série de Bennacer en championnat

Le Milan AC a été tenu en échec avant hier (2-2) par la formation de l'Hellas Verone à San Siro, pour le compte de la 7ème journée de Serie A.

Les Milanais ont terminé la première période menés au score par deux buts à un, mais ils sont revenus en deuxième mi-

temps à la marque en toute fin de rencontre par l'intermédiaire d'Ibrahimovic, qui a offert un point inespéré à son équipe dans le temps additionnel de la partie. Un but salvateur alors qu'il a raté un penalty quelques minutes plus tôt. Bennacer, l'international algérien, a disputé l'intégralité de cette rencontre et a réalisé une performance

satisfaisante. Après ce match nul, le Milan AC préserve sa première place au classement avec 17 points au total. Malgré la grosse défaite en Europa League contre Lille (3-0) qui a cassé leur série d'invincibilité de 24 matchs, les Rossoneri restent invaincus cette saison en championnat.

Ghoulam dans les tribunes face à Bologne

Pour le match d'hier face à Bologne, l'entraîneur du Napoli Gennaro Gattuso a décidé n'a pas mis Faouzi Ghoulam sur la liste des participants au match. Les médias italiens ont indiqué que l'ancien joueur du Milan a dé-

cidé de faire un choix et d'envoyer ses deux latéraux gauches Faouzi Ghoulam et Mario Rui en tribunes après le niveau qu'ils ont montré lors du dernier match du Napoli en Europa League et leur implication lors du dernier

entraînement. Faouzi Ghoulam qui est resté à Naples alors qu'il était donné partant, se trouve désormais dans une situation délicate pour convaincre une nouvelle son entraîneur durant les prochaines semaines.

France: Delort dans l'équipe-type de la 10e journée

Les deux internationaux algériens Andy Delort (Montpellier) et Alexandre Oukidja (FC Metz) ont été retenus dans l'équipe-type de la 10e journée de Ligue 1 française de football, éta-

blie hier par le magazine France Football. L'attaquant Andy Delort a marqué l'un des deux buts de son équipe en déplacement face à Bordeaux (2-0). De son côté, le gardien

Oukidja s'est illustré lors de la réception de Dijon (1-1). Les deux éléments devaient arriver hier à Alger en vue de la double confrontation de l'équipe nationale face au Zimbabwe.

Oukidja s'illustre face à Dijon

Pour la réception de Dijon, le FC Metz a fait match nul à domicile avec la titularisation de Farid Boulaya et Alexandre Oukidja qui a réalisé un très grand match. Auteur de deux cleans sheet des deux

dernières journées, l'international a sorti le grand jeu aujourd'hui une nouvelle fois en repoussant plusieurs tentatives et en réalisant de beaux arrêts. Oukidja a même repoussé un penalty durant ce match lorsqu'il

a remporté son duel face au joueur marocain Mounir Chouiar en première période. Score final 1-1 entre Metz et Dijon et une belle série pour les grenats qui sont désormais à 7 matchs sans défaites.

Retour réussi de Ferhat

Pour son retour en compétition après trois semaines d'absence pour cause de blessure, l'international algérien Zinedine Ferhat a offert une jolissime décisive sur le seul but de son équipe qui a chuté lourdement à domicile

face à Angers sur le score de 5-1. L'ancien de l'USM Alger titularisé, tout comme Karim Aribi, était proche d'égaliser pour son équipe en première période mais sa frappe a heurté le poteau. Ferhat qui a été l'une des rares satisfac-

tions de son équipe durant ce match a donné une nouvelle passe décisive en championnat après avoir servi sur un plateau d'un joli centre, son attaquant Koné qui a réduit la marque 4-1 dans les derniers instants du match.

Turquie : Feghouli passeur décisif face à Sivasspor

Galatasaray s'est imposé à l'extérieur chez Sivasspor sur le score de 2-1 dans un match comptant pour la 8e journée de SüperLig. De retour comme titulaire après plusieurs

semaines d'absence, Feghouli a offert une belle passe en retrait dans la surface pour le milieu marocain qui a ouvert le score à la 19'. En deuxième période Belhanda est passeur

sur un but d'Arda Turan (48') avant que Sivasspor ne réduise la marque. Victoire donc de Galatasaray qui reste au contact du duo en tête du championnat, Alanyaspor et Fenerbahçe.

Bensebaini convoité par Paris SG

Mi-septembre, le PSG apprenait une terrible nouvelle avec la rupture des ligaments croisés de Juan Bernat. Titulaire indiscutable du Paris Saint-Germain au poste de latéral gauche, le défenseur espagnol manque cruellement à Thomas Tuchel. Certes, le champion de France en titre compte deux autres joueurs à ce poste, à savoir Layvin Kurzawa et Mitchel Bakker. Mais pour l'heure, ni l'international français ni l'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam ne parviennent à faire oublier Juan Bernat. Ainsi, il serait judicieux de recruter un latéral gauche lors du mercato hivernal. Mais comme cet été, les moyens seront limités pour Leonardo. Il faudra ainsi se creuser la tête et selon Don Balon, une piste totalement inattendue est étudiée par l'état-major du PSG. Cette

piste mène à un ancien joueur de Ligue 1, à savoir Ramy Bensebaini. Excellent depuis son départ de Rennes pour le Borussia Mönchengladbach, l'international algérien figure sur les tablettes de plusieurs clubs européens. A en croire le média espagnol, l'Atlético de Madrid et la Juventus Turin ont également coché le nom de l'ancien défenseur de Rennes, capable d'évoluer en défense centrale mais qui s'est spécialisé au poste de latéral gauche depuis de longs mois. De plus en plus à son aise en Bundesliga, Ramy Bensebaini ne sera toutefois pas bradé par le Borussia Mönchengladbach au mercato hivernal. Et pour cause, le média affirme que le club allemand souhaite au minimum récupérer 25 ME en cas de départ de l'ancien Rennais.



Ligue 1 - Préparation Des démarches différentes



Ph.: Arch.

M. Zeggai

Amoins d'une vingtaine de jours de la reprise du championnat, les équipes de l'élite abordent actuellement la dernière phase de leur préparation. Une préparation particulière par rapport aux saisons précédentes en raison de la pandémie de coronavirus qui a engendré un arrêt forcé du championnat national depuis le mois de mars dernier, ce qui représente la plus longue période sabbatique jamais enregistrée chez les clubs professionnels algériens. Les clubs de la Ligue 1 s'efforcent à respecter leurs feuilles de route en attendant l'évolution de la situation sanitaire due au coronavirus.

En vue de ce nouvel exercice, la JS Kabylie aura été la première formation à avoir repris les entraînements. Mais ceci ne nous empêche pas de remarquer que cette phase de préparation a été totalement perturbée par le coronavirus qui a chamboulé tous les plans. A cet effet, le tournoi du regretté Smail Khabatou a été une belle aubaine pour le MCA, le NAHD, la JSK et le PAC qui ont pleinement profité de ce mini-championnat pour jauger la forme de leurs joueurs après plus de sept mois d'inactivité et tirer le maximum d'enseignements. Par contre, les autres équipes se sont contentées de joutes amicales. Dans ce même contexte, il faut dire que le MCA a bien réussi son programme de préparation en effectuant quatre stages à Aïn Bénian, Mostaganem et deux autres à Alger. « Notre principale satisfaction a été le fait de n'enregistrer aucune blessure parmi l'effectif. Même du point de vue préparation, nous sommes globalement satisfaits, surtout après les bonnes dispositions constatées lors du tournoi Khabatou », affirmera un membre du staff technique du Mouloudia. Ce même technicien

s'est dit satisfait de cette période préparatoire, basée sur le respect des étapes, surtout que le contexte était assez particulier avec la conjoncture actuelle. Le MCA tentera de mettre les bouchées doubles pour confirmer son statut de favori au titre de champion d'Algérie et qui ambitionne de faire un parcours honorable sur le plan international puisqu'il est le deuxième représentant algérien en C1, après le CR Belouizdad.

Pour sa part, le NAHD a montré de bonnes dispositions sous la direction de son nouvel entraîneur, Nadir Leknaoui, qui a qualifié le tournoi Khabatou de «bénéfique» pour l'ensemble des clubs participants. «Le tournoi a été une sorte de barème qui nous a permis d'évaluer notre taux d'avancement, après le travail effectué jusque-là. Chose dont j'avais personnellement grand besoin, car l'effectif du Nasria a été renouvelé à plus de 95% cet été», a-t-il indiqué. « Mon seul regret a été l'absence de sept joueurs, pour cause de blessure, d'autant qu'ils évoluaient presque tous au milieu du terrain. Mais, ceci ne nous empêche pas de continuer à travailler », a-t-il ajouté.

Côté déception, on peut citer la JS Kabylie qui a donné quelques appréhensions à ses fans après les deux défaites lors du tournoi Khabatou face au NAHD (1-2) et le PAC (0-1). L'entraîneur des «Canaris» Zelfani n'a pas manqué de minimiser l'impact des deux défaites en soulignant que « ce n'est pas facile de disputer deux matchs en deux jours. La défaite concédée devant le NAHD a influé négativement sur le rendement des joueurs », a-t-il dit en soulignant que son équipe a disputé pas moins de huit matchs amicaux. « Nous sommes en progression. Face au PAC, on a livré un match de haut niveau devant une équipe du Paradou AC qui

pratique un football moderne ». Concernant la préparation, le technicien tunisien a fait savoir que la JSK jouera un autre match amical face à l'ES Sétif à Tizi-Ouzou tout en reconnaissant, au passage, l'existence de « quelques lacunes », notamment le rendement de certains joueurs. Zelfani est toujours à la recherche de la paire centrale pour donner une meilleure défense à son team. C'est inévitable pour un meilleur équilibre d'autant plus qu'il y a également un déficit en attaque en attendant le retour de Boulahia et Toubal. Pour le Paradou AC, la philosophie du club est bien claire où l'on continue à puiser dans le vivier de l'Académie du club pour une promotion en équipe en fanion, dirigée cette saison par le Franco-Algérien Hakim Malek qui a succédé au Portugais Francisco Chalo. Le responsable technique du PAC s'est réjoui de la prestation de ses joueurs lors du tournoi. « Nous allons continuer à nous appuyer sur les individualités juvéniles de l'équipe. J'ai donné l'occasion à des joueurs de l'équipe réserve pour qu'ils s'habituent au rythme infernal de la compétition », a précisé Hakim Malek.

En revanche, le MCO s'est contenté d'un seul stage, celui de Tlemcen, en attendant un deuxième regroupement à Oran. Là, on peut dire que la préparation risque d'être insuffisante et pourrait entraîner d'éventuelles blessures aux joueurs compte tenu de la charge de travail effectué jusque-là par rapport aux formations.

L'USMA, le CRB, le CSC, l'USB et l'ASAM, même s'ils ont enregistré de nombreux joueurs contaminés, poursuivent leur préparation. C'est le cas de la JS Saoura, le CABBA, l'ESS, l'USMBA, l'USB, le NC Magra et les trois promus, le RCR, la JSMS et le WAT, ainsi que l'ASO Chlef, la seule équipe sans entraîneur jusqu'à présent.

JS Kabylie Loïn des espérances

Adjal Lahouari

Il y a une quinzaine de jours, nous avons aussi signalé que les supporters kabyles n'étaient pas satisfaits du recrutement. Les résultats des matches amicaux, et en dépit de quelques petites satisfactions, sont en train de donner raison à ces fans, il est vrai très exigeants. Il se confirme donc que la JSK n'est pas encore prête, du moins pas comme le souhaitent ses dirigeants. Paradoxalement et contre vents et marées, ces derniers affirment que leur équipe est apte à jouer les premiers rôles. Certes, jusqu'à présent, ce sont des matches amicaux, mais force est de dire que la JSK n'est guère rassurante, surtout après le tournoi en hommage au défunt Ismaïl Khabatou sur lequel, justement, le coach Zelfani misait beaucoup. Sa déception n'a eu d'égal que son attente. « C'est une défaite impardonna-

listes présents ont signalé que certains joueurs n'ont convaincu personne.

Ce premier constat est pour le moins inquiétant, si l'on précise que le secteur défensif était le maillon fort de la JSK lors du précédent exercice. Le technicien tunisien, conscient de cette situation, a promis « des réglages grâce aux prochains matches amicaux pour que l'équipe soit prête physiquement et tactiquement ». Le hic, c'est que l'attaque non plus ne donne pas satisfaction, un problème récurrent un peu partout. Pour se défendre, Zelfani a indiqué que « les bons attaquants sont liés avec leurs clubs. Et pour recruter, il faut acheter leur libération et dépenser beaucoup d'argent ». Dans ce volet, la démarche des dirigeants de la JSK a été claire dès le début : pas de joueurs à gros salaires, et le coach tunisien était parfaitement au courant.

Après le revers face au NAHD, les dirigeants misaient sur le match de classement face au PAC pour limiter la casse et faire taire quelque peu les critiques. Hélas, et tout comme lors du précédent match amical face à cette même équipe du Paradou, les coéquipiers de Benbot se sont inclinés.

Or, même s'il s'agit de rencontres sans enjeu chiffré, ces défaites ne sont pas acceptées par les supporters comme cela a été constaté sur les réseaux sociaux. Face donc au PAC, les partenaires de Benchaïra ont, de nouveau, affiché leurs limites. Au-delà des résultats, c'est le contenu qui est préoccupant. Pourtant, Zelfani a tenté de minimiser ces ratages. « La défaite face au NAHD nous a perturbés. Je suis satisfait du rendement de quelques joueurs.

On a des joueurs comme Toubal et Boulahia qui vont apporter un plus. Je suis persuadé que ça ira beaucoup mieux avec la présence de ces deux attaquants » a-t-il indiqué. Dans quelques jours, les coéquipiers de Tizi Bouali se mesureront en amical à un adversaire peut-être plus difficile, puisqu'il s'agit de l'ES Sétif.

Par la suite, il ne restera que deux semaines à Zelfani pour apporter les réglages nécessaires. Pour clore ce commentaire, une question : les dirigeants ont-ils fait preuve de suffisance en déclarant que leur équipe allait remporter au moins un titre cette saison ? A moins d'un redressement, la saison s'annonce compliquée pour la JSK.

Paradou AC

Concrétiser enfin le potentiel

Adjal L.

Deux reprises, la JSK vient de s'incliner face au PAC, ce qui suscite des éloges des observateurs et des techniciens. Celles adressées par l'entraîneur du MCA aux Académiciens sont amplement justifiées. Neghiz avait mis l'accent sur le jeu collectif de l'équipe du PAC, « qui pose beaucoup de problèmes à ses adversaires, car ses joueurs se connaissent depuis très longtemps, puisqu'ils ont eu une formation académique ». Après les départs du gardien Moussaoui et du défenseur central Bouchina, respectivement vers le CRB et l'USMA, des appréhensions sont apparues dans l'entourage de l'équipe. C'est mal connaître ce club pas comme les autres, puisque sa réputation a dépassé nos frontières, de grands médias étrangers s'étant penchés sur le cas d'un club créé il y a peu d'années et

donc sans expérience ni palmarès. Cependant, depuis quelques saisons, ces « vides » commencent à se combler, puisque les Pacistes ont effectué un bon parcours en coupe de la CAF, ayant atteint la seconde phase. Il y a désormais un « label PAC » dont ses initiateurs sont fiers. Dans ce tournoi Smail Khabatou, on a donc revu cette formation au jeu collectif rationnel qui fait la joie des puristes. Mais le nouvel entraîneur Hakim Malek est conscient des manques de son équipe, c'est-à-dire l'efficacité en attaque pour couvrir les mouvements au départ prometteurs. C'est précisément l'un des aspects qui a coûté sa place à l'entraîneur portugais Francisco Chalo la saison écoulée. Le responsable technique actuel est certes satisfait mais il est conscient de cette lacune. « On a montré quelque chose de cohérent. On a créé des situa-

tions même si elles n'ont pas été finies. C'est de bon augure. Il reste du travail devant nous, surtout le mental car, quand tu joues contre le MCA ou la JSK, tu n'as pas le droit de rester spectateur. Nous sommes sur le bon chemin ». Effectivement, un match de classement d'un tournoi, par définition, n'est pas important, sauf ceux qui sont atteints par le virus de la « championnate ». Or, cette « petite » finale a confirmé les dispositions actuelles des équipes participantes. Le meilleur éloge pour les Académiciens est venu de la bouche du coach de la JSK: « On a joué contre une équipe bien organisée qui pratique du beau football et dont les joueurs sont forts techniquement ». Il reste aux coéquipiers de Benbouali à justifier ces compliments. Ils ont les capacités pour cela. Il est temps que le Paradou traduise son potentiel par des résultats.

Compétitions africaines Les représentants algériens fixés sur leurs adversaires

Les représentants algériens dans les compétitions africaines interclubs de football sont désormais fixés sur leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort effectué hier par visioconférence. En Ligue des champions, le CR Belouizdad, champion d'Algérie 2019-2020, entamera la compétition dès le tour préliminaire en affrontant Al-Nasr (Libye). En cas de qualification, le Chabab

sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia (Kenya). De son côté, le MC Alger, deuxième représentant algérien dans cette compétition, affrontera les Bénénois des Buffles du Borgou.

En cas de qualification, le Mouloudia défiera le vainqueur de Mlandege FC (Zanzibar) - CS Sfaxien (Tunisie). La CAF a exempté

dix clubs du tour préliminaire. En Coupe de la Confédération, l'ES Sétif et la JS Kabylie ont été exemptées du tour préliminaire. Au premier tour, l'Entente affrontera le vainqueur de la double confrontation entre CI Kamsar (Guinée) et Renaissance FC (Tchad), alors que la JSK sera opposée au vainqueur de Yeelen Olympique (Mali) - US Gendarmerie nationale (Niger).

Calendrier Premier League Le coup de gueule de Klopp et Guardiola



En marge du nul entre Liverpool et Manchester City (1-1) dimanche en Premier League, les entraîneurs Jürgen Klopp et Pep Guardiola ont réalisé un coup de gueule commun pour déplorer le calendrier infernal imposé aux joueurs. Jürgen Klopp et Pep Guardiola se sont accordés sur le calendrier.

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, le monde du football a été totalement chamboulé. Avec la fin de la saison 2019-2020 décalée en août, les instances ont décidé d'imposer un rythme fou aux joueurs pour rattraper le temps perdu sur cet exercice. Et forcément, ce choix a un réel impact, notamment dans les grands clubs européens, avec de nombreux joueurs absents pour des blessures. Klopp et Guardiola très remontés ! Depuis le début de la saison, l'entraîneur du Paris Saint-Germain Thomas Tuchel a déjà déploré, à plusieurs reprises, le calendrier infernal

imposé à ses joueurs. Et le technicien allemand a été soutenu par le coach de Liverpool Jürgen Klopp, qui a tenu un discours similaire à celui de son compatriote en marge du nul face à Manchester City (1-1) dimanche en Premier League. «Une équipe qui joue mercredi soir ne devrait pas jouer son match suivant le samedi midi. Ce n'est pas possible, Tottenham a joué jeudi soir à Lutogorets et a joué dimanche à midi. Jouez samedi ou dimanche d'accord, mais pas à midi ! Vous tuez les joueurs ! Vous vous réveillez et vous jouez. Une vraie phase de récupération est indispensable», a pesté Klopp, dont l'avis a été partagé par Pep Guardiola. «Mon affaire est de protéger les joueurs, ils sont épuisés. LeBron James a remporté le titre NBA et maintenant il est en vacances pendant un mois ou deux. Nos gars ont huit jours.

On a des matchs et encore des matchs parce que la télévision a décidé ainsi», a fus-

tigé le manager des Citizens devant la presse. Le problème des 5 changements en Angleterre Pour ne rien arranger, les équipes anglaises se retrouvent dans une situation encore plus difficile avec 3 changements autorisés par rencontre en championnat. En effet, malgré l'autorisation exceptionnelle de l'UEFA d'effectuer 5 changements par match, la Premier League n'a pas adopté cette règle à la suite d'un vote des clubs. Une décision déplorée par Guardiola. «On a parlé des 5 remplacements avec Klopp. Trent Alexander-Arnold est un international anglais et il est maintenant blessé. Ici, nous pensons que nous sommes plus spéciaux. C'est une catastrophe. La crise sanitaire est toujours là», a-t-il rappelé. Pour rappel, ce choix a été pris à la suite d'un vote des clubs et les «petits» avaient réussi à s'allier pour éviter d'avantager les «gros» de Premier League. En attendant, les joueurs commencent à tirer la langue...

CAF-Elections

Le Sud-Africain Motsepe et l'Ivoirien Anouma candidats à la présidence

La Fédération sud-africaine de football (SAFA) a confirmé hier la candidature de Patrice Motsepe, propriétaire de Mamelodi Sundowns (Division Une) au poste de président de la Confédération africaine (CAF), dont les élections se dérouleront le 12 mars 2021 à Rabat. L'homme d'affaires et milliardaire (plus grosse fortune d'Afrique du Sud en 2012) a, par ailleurs, les soutiens du Nigeria, de la Sierra Leone et du Botswana dans la course à la présidence de la CAF, précise la même source.

La candidature de Motsepe

(58 ans) intervient quelques jours après celle de l'ancien président de la Fédération ivoirienne (FIF), Jacques Anouma. «La FIF a décidé d'accorder son parrainage à M. Jacques Anouma pour l'élection à la présidence de la CAF.

A noter que la candidature de Jacques Anouma en 2013, parrainée par la FIF, n'avait pas été retenue.

Elle s'était heurtée aux nouvelles dispositions de la CAF votées en septembre 2012 aux Seychelles et affirmant que «tout candidat aux élections à la présidence de la

CAF, outre les compétences nécessaires, devra être ou avoir été membre du comité exécutif de la CAF». Le dépôt des dossiers de candidature, ouvert depuis le 11 septembre, prendra fin jeudi. L'instance dirigeante du football africain dévoilera officiellement les noms des candidats le 11 janvier prochain.

Lactuel patron de la CAF, Ahmad Ahmad, a aussi décidé de briguer un second mandat. Le dépôt des dossiers de candidature, ouvert depuis le 11 septembre dernier, prendra fin jeudi.

L'entraîneur du Celta Vigo limogé

Le club espagnol du Celta Vigo a annoncé hier le limogage de son entraîneur Oscar Garcia, après les mauvais résultats des Galiciens, 17e au classement du championnat d'Espagne à un point de la zone de relégation. «Oscar Garcia Junyent et son équipe technique n'officieront plus sur le banc du Celta Vigo», a indiqué le club dans un communiqué. Le

Celta Vigo n'a pas encore indiqué le nom de son successeur. L'ancien entraîneur de Saint-Etienne (juin-novembre 2017) avait repris le Celta dans la zone rouge en novembre 2019, un jour après le limogage de Fran Escriba. Oscar Garcia était parvenu à maintenir le Celta dans l'élite à l'issue de sa première année sur le banc, mais le mauvais début de saison de

son équipe a joué en sa défaveur. Le club n'a gagné qu'un seul de ses neuf premiers matches de Liga. Avec 7 points pris sur 21 possibles, les Galiciens sont en mauvaise posture, à une longueur de la zone de relégation. Le Celta a remercié Oscar Garcia pour son travail et lui a souhaité «le meilleur pour le futur, tant sur le plan professionnel que personnel».

La presse espagnole fustige le Real

La plus grosse défaite de puis que Zinedine Zidane est l'entraîneur du club. Voilà ce qu'il s'est passé dimanche soir à Valence pour le Real Madrid et cette claque reçue à Mestalla (1-4). Comme l'écrit le quotidien Marca ce matin, qui n'est pas tendre avec les Merengues comme toute la presse espagnole, les cham-

pions d'Espagne ont pris «la peine maximale» hier. Quatre buts encaissés, une prestation indigne de leur statut, un Varane catastrophique qui marque contre son camp et la VAR qui se retourne contre le Real avec trois pénalités concédées et transformées par Soler. As voit dans cette prestation de «la peine et des pénalités.» La

presse catalane se régale aussi de ce coup d'arrêt. «Un gros coup sur la tête pour le Real», écrit Sport. «Madrid a bu la tasse à Valence», s'exclame Mundo Deportivo. Seul Superdeporte, le quotidien de la région de Valence, salue l'exploit des siens avec 4 «oui», comme les 4 buts inscrits par les Valencians hier.

Dybala, quel est le problème ?

Y a-t-il un problème à la Juventus avec Paulo Dybala ? Le quotidien turinois, Tuttosport, se pose la question lundi matin et évoque «le cas» de l'attaquant argentin sur sa première page.

Coupable hier à la 95 mi-

nute d'une erreur qui a permis à la Lazio de revenir à 1-1, la Joya semble ne pas retrouver le rendement qui était le sien l'an passé depuis l'arrivée d'Andrea Pirlo.

En méforme physique, il est pour le moment canton-

né à un rôle de remplaçant qui ne semble pas du tout lui convenir.

Est-ce donc simplement physique ou le moral est aussi en berne ? En tout cas, ce cas de l'Argentin va faire parler durant la trêve internationale à Turin.

Coup dur pour Fati et le Barça

Très gros coup dur pour le FC Barcelone et sa jeune pépite Ansu Fati.

Auteur d'un fantastique début de saison avec les Blaugranas à seulement 18 ans, le gamin de la Masia a été stoppé net samedi après-midi au Camp Nou contre le Bétis. Une grave blessu-

re au ménisque qui va devoir nécessiter une opération comme le rapporte la majorité des médias espagnols hier.

Restait à connaître la durée de son indisponibilité. Lundi matin, Mundo Deportivo dévoile quelques pistes pour cela. Selon le type

d'opération que va subir Fati, son arrêt pourrait osciller entre 6 semaines et 5 mois ! Un gros coup dur.

Pour As, les dés sont même jetés et l'international espagnol ne verra pas les terrains durant 4 mois. Le Barça se retrouve orphelin de sa pépite.

Longue absence pour Benzema ?

À sa sortie du terrain, Benzema affichait une mine qui en disait long sur sa frustration de laisser ses coéquipiers en pleine déroute face à des adversaires valenciens en pleine réussite, et bénéficiaires des bourdes répétées des défenseurs du Real, avec leur capitaine Ramos en tête.

En effet, la grosse défaite concédée par le Real Madrid, dimanche, à Valence, s'est accompagnée d'une sortie sur blessure de Karim Benzema, touché à la cuisse. Le déplacement

du Real Madrid à Valence a donc tourné au cauchemar pour les Merengues. La faute à la faillite de la défense madrilène. La rencontre avait pourtant idéalement démarré pour les champions d'Espagne grâce à Karim Benzema.

Le Français, d'une magnifique frappe à la limite de la surface, avait en effet ouvert le score au cœur de la première période. La suite allait être plus compliquée pour l'ancien Lyonnais. Et l'attaquant madrilène en a été quitte pour

boire le calice jusqu'à la lie en devant sortir à l'entame du dernier quart d'heure, victime d'une douleur à la cuisse gauche.

Remplacé par Mariano Diaz, le Lyonnais de naissance souffrirait des adducteurs selon la presse espagnole. Il devait passer des examens dans le courant de la journée de dimanche pour déterminer la gravité de cette blessure, mais certains craignent déjà que le buteur madrilène ne soit absent durant plusieurs semaines.

Les supporters en colère contre Varane



2), en Ligue des champions, les Merengues ont sombré sur la pelouse du Mestalla. Et ce, malgré l'ouverture du score de Karim Benzema. Et si les champions d'Espagne se sont ainsi écroulés, c'est en grande partie en raison de la faillite de leur défense, chacun au sein du quatuor aligné par Zinedine Zidane y allant de son erreur coupable.

Lucas Vazquez, aligné dans le couloir droit, Sergio Ramos et Marcelo ont ainsi chacun son tour provoqué un penalty, pour le plus grand bonheur de Carlos Soler. Mais Raphael Varane n'a pas été en reste. Le Français y est, lui, allé de son but contre-son-camp. Alors qu'il tentait de repousser un centre valencien, l'ancien Lensois a raté son dégagement, le ballon terminant en cloche dans le but de Thibaut Courtois malgré les tentatives désespérées du Français et du Belge de le repousser sur la ligne. Une grossière erreur qui ternit un peu plus le bilan des derniers moins du Français, lui qui en est à son quatrième csc en à peine trois mois. De quoi provoquer la colère des supporters madrilènes sur les réseaux sociaux, pas tendres avec le champion du monde tricolore.

Le nouveau but marqué contre-son-camp marqué par Raphaël Varane lui a valu une pluie de moqueries sur les réseaux sociaux. Le Real Madrid a vécu

une soirée très compliquée à Valence, dimanche. Alors qu'ils restaient sur deux succès encourageants face à Huesca (4-1), en Liga, puis contre l'Inter Milan (3-

L'abbé Alfred Bérenguer (1915-1996) : son combat pour une Algérie libre

Par El Hassar Bénali

1ère partie

Son combat pour la liberté et l'indépendance allait donner aux Algériens l'image d'un ecclésiastique autre que celle que leurs parents avaient connue, au XIX^e, des religieux animés d'un zèle apostolique qui ont symbolisé, au nom de la foi chrétienne, leurs croisades en Algérie et en Afrique. Parmi ces hussards des hommes de foi les plus zélés, le cardinal Lavignani (1825-1892), fondateur des Pères blancs et de la société des missionnaires d'Afrique, archevêque d'Alger et de Carthage; Charles de Foucault (1858-1916), officier de l'armée explorateur, géographe et missionnaire enfin, ermite.

Alfred Bérenguer est né à Amria, ex Lourmel, appartient à une vieille famille d'origine grenadine (Espagne) venue s'installer en Algérie au début du XX^e siècle. Son père, ouvrier-mécanicien, était venu à la recherche de meilleures conditions de vie. Très conservateur, ce père n'avait, en effet, rien à voir avec les colons installés, bien avant, avec la colonisation. Il note cependant dans ses recherches avoir trouvé trace de la présence, au Moyen-âge, de négociants du nom de sa famille venus d'Espagne dans le vieux quartier franc de la Qaïssaria, à Tlemcen. En choisissant de se fixer un moment à Frenda, ville qui a vu naître le sociologue et spécialiste du Maghreb Jacques Berque (1910-1995), sa famille comptant plusieurs enfants vivait à la limite de la survie : « Sa condition était à peu près égale, sinon légèrement mieux par rapport à une famille rurale algérienne », confiait-il, en 1972. Son œcuménisme plonge ses racines dans son histoire familiale. C'est son père qui orienta son choix l'encourageant à y faire des études paroissiales. « A douze ans, après communion solennelle et confirmation, j'entre au petit séminaire d'Oran », note-t-il.

POUR UN VIVRE ENSEMBLE EXALTANT L'AMOUR, LE DIALOGUE

Aller à l'école laïque et républicaine a été pour lui une chance extraordinaire. Les valeurs morales qui fondent son engagement étaient influencées par la Révolution française et les idées humanistes prônant la libération des peuples d'où son engagement politique aux côtés des exclus, les laissés-pour-compte en quête de justice et de liberté. Cela a justifié sa pensée aux côtés des Algériens au-delà aussi de son opposition manifeste à l'Eglise, pour des raisons politiques. Ses idées inclinaient, en faveur d'une laïcité ouverte inventant une société conviviale, de la liturgie républicaine garante du pluralisme avec la liberté pour tous et cela, en vue d'un vivre ensemble « qui n'est pas hostile par principe à quelque chose, qui n'est pas exclusive, qui est très large, tolérante... Chrétiens, musulmans, juifs, enfants de francs-maçons ou d'athées, nous étions tous sur un pied d'égalité, unis dans la création », définit-il, dans un entretien avec l'historienne Geneviève Dermendjian intitulé « Un homme de liberté ». Son projet d'entente fut sabré par les positions radicales des colons enclins à défendre leurs intérêts. Après s'être évertué à convaincre les colons indifférents, le prêtre sermonnaire sera peu à peu gagné à la bonne cause prenant place à part dans la sphère radicale des années « 50 » s'engageant dans une critique originale –non marxiste- de la société coloniale suscitant de nombreux débats ce qui lui vaudront et par ses pairs, l'étiquette de « prêtre communiste », d'où aussi sa grande notoriété, à l'époque.

Ce curé laïc et républicain était très proche du milieu des fellahs, les travailleurs de la terre avec qui il partageait le trait direct du caractère avec un sens naturel de l'amitié. Son œcuménisme politique puise ses racines dans ses racines espagnoles. Il traduisait des sentiments profonds en faveur de l'union et de la solidarité entre les hommes loin de toutes barrières sociale, culturelle, religieuse imposées par la foi de l'autre. Nommé curé à Montagnac-Remchi, il accomplissait sa tâche avec beaucoup d'humilité et surtout, d'amour affichant modestement, une image généreuse entièrement vouée à l'homme, sa fidélité, sa solidarité. Sa morale chrétienne sociale avait pour ligne d'horizon un vivre ensemble à la faveur d'une pensée religieuse renouvelée bousculant le conservatisme des Eglises.

Ses. Sa pensée était celle d'un homme de la bible, le plus anticonformiste de son temps.

C'est en catholique honteux qu'il rejette, aussi, les positions le dissuadant à partir et cela, preuve de l'hostilité affichée à son égard. D'une attitude critique, il ne désavouait pas d'une ligne ce qu'il a lu et ce qu'il continuait à faire. Il savait aussi que la Révolution en Algérie était habitée, de par et d'autres, par des questions religieuses. Son messianisme se nourrissait des lectures d'auteurs chrétiens comme Saint Paul, Saint Augustin ou Luther, voire leurs inquiétudes contre la tentation du mal. Dans sa foi chrétienne, il réagissait sévèrement contre les pratiques archaïques entrées dans les mœurs et qui consistaient à mélanger foi et argent, lors des baptêmes et des cérémonies œcuméniques. Il a ainsi, osé tourner le dos aux clercs corrompus ravitaillés par les colons témoignant par là, de son engagement plongeant ses racines dans l'esprit du Christ. Les ingrédients révolutionnaires étaient déjà réunis dans sa pensée animée par l'idéal immense de liberté, de générosité envers les pauvres et les vulnérables. Il fit le choix religieux d'être utile aux côtés des gens qui souffraient.

D'attitude distanciée et sans complaisance à l'égard des colons qui menaient une politique de vexations et d'humiliations, maintenant la frontière avec ce qu'ils désignaient sous le nom d'indigènes, le pays étant devenu pour eux une prise de guerre, il incarnait, contrairement, une humanité au-delà de toute clôture religieuse, voilà ce qui est en soi son message, son sacerdoce.

UN ESPRIT LIBRE ET TRÈS CRITIQUE

D'esprit libre, très critique, avec la distinction de son talent hardi, l'abbé Alfred Bérenguer était fortement attaché à l'idée d'une religion qui vit son temps, loin des contraintes de conscience imposées par les dignitaires œcuméniques. Dans un monde catholique en crise de modernité, il était pour une Eglise libérée de ses hérésies. Dictée par un choix clair, celui du courage de dire ou la lâcheté, son attitude était, avant tout, un acte de foi. Par sa prise de parole, il voulait empêcher une guerre meurtrière et dont il n'arrivait pas à convaincre les colons, des conséquences. Se positionnant par rapport à l'avenir, il sera parmi les rares hommes de religion à se déterminer, prenant voix pour la liberté des peuples et, en tant que bon croyant dans sa foi, il était parfait serviteur du Vivre ensemble. Il était, disait-il, « contre le religieux colonisateur à visage masqué ». En théologie, ce curé connu pour sa bonhomie et sa sincérité poignante fut influencé par le courant « Jeunesse de l'Eglise » et par les jésuites comme Teilhard de Chardin (1881-1955), philosophe et scientifique de renom, cité en référence dans de nombreux domaines de la paléontologie et dont il aimait les citations : « Nous ne sommes pas des êtres humains vivant une expérience spirituelle, nous sommes des êtres spirituels vivant une expérience humaine » et qui était, disait-il, « persécuté par la hiérarchie catholique ».

Passionné de lectures, il était un homme curieux de tout. Fêré d'histoire, il était admiratif envers le Père Africain, l'enfant de Tagaste (Souk Ahras), Saint Augustin (354-430), l'évêque d'Hippone. De par sa position gagnée à l'indépendance de l'Algérie, il prônait une algérianisation de l'Eglise. La guerre qui ne fit point bouger cette dernière et d'autres raisons du point de vue des valeurs fondamentales ont fait qu'il confrontait tant de problèmes, d'où sa marginalisation puis, son départ définitif, en 1958. C'est là, le début de ses longues pérégrinations au Vatican, à Santiago, à la Havane où il séjourna avec un passeport cubain... C'est à Rome qu'il fit connaissance de l'évêque de Santiago qui lui proposa de s'installer au Chili exerçant, un court temps, en qualité de professeur. Le fauve politico-médiatique ardent défenseur des libertés qu'il était devenu servant la cause de son pays natal fut placé, de par son alliance avec Fidel Castro dont il était devenu le conseiller pour ses relations avec le Vatican, au centre du jeu politique porté, en Amérique latine, en faveur des in-

dépendances en Algérie et en Afrique notamment. Il utilisera ses dons de communication pour obtenir des interviews et envoyer des messages.

UN PRÊTRE RÉFRACTAIRE À L'IMAGE DES HOMMES D'ÉGLISE JEAN SCOTTO, KATAN, MONSIEUR DUVAL ...

Dans le sillage de son combat quelques prêtres, natifs d'Algérie pour la plupart, manifestaient eux aussi, des positions franches épousant la cause algérienne, nous citerons par là, parmi les hommes d'église : le père Jean Scotto (1913-1993), un pied-noir pacifiste, curé de Bab el Oued puis évêque de Constantine ; le père Katan de Souk Ahras, l'abbé Desrousseau d'El Biar, Monseigneur Léon-étienne Duval... parmi aussi d'autres anticolonialistes français, le couple Jeanson favorisant la parution, en 1955, de l'Algérie « Hors la loi » légitimant le FLN, le professeur de Lettres Mnadouze co-fondateur de « Témoignage chrétien », les avocats Gizelle Halimi, Jacques Vergès, le docteur Chaulet et son épouse Claudine... dont l'engagement algérien avait généré le pouvoir colonial, au moment où les Algériens étaient meurtris par les dures conséquences de la guerre de Libération.

Les idéaux humanitaires de ce petit bonhomme de curé au bérêt noir espagnol, enfant du pays et épris d'histoire dont les qualificatifs ne manquaient pas, à droite comme à gauche, tous les deux divisés sur la question algérienne, son engagement humain paraissait incongru, paradoxal aux yeux des colons dont la position était le motif principal de guerre, lui vaudra d'être traité de « déserteur », d'antichrétien. Avant le soulèvement armé, il s'est défendu contre « une église souterraine obéissant aux colons », disait-il, propriétaires des latifundia, obnubilés par leurs intérêts. Du côté algérien, il partageait entièrement la vie de ces hommes répondant au nom « d'indigènes », c'est-à-dire d'hommes déshumanisés au statut politique de sujets, ressentant la souffrance du monde qui les entoure, une situation qui couvait d'une révolution dans les villes et les campagnes, et sur lesquels il posait, contrairement, un regard plein d'humanité, préoccupant sa conscience. Il prit fait et cause pour l'indépendance de l'Algérie après avoir passé beaucoup de temps à réconcilier, les deux grandes communautés, en présence, avant que les portes d'une cohabitation ne se soient refermer définitivement. Au-delà de la sourde hostilité de l'Eglise, il se positionnait résolument, aussi, contre le destin que la France coloniale cherchait à imposer au pays.

Cette image d'homme du peuple très proche des Algériens avec sa soutane noire portant à la main le panier figurant la bonté et la simplicité le rendit aux yeux des colons, peu crédible non seulement dans sa foi, mais aussi, dans sa citoyenneté, en tant que Français, soupçonné d'être tranquille, dans ses convictions politiques, du côté des Algériens. En 1951, il fut nommé curé de Montagnac (Remchi) village colonial situé non loin de Tlemcen. Il eut un fort attachement pour cette ville étant donné ses liens historiques avec Grenade, la vieille capitale nasride dont ses parents y sont originaires. Là, il était plutôt dans son monde, au contact de ses habitants dans les ateliers et les échoppes du franc quartier à la fois commerçant et consulaire ouvert à tous les passages, la « Qaïssaria », où les trois religions ont longtemps cohabité dans un certain cosmopolitisme, au Moyen-âge, et de son élite cultivée héritière, socialement et culturellement, des vieilles traditions créant des liens et au-delà aussi, un sentiment d'appartenance à la citoyenneté andalou-maghrébine. Dans cette ville d'adoption et en dehors de l'église, il était en lien d'amitié avec des personnalités en vue dans le milieu de l'histoire, de la culture et de la politique dont Abdelkader Mahdad, agrégé de littérature arabe entré dans le Parlement français aux élections législatives de juin 1946 sous l'étiquette des « Amis du manifeste et de la liberté » (A.M.L) dont il était membre fondateur aux côtés de Ferhat Abbas et du docteur Saâdane, l'écrivain Mohamed Dib, les avocats Omar Boukli Hacène, Djilali El Hassar, les professeurs à la médersa Cheikh

Mohamed Zerdoumi et Cheikh Kaddour Naimi connus pour leur érudition et leur attitude symbolique représentant la société des « Intellectuels arabes ».

LES INTELLECTUELS CHRÉTIENS ET MUSULMANS DE SENSIBILITÉS DE GAUCHE

Sur le plan politique, ses meilleures relations se comptaient parmi les intellectuels français chrétiens et algériens juifs et musulmans engagés, de sensibilités notamment de gauche, nombreux à Tlemcen, communistes ou nationalistes, « fréquentables », jugeait-il, car « leur engagement était porteur d'un idéal en faveur du progrès humain ». Les instituteurs classés de gauche proches, des fellahs et de la masse prolétaire étaient nombreux dans les années « 30 » et plus tard parmi eux, la militante indépendantiste Jacqueline Netter, condamnée à mort le 24 décembre 1957, subissant le même sort que son mari Abdelkader, puis graciés. Lors de son procès devant le tribunal permanent des forces armées à Alger, elle déclarait se sentir près du peuple parce que « je l'ai vu souffrir d'abord, et pour lequel j'ai lutté ensuite », déclarait-elle. Le milieu de la « bien-pensante » à ancrage de gauche sur le terrain, de l'idéologie du moment, un peu élitiste, imprégné de la théorie nouvelle le marxisme à Tlemcen était sous l'influence de personnalités françaises et algériennes affranchies, plongées dans la vie du peuple militant contre les conditions d'exploitation des fellahs par les colons. Y émergèrent des républicains, laïcards invétérés, dont l'artiste-peintre Abdelhalim Hemch, les hommes de lettres ; les frères Moughlam, Mered Abdelghani, le martyr de la Révolution professeur d'histoire-géographie au collège de Slane, Sid Ahmed Inal, Pierre Minne professeur de philosophie, anticolonialiste, dont la compagne Jacqueline Netter épousa le militant Djilali Gerroudj auparavant membre du parti communiste, recherché par la police et sauvé par l'Abbé Berenguer, en 1956. Jacqueline Guerroudj héroïne de la bataille d'Alger et son mari Abdelkader, appartenaient au réseau de Ferdinand Iveton, fidèle à la cause de l'Algérie. Sid Ahmed Inal (1931-1956), de son nom de maquis « Djaafar », militant du parti communiste algérien (PCA), professeur d'histoire au collège de Slane de Tlemcen, est une figure de proue du mouvement anticolonialiste du milieu engagé des Jeunes universitaires au sein de l'Union des étudiants ayant rejoint le maquis où il trouva la mort sur le champ de bataille et que les officiers français ont fait périr après plusieurs supplices qu'on lui infligea jusqu'à sa mise à mort : tortures, les yeux crevés puis brûlé vif. Sid Ahmed Inal compte parmi tant d'autres intellectuels qui ont accompli leur devoir jusqu'à se donner en martyr pour la liberté et l'indépendance de son cher pays, l'Algérie. Son ami l'historien Mohamed Harbi se souvient encore parmi d'autres des ses compagnons de lutte de l'exemple qu'il était en matière d'engagement et de patriotisme. Etudiant en histoire à la Sorbonne, il rencontre la grande militante et poétesse Colette Grégoire dite Anna Gréki, née à la même année, à Batna, et dont elle tomba follement amoureuse. Dans sa cellule de Serkadji où elle fut emprisonnée elle écrit son recueil « Algérie capitale Alger » dédiant à son adulé plusieurs poèmes.

L'abbé Alfred Bérenguer et Abdelkader Guerroudj se retrouvèrent à l'indépendance tous les deux membres à l'Assemblée nationale constituante. Notre Abbé était aussi en lien très proche du professeur de musique Roger Béliassant, figure du mouvement du progrès à Tlemcen dont la fille Colette deviendra l'épouse de l'écrivain Mohamed Dib. Les jeunes progressistes formés à l'école des Sciences humaines, fréquentant pour la plupart les cercles de progrès ou Nadis dont l'existence a amorcé, à l'aube du XX^e siècle, un besoin de renouveau, avaient une pensée décoloniale solide, d'où leur conscience politique élevée. Leur engagement était en œuvre en faveur de l'émergence d'une société contemporaine, vivant son temps, basée sur les droits et la justice.

A suivre

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BECHAR
IDENTIFICATION FISCALE N° : 0998 0801 90867 01

2eme AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°: 22/DEP/2020

Opération N° : NK5.623.8.262.108.14.08

Intitulé : ETUDE, SUIVI, REALISATION ET AMENAGEMENT DES CHAUFFAGE DE 17 C.E.M A TRAVERS LA WILAYA

Monsieur le wali de la wilaya de Béchar représenté par le directeur des équipements publics de la wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

REALISATION D'UN SYSTEM DE CHAUFFAGE AU NIVEAU DE 17 C.E.M À TRAVERS LA WILAYA DE BECHAR EN LOTS SÉPARES LOTS N 02 : C E M AHMED ZABANA A BENI -OUNIF

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Deux (II) ou plus en bâtiment en cours de validité à la date d'ouverture des plis. et certificat de l'homologation de la SONELGAZ ou de l'acceptation en cours de validité (2020-2019).

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar, Sise Cité triangle universitaire, Route de l'université à Béchar.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charger doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Les offres doivent comporter trois(03) enveloppes intérieures séparées portant l'objet de l'appel d'offres ainsi que selon le cas, la mention: « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, Les trois(03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante.

A N'OUVRIR QUÉ PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°: 22/DEP/2020 REALISATION D'UN SYSTEM DE CHAUFFAGE AU NIVEAU DE 17 C.E.M À TRAVERS LA WILAYA DE BECHAR EN LOTS SÉPARES

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A- PLI CONTENANT DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPRENDRE :

- 1. La déclaration de candidature, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
2. La déclaration de probité conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
3. Copie de statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale ou société.
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats:

a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification professionnelle, activité principale en bâtiment catégorie DEUX (II) ou plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis. et certificat de l'homologation de la SONELGAZ ou de l'acceptation en cours de validité (l'année en cours).

b/ Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois (03) dernières années (2016, 2017 et 2018) certifié par services des impôts

- ♦ Copie de l'attestation de situation fiscale, daté au plus 12 mois à la date d'ouverture des plis (CN°20).
♦ Copie de l'attestation de solvabilité valide six (06) mois à la date d'ouverture des plis.

c/ Capacités techniques :

- ♦ Copies des attestations de mise à jour (CASNOS, CNAS, CACOBATH et DAS.) en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
♦ Etat des moyens humains de l'entreprise justifiée par des affiliations des salariés vis-à-vis la CNAS datée 12 mois à la date d'ouverture des plis, accompagnée par des copies de succès ou des diplômes pour l'encadrement clé de l'entreprise délivrées par l'employeur.
♦ Moyens matériels mis à la disposition du projet justifié par les copies des cartes grises + assurances pour matériel roulant en cours de validité à la date d'ouverture des plis et PV d'huissier de justice l'année en cours pour le matériel non roulant, au nom de l'entreprise.
♦ Références professionnelles : attestations de bonnes exécutions des travaux de même nature délivrés par les maîtres de l'ouvrage durant les années 2010 à 2019.

6. Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société. En cas du groupement constitué, L'ensemble des membres du groupement doivent présenter leurs casiers judiciaires en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

7. Copie du registre de commerce

8. Une Copie de la carte portant le numéro d'identification fiscale (NIF).

9. Copie l'extrait de rôle daté au maximum 03 mois à la date d'ouverture des plis apuré ou avec échéancier, porte la mention « Non inscrit dans le tableau des fraudeurs »

10. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux, délivrée par l'antenne du registre de commerce (CNRC) pour les sociétés commerciales en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

11. Un exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement dans le cas d'un groupement.

B- PLI CONTENANT L'OFFRE TECHNIQUE DOIT COMPRENDRE :

- 1. La déclaration à souscrire, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté », le cachet, la signature du soumissionnaire et la date.
4. Délai de réalisation accompagné d'un planning des travaux.

NB/ le dossier technique ne doit comporter aucune référence ou indication au montant de l'offre.

C- PLI CONTENANT L'OFFRE FINANCIÈRE DOIT COMPRENDRE :

- 1. Lettre de soumission conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée, datée et remplie.
2. Le bordereau des prix unitaires, remplie, signé, daté et cacheté (BPU)
3. Le détail quantitatif et estimatif, remplie, signé, daté et cacheté (DQE)

La durée de préparation des offres est à dix (10) jours qui court à partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jours de la durée de préparation des offres avant 12h00mn, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière) à une seule séance, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 14h00 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

N.B :

- Pour plus d'information, les soumissionnaires doivent référer aux dispositions de cahier des charges
• Nb : Le soumissionnaire peut soumissionner pour un lot ou plusieurs lots, et sera attributaire seulement pour un seul lot.

LE DIRECTEUR



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement
Direction Régionale Oran



AVIS DE VENTE PAR ADJUDICATION

N° 12 / 2020

L'A.A.D.L met en vente par adjudication

52 LOCAUX

A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL (Par Locaux séparés)

SITUES A : 1500 LOGEMENTS LOCATION VENTE BD de l'Excellence COMMUNE DE Sidi Bel Abbes, WILAYA DE Sidi Bel Abbes

Réalisés en Accompagnement du Programme de Logements « Location-vente » Localisés Sur Ce Site. Les personnes physiques de nationalité algérienne ou morales de droit algérien, intéressées par un ou plusieurs de ces locaux peuvent retirer le cahier des charges imprimé contre paiement de :3.500 ,00 DA à la :

Direction des Projets de l'AADL Sidi Bel Abbes
Rue Mesmoudi Taher (EX Rue de la Paix) - Sidi Bel Abbes -

- La date limite de retrait du cahier des charges est fixée au 15^{ème} jour (inclus) à compter de la première parution de l'avis sur la presse nationale à 12h00.
- l'offre accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans le cahier des charges, est à présenter sous pli cacheté, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et comporter les mentions indiquées à l'article 08 du cahier des charges.
- Chaque local fait l'objet d'une soumission individuelle et distincte.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au même lieu, au 15^{ème} jour (inclus) à compter de la première parution dans la presse nationale à 12h00.
- L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le 15^{ème} jour à compter de la première parution dans la presse nationale à 14h00, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), elle aura lieu le jour ouvrable suivant, à la même heure, au siège de la :

Direction des Projets de l'AADL Sidi Bel Abbes
Rue Mesmoudi Taher (EX Rue de la Paix) - Sidi Bel Abbes -

- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

REMARQUES IMPORTANTES

- Les offres émanant de personnes n'ayant pas retiré le cahier des charges ne seront pas acceptées.
- Pour chaque local, Le soumissionnaire est tenu de remettre une caution de soumission d'un montant égal à 10% de la Mise à Prix du local.

Le Directeur Régional

Agence Nationale de L'Amélioration Et Du Développement du Logement

Direction Régionale d'Oran

LISTE DES LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL MIS EN VENTE SITE 1500 LOGEMENTS LOCATION-VENTE BOULEVARD DE L'EXCELLENCE SIDI BEL ABES

Table with columns: N° Offres, ILOT, N° Bâtimts, Codification de local, SURFACE LOCAL M2, ACTIVITE, MISE A PRIX (M1) (TTC), MISE A PRIX (M2) LOCAL (TTC). Rows 1 to 52.

APARTEMENT

■Loue : F3 à Maraval. RDC (2,5 U) - F3 à Belgaïd. 3^{ème} (3 U) - F3 à Seddikia. 1^{er} (4 U) - F3 + Box à Pépinière. 4^{ème} (6 U) - F4 à Plateau. 3^{ème} (3 U) - F4 à USTO Hayet Regency LPP. 5^{ème} (4 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■Appartement Bel-Air / ORAN - A louer dans une Résidence avec Agent de sécurité : Un Appartement par palier au 9^{ème} étage - Vue sur mer - (Calme) - 120 m² Open Space (Tout confort) - Adresse : 25, Rue de Normandie - Tél : 0542.82.86.80

■A vendre F3 au 3^{ème} étage de 113 m² avec Chauffage central : 28, Rue Mirou-chaux - ORAN - Tél : 0550.93.93.30

■A vendre Appartement F4 au 6^{ème} étage de 87 m² - Acté - Etat initial - Situé à « Sémiramis » : 111, Rue Mohamed Boudiaf - début de la Rue de Mostaganem - ORAN - Prix : 990 U - Tél : 0659.27.19.91

■A vendre F2 - Acté - Aménagé en F3 - 84 m² - Très ensoleillé - 4^{ème} et dernier étage au dos de ALGERIE TELECOM - HLM - USTO - Tél : 0778.13.92.20

■Vends Appartement F2 au 4^{ème} étage avec : 2 Chambres - 1 Cuisine - Salle de bain - WC - à Cité Yaghamorassène - ORAN - Tél : 041.74.66.70 - 0542.26.01.14

■A louer F4 au Rez-de-chaussée de 108 m² à USTO - Pyramides - 45.000 DA - Convient Habitation ou Activité libérale - Tél : 0658.84.50.61

■Vends Appartement F3 dans Résidence en construction - Livrable courant 2021 - Très bien situé - Proche Rue Maupas et ENTV - Vends ou Echange Terrain de 1.500 m² à Hassiane Toul - Acté - Tél : 0550.03.34.91 - 0791.18.20.38

■Vends un bel F3 - RDC à Yaghamoracen (Maraval) ORAN - Bien aménagé - Acté + Livret foncier - Près de toutes commodités - Prix offert : 770 Millions - N° Tél : 0656.32.51.18 - 0771.91.86.35

■Vends Appartement - Acté - F4 au RDC avec grand balcon. Cité Belle Vue- à 5 minutes (Akid Lottfi Oran). Convient cabinet: médecin- avocat- notaire... Pas de courtier SVP - Tél: 0656.19.19.74

LOCAUX

■A vendre Local - Superficie 21 m² - Bien aménagé - Avec Sanitaires - Rideau électrique... etc. - Situé au centre-ville d'ORAN - Tél : 0696.01.08.18

■A vendre des Locaux commerciaux en plein Boulevard Zabana - ORAN - Superficie 120 m² et 76 m² - Double façade avec une grande Terrasse - Prix après visite - N° 0664.61.05.31

■Vends à ORAN Centre-ville : Bureau de 155 m² au 1^{er} étage de la Rue Med Khemisti à côté de la Banque BNA - Idéal pour Fonction libérale - Contact : 0795.83.71.03 / 0658.04.12.31

■Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur : 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■Local à louer de 120 m² - Bien aménagé avec 2 Rideaux sur Boulevard du Millénum / ORAN - Tél : 0549.44.76.38 - 0792.25.23.30

■Vends Local commercial - Acté - Double façade - Superficie : 56,5 m² au Rez-de-chaussée et 75,5 m² au Sous-sol - Avec : Eau - Electricité - Sanitaires - Système d'aération et Rideaux électriques - Séparé en 02 Locaux - Adresse : Cité 59 Logements - Résidence Emir Abdelkader - Belgaïd (ORAN) - Nous contacter au N° : 0553.91.66.35

ANNIVERSAIRE

A toi ma très chère Maman Hadja Zohra C'est aujourd'hui que Madame ZEGGAI née KEBIR MEDJHOUDA ZOHRA



soufflera sa 87^{ème} bougie. Un jour de fête et de joies pour ses enfants, ses belles-filles et ses petits-enfants qui lui souhaitent une longue vie et une bonne santé. Que Dieu nous la garde le plus longtemps possible.

Ton fils Mohamed

EMPLOIS

■Entreprise BTP à ORAN cherche Secrétaire expérimentée maîtrisant l'outil informatique et la gestion des dossiers des marchés - Envoyez CV à : sarf.alget@yahoo.fr

■Entreprise de distribution en Agro-alimentaire sise à Es-Senia - ORAN recrute des Vendeurs expérimentés - Envoyez CV à : recrutement.sps31@gmail.com

■Société privée à ORAN cherche : - Informaticien, préférable maîtrise le logiciel ODOO - 02 Caristes - Envoyez CV à : humanresources@sarlatometal.com

■Société privée spécialisée dans la Distribution recrute : - Superviseur des ventes - Responsable de dépôt - Envoyez CV à : postul.org@gmail.com

■Entreprise de production en Agro-alimentaire sise à Es-Senia - ORAN recrute : Responsable Commercial et Responsable Marketing avec expérience - Envoyez CV à : medisec44@yahoo.com

DIVERS

■Etablissement de Formation Professionnelle ALMASE lance Formation qualifiante : Conducteurs d'engins (Clark - Rétrochargeur) - Plomberie - HSE (Agent de Sécurité) - Electricité Auto - Tél : 0796.00.07.59 / 0554.01.48.37 / 0658.36.06.14

■A vendre Matériels d'imprimerie : Off-set grise HEIDELBERG - Massicot FL 76 français - Platine HEIDELBERG Boule Rouge - Piqueuse Kiné 476 - Sachet d'insolation grand format - Possibilité Crédit bancaire - Tél : 0771.14.19.10 - 0658.12.43.13 - de 9 H 00 à 16 H 00

CONDOLÉANCES
Monsieur BELHOUARI
BENOUDAKIK
Ancien cadre SH
Affecté par le décès survenu le 05/11/2020 de
Mr NAZIM ZOUIOUCHE
Ex-PDG SH
présente à toute sa famille ses sincères condoléances.
Que Dieu Le Tout-Puissant accueille le défunt dans Son Vaste Paradis.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

PENSÉE
Cela fait six ans qu'a été rappelé à Dieu notre très cher père et grand-père :
TANI Mohammed Benamar
Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et apprécié de réciter la « FATIHA » et d'avoir une pieuse pensée.
Que le Paradis soit IN CHA'ALLAH sa demeure éternelle.
الله يرحمه برحمته الواسعة
إنا لله وإنا إليه راجعون

PENSÉE
Mr **ABDELMOUDJIB KHALED**
Triste fut ce jour du 02 octobre 2020 où il nous a quittés à jamais notre cher père. Il a laissé un grand vide que personne ne comblera. Il a été un père doux et toujours présent à nos côtés avec ses conseils. Un père admirable. Il est absent mais il restera toujours dans nos cœurs.
Que tous ceux qui l'ont connu aient une pieuse pensée pour lui.
الله يرحمك أبونا العزيز
Karima ABDELMOUDJIB

PENSÉE
A ma très chère mère
RAHAL Fadila née GHERNATI épouse du défunt RAHAL
Abderrahmane 19 ans déjà. Il est des blessures qui ne se cicatrisent jamais, des souvenirs qui brûlent, des douleurs qui s'éternisent, un chagrin qui est omniprésent.
A ceux qui l'ont connue, appréciée, aimée pour sa piété, sa discrétion, sa grandeur d'âme, il est demandé une pieuse pensée et des prières pour le repos de son âme. Merci.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.
Ta fille Lilia et le Docteur Salim

**Covid-19
Pfizer annonce que son candidat vaccin est «efficace à 90%»**



Un vaccin développé par Pfizer (Etats-Unis) et BioNTech (Allemagne) est "efficace" à 90% pour prévenir les infections à Covid-19 selon l'essai à grande échelle de phase 3 en cours, dernière étape avant une demande d'homologation, ont annoncé conjointement ces sociétés. La protection des patients a été obtenue sept jours après la deuxième des deux doses et 28 jours après la première, selon les résultats préliminaires. "Plus de huit mois après le début de la pire pandémie en plus d'un siècle, nous pensons que cette étape représente un pas en avant significatif pour le monde dans notre bataille contre le Covid-19", a déclaré le président-directeur gé-

ral de Pfizer, Albert Bourla, dans un communiqué. "Le premier ensemble de résultats de notre essai de vaccin Covid-19 de phase 3 fournit la preuve initiale de la capacité de notre vaccin à prévenir le Covid-19", ajoute-t-il.
Sur la base de projections, les entreprises ont déclaré qu'elles prévoient de fournir jusqu'à 50 millions de doses de vaccins dans le monde en 2020 et jusqu'à 1,3 milliard de doses en 2021. Dans une grande partie du monde, les taux d'infections au Covid-19 atteignent des niveaux records, les unités de soins intensifs des hôpitaux se remplissent et le nombre de morts ne cesse d'augmenter.

**Face à une situation hors de contrôle
Les médecins italiens veulent un «confinement total»**



La situation épidémique en Italie est "largement hors de contrôle" selon les médecins qui demandent au gouvernement de décréter sans délai un "confinement total" pour endiguer la deuxième vague de Covid-19. Alors que le pays enregistre entre 30.000 et 40.000 nouveaux cas positifs chaque jour, le système sanitaire est sous forte tension, les unités de soins intensifs sont menacées de saturation dans plusieurs régions et les hôpitaux doivent déprogrammer les opérations et examens prévus pour d'autres pathologies.
"La situation est largement hors de contrôle", a déclaré lundi à la télévision publique RAI le professeur Massimo Galli, chef du département des maladies infectieuses de l'hôpital Sacco de Milan (nord), la capitale de la Lombardie, la région la plus touchée en Italie. "Les autres maladies ne font pas la grève parce qu'il y a le Covid et il faut s'organiser (...) car autrement la pandémie finira par faire des dégâts qui vont

au-delà du déjà très triste grand nombre de morts", a-t-il ajouté. L'Italie, premier pays d'Europe touché en février par l'épidémie de Covid-19, a enregistré depuis plus de 41.000 morts pour plus de 935.000 cas.
Pour tenter de juguler la deuxième vague de l'épidémie, le gouvernement a décidé de classer les 20 régions italiennes en trois catégories, en fonction de la gravité de la situation, allant de la jaune, où un couvre-feu national est en vigueur, à la rouge, où un confinement relativement strict est appliqué.
Quatre régions ont été placées en zone rouge par le gouvernement et une cinquième a décidé toute seule de s'auto-confiner, dimanche soir, tandis que deux autres sont en zone orange, le restant des régions étant en zone jaune. Pour la Fédération nationale des ordres de médecins, ces mesures sont insuffisantes et son président Filippo Anelli a exigé "un confinement total dans tout le pays".

INDEXA
Solutions Auditives
مرکز تصحيح السمع
Contactez nos centres !
Oran: 041 82 10 22 / 0560 67 53 28
Alger: 023 80 40 60 / 0560 60 89 28
Setif: 0560 23 42 79 / 0560 14 67 95
ElHarrach: 0560 67 13 69
Tiziouzou: 0561 63 07 62
0561 64 13 90
Blida: 0560 67 57 88
0560 67 99 90
Constantine: 031 63 57 30
0560 63 98 65
www.phonak-algeria.com

Royaume-Uni Les pratiques controversées de «policiers espions» passées au crible



Intimité avec des "cibles", identités volées... Une enquête publique tente de faire la lumière sur les pratiques controversées des "policiers espions" ayant infiltré des décennies durant des groupes militants au Royaume-Uni, un des plus gros scandales ayant secoué la police. En 2010, Kate Wilson, une infirmière de 42 ans, est prévenue par des amis que son ex-compagnon et ami très proche Mark Stone, rencontré en marge d'une mobilisation contre un sommet du G8, n'a jamais existé. C'est en fait un policier, de son vrai nom Mark Kennedy, marié et père de famille, infiltré de longue date parmi les militants écologistes. "C'est absolument horrible", confie-t-elle à l'AFP. Les souvenirs de votre propre vie sont "complètement détruits".

L'agent a été démasqué peu auparavant par Lisa, une des multiples femmes avec lesquelles il s'est lié durant son déploiement l'ayant mené aussi en France, en Allemagne et en Espagne. Après six ans de vie commune, elle était tombée sur son véritable passeport. "C'était la personne avec qui je partageais tout", raconte-t-elle sur le site "Police Spies Out of Lives", une association défendant les femmes ayant subi, comme elle, cette "tromperie (...) soutenue par l'Etat". Surnommés "spy cops" ("policiers espions"), plusieurs de ces agents ont noué des relations amoureuses, parfois longues, avec des "cibles", dans le cadre de missions durant souvent plusieurs années. Un nombre d'entre eux se sont appropriés les identités d'enfants décédés.

Certains ont même eu un enfant. Comme "Bob Robinson" (en fait Lambert), dont le fils naît en 1985, un peu plus d'un an après sa rencontre avec Jacqui, jeune femme croyant partager avec lui l'amour de la cause animale. Il disparaît deux ans plus tard, se disant traqué par la police. En réalité, l'agent a terminé sa mission. Jacqui ne découvre le pot aux roses qu'en 2012 dans un journal. Kate Wilson dénonce des "tactiques de manipulation émotionnelle" délibérées, que la hiérarchie ne pouvait ignorer.

CHERCHER «LA VÉRITÉ»

"Cette enquête recherchera la vérité", a assuré David Barr, avocat appartenant à l'équipe d'enquête, qui a ouvert ses travaux la semaine dernière. Selon les médias, au moins 139 policiers ont infiltré plus de 1.000 groupes à partir de 1968, surtout à gauche mais aussi à l'extrême droite, comme des syndicats, des organisations écologistes, des associations antiracistes, pacifistes

ou féministes. C'est cette année-là qu'avait été créée par Scotland Yard la Special Demonstration Squad, initialement pour surveiller les manifestations contre la guerre du Vietnam. Elle a été dissoute en 2008, de même que, deux ans plus tard, une autre unité mise en cause, la National Public Order Intelligence Unit. "Certains de ces groupes étaient tellement marginaux que ces opérations étaient difficilement justifiables", commente l'avocate Lydia Dagostino, qui coordonne la défense des "cibles", auprès de l'AFP. Les révélations se sont accumulées ces dernières années. Mais ce sont celles concernant l'espionnage de la famille d'une victime d'un crime raciste ayant profondément marqué le Royaume-Uni qui ont causé une commotion et poussé Theresa May, alors ministre de l'Intérieur, à établir une enquête publique en 2015. Un ancien infiltré, Peter Francis, avait témoigné dans la presse avoir espionné, en vue de les discréditer, les parents de Stephen Lawrence, jeune noir tué par des blancs en 1993 à Londres, alors qu'ils se battaient pour obtenir justice après une première enquête entachée, selon un rapport officiel, de "racisme institutionnel".

«DISSIMULATION»

Les premières audiences de l'enquête publique n'ont commencé que cinq ans plus tard, après des retards dus au caractère sensible du dossier puis à la pandémie, et un coût atteignant déjà 30 millions de livres sterling. Les conclusions ne sont pas attendues avant 2023. Les personnes espionnées ont "un vrai désir (...) de connaître la vérité, de savoir ce qui leur est arrivé et pourquoi, et qui a (...) pris les décisions", explique Lydia Dagostino, "pour que cela ne se reproduise pas". "Certaines sont détruites et ne s'en remettent jamais". La police londonienne avait présenté des excuses à plusieurs femmes en 2015, les dédommageant financièrement. Elle affirme que les relations sexuelles avec des "cibles" n'étaient pas autorisées et que ces pratiques relèvent du passé, l'infiltration d'agents reposant désormais sur "un code éthique clair et un cadre législatif". Une justification insuffisante pour Kate, qui déplore une enquête de façade et une "dissimulation". Elle regrette que les audiences ne soient pas accessibles au public ou retransmises sur internet, malgré la publication des transcriptions, et surtout que des dizaines de policiers aient obtenu de ne pas être identifiés - même par leur nom de couverture.

En Chine, des super-rangeurs à la rescousse

La découverte, au fond d'un placard, d'une veste Burberry qu'elle ne se souvenait même pas d'avoir achetée, a convaincu Chen Rui qu'elle avait fait le bon choix: embaucher des experts du rangement qui aident les Chinois aisés à ramener l'ordre dans leur garde-robe. "Où avez-vous trouvé ça?" lance Mme Chen, une jeune maman de 32 ans, aux quatre professionnels venus se plonger dans ses armoires débordant de vêtements de grandes marques. On ne répétera jamais assez à quel point la vie est compliquée pour les millions de nouveaux riches apparus au cours des dernières décennies dans le plus grand pays communiste de la Terre. Un tiers des dépenses de luxe dans le monde est désormais le fait de consommateurs chinois, selon un rapport du cabinet McKinsey en 2019.

Même la pandémie de coronavirus n'a pas éteint la soif de ces acheteurs aisés. S'ils ne peuvent plus dévaliser les magasins à Paris ou Milan, ils se sont massivement rabattus sur les achats en ligne. Une nouvelle preuve de cette frénésie pour des produits qui permettent d'afficher son statut social pourrait être donnée le 11 novembre, jour de la "Fête des célibataires" marquée par d'alléchants rabais en ligne. Il s'agit habituellement de la plus grande opération mondiale de commerce électronique.

ACHETER SANS LIMITE

Mais l'aisance ne va pas toujours sans soucis. Mme Chen confie que l'état du vaste cabigi dans lequel elle entasse ses tailleurs Chanel, ses sacs Hermès, ses souliers Prada et autres incontournables de la mode est source de fréquentes disputes avec son mari. "Je ne me sépare jamais de rien dans ma collection, je ne fais que



2.000 EUROS LA JOURNÉE

l'accroître en permanence", reconnaît cette ancienne enseignante en art. "Je ne vois aucune raison de me limiter". Seule issue possible: faire appel à des spécialistes du rangement pour remettre de l'ordre dans ses chemisiers, ses déshabillés et robes du soir. Quatre "super-rangeurs" en survêt chic noir commencent par vider le cabigi et les placards, transformant pour quelques heures son bel appartement pékinois en capharnaüm. Entassés à même le sol, plus d'un millier de vêtements sont à classer, ainsi que des dizaines de sacs à main, qui regagneront -- pour quelque temps -- leur place assignée dans le bon placard. L'équipe est dirigée par Yu Ziqin, l'une des quelques milliers de diplômés d'une école appelée Liucundao ("Méthode pour ranger ses affaires"). La fondatrice de l'école, Bian Lichun, estime que le secteur du rangement compte désormais plus de 3.000 professionnels. D'après la télévision nationale CCTV, l'activité pourrait dégager cette année la somme astronomique de 100 milliards de yuans (près de 13 milliards d'euros).

Avec l'épidémie, le chiffre d'affaires a été multiplié par cinq, affirme Mme Bian: effet de la flambée des achats en ligne et du désir des consommateurs de ranger leur lieu de confinement. Ses équipes ne cherchent pas à convaincre leurs clients de se séparer de vieux vêtements ni même de consommer moins. Leur objectif: "apprendre à mieux conserver" ses affaires en installant des meubles de rangement plus fonctionnels, ou en recourant à de simples trucs comme des cintres ultra-fins. Mme Chen, qui n'a aucun désir de consommer moins, ne rechigne pas devant les quelque 2.000 euros que lui facturent ses rangeurs pour une journée de travail. Certains entasseurs compulsifs doivent faire appel aux grands ordonnateurs une fois par mois, selon Mme Bian. Mais ces derniers ne tentent pas d'intervenir sur la psychologie de leurs clients. "Nous aménageons l'espace, pas le cerveau des gens", assure Mme Bian.

Biens culturels : un trafic de plusieurs milliards de dollars



C'était il y a cinquante ans: le 14 novembre 1970, l'assemblée générale de l'Unesco adoptait la convention contre le trafic illicite des biens culturels, pour tenter d'endiguer une criminalité "appauvrissant le patrimoine culturel" des pays concernés. Ce commerce illicite, qui "constitue un vol caractérisé de la mémoire des peuples", selon la directrice générale de l'Unesco Audrey Azoulay, représente près de 10 milliards de dollars chaque année, estime l'agence des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, basée à Paris. En posant

les bases d'un ordre culturel international, la convention a aussi mis sur les rails une coopération internationale qui, depuis, s'est enrichie via les réseaux d'Interpol, de l'Organisation mondiale des douanes, de la création d'Unidroit, un instrument juridique élaboré à la demande de l'Unesco en vue de mettre au point un corpus minimum uniforme de règles de droit privé relatives au commerce international de l'art, et de nombreuses autres institutions et initiatives. Parmi ces dernières, notamment, un Observatoire international du trafic illicite des

biens culturels a été lancé par l'ICOM (conseil international des musées) en 2013, avec des fonds de la Commission européenne.

Autant d'organes pour lesquels le trafic est un crime contre l'identité, l'histoire et la culture des peuples, alimenté par le pillage parfois très organisé de zones archéologiques et, souvent, source de financement pour des organisations criminelles ou terroristes. "En un demi-siècle, beaucoup a été accompli pour élaborer des lois préventives, former des professionnels, renforcer la coopération internationale ou encourager le retour d'œuvres volées ou illicitement exportées", déclare Ernesto Ottone Ramirez, sous-directeur général de l'Unesco pour la culture, dans un numéro spécial anniversaire du magazine de l'organisation. Cent quarante des 193 pays membres ont signé la Convention. "C'est un processus long, certains ont une démocratie depuis moins de 50 ans", souligne M. Ottone auprès de l'AFP. "La Somalie par exemple vient de procéder à ses deux premières ratifications et s'appête à ratifier celle de 1970. Ça montre qu'après des guerres civiles, certains pays prennent conscience de l'importance de ces instruments normatifs", s'enthousiasme-t-il.

Le patrimoine culturel algérien Un conflit de temporalités

Par Mourad Betrouni*

1ère partie

DES «RUINES ANTIQUES» AUX «RUINES ROMAINES»

Ce que la littérature coloniale avait convenu d'appeler les «ruines antiques» d'Algérie, renvoie à des vestiges visibles ou en partie enfouis, attribués à la période antique, qui succède à la préhistoire et à la protohistoire, par l'adoption de l'écriture. Avant 1830, date du début de la colonisation française, ces ruines, dont certaines sont déjà citées dans la littérature ancienne, gréco-latine ou arabe, n'avaient fait l'objet d'aucune attention particulière; elles faisaient partie du paysage et correspondaient à un passé révolu, non appropriable, relevant, le plus souvent, du domaine du sacré, donc craintes et non approchées.

Les monuments construits, les sculptures, les produits architectoniques (colonnes, chapiteaux...) ainsi que les inscriptions sculptées et gravées, ne semblent pas avoir inspiré les populations autochtones, majoritairement musulmanes mais également juives et chrétiennes. Ce désintérêt, au sens du rapport affectif, est significatif de l'absence d'une sensibilité patrimoniale. La valeur économique des objets mobiliers (monnaies, objets en métal) pouvait, occasionnellement, susciter un intérêt mercantile, notamment auprès des populations juives et chrétiennes, qui avaient accès, par la nature même de leur religion, aux valeurs anté-islamiques et aux canons artistiques et esthétiques de l'antiquité. Ces populations avaient leurs lieux de cultes et leurs cimetières, qui assuraient la filiation historique. Le «décret Crémieux» de 1870, qui accorda la citoyenneté française d'office aux juifs d'Algérie, participait, également, de cet objectif de réduire la population musulmane à la seule temporalité musulmane, la coupant des ultimes liens avec les valeurs de l'antiquité, portées par les populations juive et chrétienne.

La prédisposition sociale et psychologique d'indifférence des «indigènes musulmans», devant les «Ruines antiques», les dédouanait des faits de destruction iconoclaste, y compris la réutilisation des matériaux pour des besoins de construction. Selon les différents témoignages écrits, aucun vestige n'a été sorti de terre pour quelque exploitation utile. Cette attitude a été diversement interprétée. Les uns voyaient un sentiment de respect ou de crainte et les autres, l'absence d'une culture de bâtisseurs, qui aurait aiguisé un esprit industriel. En 1885, à l'occasion d'un congrès archéologique, tenu à Montbrison, dans un plaidoyer pour la conservation des monuments, en Algérie et dans les colonies françaises, le lieutenant Espérandieu déclarait : «par suite de leurs habitudes nomades, les Arabes ne se servent pas des matériaux romains, les Européens, venus après nos troupes, les ont utilisés sans discernement, commettant de la sorte des actes de vandalisme qui se renouvellent chaque jour». Un peu plus tard, en 1910, le Dr Carton, dans sa «Chro-

nique archéologique» faisait observer que «Le terrain algérien était extraordinaire et que les monuments se trouvaient dans un état de conservation exceptionnel puisque la population n'a été amenée ni à les [les monuments] modifier ni à les détruire d'autant plus qu'elle était peu laborieuse» (1). Pendant le beylicat turc, il n'y avait ni marché de l'art antique, ni musées, ni collectionneurs (2) au moment où, en Europe, les valeurs de la Renaissance réalisaient le transfert du religieux au profane, par l'invention du goût personnel et de la curiosité, notamment à l'égard du passé gréco-romain. C'est tout un écosystème européen construit sur les valeurs antiques, qui sera mis en place. La collection, les musées, les sculptures, les monuments et le marché de l'Art en sont les révélateurs. Comment s'exprimait, chez l'«indigène musulman» ce rapport au passé et tout particulièrement cette relation aux «Ruines antiques», qui essaïmaient leur paysage ? Avant la conquête arabe, le territoire, qui correspond en gros à l'Algérie actuelle (Maghreb central), s'inscrivait dans la sphère d'influence méditerranéenne. A l'instar des autres peuples de la Méditerranée, le peuple berbère (à l'exception du Sahara), était inspiré des canons et modèles esthétiques et artistiques dominants, notamment puniques, gréco-romains et byzantins. Les goûts, les passions et le sens religieux participaient d'un même corpus circumméditerranéen. De la conquête arabe au beylicat turc, l'introduction d'une nouvelle religion, l'Islam, va reconfigurer tout le paysage sociopolitique et culturel berbère, en l'installant dans l'aire d'influence arabo-musulmane, qui fait table rase de tout l'héritage antique, rejeté aux temps obscurs de la «Djahiliya». Seule la pratique de la culture des bibliothèques «Khizana» et de la collection des manuscrits, s'accordaient avec les valeurs islamiques en vigueur, assurant la filiation avec la communauté musulmane, la «Umma». Cette pratique s'inscrivait dans un large processus de transmission et de diffusion du savoir, né avec l'Islam et qui s'est propagé tout au long des conquêtes musulmanes, à travers quatre systèmes institutionnels : la mosquée, la medersa, la bibliothèque et les établissements confrériques (zaouïas, Ribat).

Elle était en phase avec un contexte général médiéval, marqué par une ferveur et un engouement des familles princières et aristocrates, pour les manuscrits. Un moment qui verra la création de véritables itinéraires d'échanges et de collecte des manuscrits. Une sorte de mode qui, au-delà du matériau (forme, support, encres, reliures), s'est transposée sur le terrain artistique et esthétique, avec les décors d'enluminures et les styles calligraphiques. L'héritage culturel musulman est vécu sous un rapport et selon une sensibilité, tout à fait singuliers. L'histoire de la conquête musulmane et de l'Islam apparaissent aux yeux des populations musulmanes, comme autant de faits et événements encore vivaces, perpétués par le Coran, le hadith et la Sunna. Les œuvres et objets de la civilisa-

tion musulmane, n'apparaissent pas comme étant le reflet du passé mais continuent à vivre au rythme d'une vie communautaire fondamentalement musulmane, dans une relation de proximité et de continue communion.

Lorsqu'en 1830, la France avait pris possession du territoire algérien, son premier réflexe était de désolidariser le tissu constitutif de la trame du savoir et de la connaissance, en coupant ses nœuds gordiens : les bibliothèques, les mosquées et les medersas, lieux garants de la filiation à l'aire civilisationnelle musulmane. Cette entreprise, à la fois matérielle et symbolique, était le préalable à la réalisation d'un vaste programme de remembrement urbain, adapté au cadastre romain (*cardo, decumanus*), pour inscrire la colonisation française dans le prolongement de l'héritage romain.

Devant le retournement du paysage urbain, par la mise en affluement et en circulation des vestiges romains, les «indigènes musulmans», déplacés et refoulés vers les périphéries, vont jouer un rôle de spectateur insensible face à un héritage aux couleurs latines, dont ils avaient perdu les attaches. Ils ne réagissaient que face aux atteintes des lieux sacrés musulmans (cimetières, mosquées, mausolées...). Tout ce qui ne relevait pas de la temporalité musulmane, procédait des temps obscurs et donc de l'insensible, voire du renié. Dans l'imaginaire de l'«indigènes musulman», nourri de l'historiographie arabe, le fait romain procédait du registre du renié. Saint Augustin en a payé le prix pour avoir été un berbère romanisé. La relation de la population musulmane aux «Ruines antiques», qui émergeaient au gré des tracés de routes, de ponts, des creusements de tunnels, des fouilles et excavations, était désintéressée; il ne s'y dégageait aucun sentiment patrimonial, au bonheur de la colonisation, qui y trouvait là, la clé de voûte de sa politique d'occupation du territoire, au nom de la continuité latine.

DU «ROMAIN» AU «ROUMI»

Les codes d'accès aux «Ruines antiques» et le sentiment patrimonial qui en procède, relèvent d'une temporalité occidentale et d'une vision catholique de l'histoire, antinomique de la temporalité musulmane. Tous les artefacts qui participent du processus d'appropriation et donc du sentiment patrimonial, ont été introduits en Algérie, en 1830, clé en main, pour servir des intérêts patrimoniaux français et par extension judéo-chrétiens. C'est au sein de ce processus de patrimonialisation qu'il faille rechercher les éléments de compréhension d'un sentiment patrimonial «indigène», forcément antithétique et en dégageant les caractéristiques. Ce sentiment n'existant pas dans la temporalité musulmane.

L'approche coloniale des «Ruines antiques» d'Algérie a été envisagée dans une perspective «civilisatrice» : «Héritière de Rome, la France était chargée de rétablir la continuité latine et chrétienne au Maghreb», en reproduisant et affinant des con-

cepts, des méthodes et des moyens déjà expérimentés par les Romains : cantonnement de populations, expropriation, dépossession et transformation de la vocation des terres. La création de colonies et de municipes participaient, déjà, de cette politique de transformation d'un modèle d'occupation «indigène» (lybique, libyco-punique et numide), par les effets conjugués, militaires, administratifs, juridiques, religieux, d'une civilisation «romaine» centrée sur la ville.

Il s'agissait, pour la colonisation française, de réaliser, d'abord, le bilan de l'œuvre romaine en termes de mesures, d'étendue, de quantité, de grandeur, de hauteur, de distance, de profondeur et de superficie, en privilégiant les méthodes d'étude et d'évaluation quantitatives de documents archéologiques, épigraphiques, numismatiques et littéraires. L'Atlas archéologique (recensement des éléments matériels) et l'inventaire des inscriptions épigraphiques (onomastique) seront les deux principaux éléments de mesure de l'effort et de l'omniprésence romains. La phrase de L. Renier : «les monuments romains, surtout les inscriptions sont aux yeux des indigènes notre titre le plus légitime à la possession de l'Algérie», résume, à elle seule, tout un programme de colonisation basé sur l'idée de transfert de propriété. Un effort considérable sera déployé pour mettre en relief cette «prédominance civilisatrice». C'est dans l'archéologie urbaine que le plus grand investissement sera consenti puisque c'est elle qui rassemble l'essentiel de la domination coloniale. Des villes entières seront délogées et leurs murailles bien délimitées (Timgad, Djemila, Tipaza...). Un intérêt particulier sera porté sur le caractère monumental. La diversité des édifices publics, qui imposent l'ordre de la justice, de l'administration et du culte tels les basiliques, les forums, les temples, les thermes et autres monuments honorifiques. L'essentiel est conçu à la seule dimension monumentale: œuvres monumentales, ouvrages militaires, forts et fortins, routes et systèmes hydrauliques. C'est à l'intérieur des murs que l'Algérie coloniale sera racontée. Au-delà de la muraille, dans les montagnes, les campagnes, le désert, ce sera le domaine de la non-histoire, de l'aléatoire, du non-art, de l'art indigène, artisanal et de subsistance (poterie, tissage) qui sera converti plus tard en art folklorique.

L'important, dans cette «œuvre» coloniale, réside, non pas dans le fait historique, lui-même, mais dans ce qui est resté vivace et indélébile dans la mémoire et l'imaginaire collectifs. Des «Ruines antiques» nous glissons subrepticement vers les «Ruines romaines» («R.R.» dans les représentations cartographiques). Qu'est ce qui fait que nous ramenons, toujours, au «roumane» (romain) toutes les ruines antiques, quelles que soient leur appartenance véritable ? Il est curieux et en même temps paradoxal de réaliser que nous n'ayons retenu du punique que l'idée locale et ponctuelle de comptoirs, du vandale que l'image d'un envahisseur arien,

détruisant tout sur son passage et du byzantin presque rien du tout ? Le raccourci est vite fait, du Roumain (romain) au Roumi (français), l'«œuvre coloniale» succède sans bruit et fracas et sans interférences, à l'«œuvre» romaine.

LA NOTION DE «RUINES» EN CONTEXTE SAHARIEN

La Sahara algérien n'a connu ni puniques, ni romains, ni vandales, ni byzantins ni turcs, dont les vestiges auraient pu servir à quelques élaborations conceptuelles, en élargissant, aussi loin que possible, la portée du classement en Monuments historiques, pour promouvoir et consolider la grandeur de l'empire français. Pour pallier ce «hiatus archéologique», la France coloniale a mis en place la théorie du «vide» pour établir sa légitimité d'occupation du Sahara, sous le signe de la «pénétration». Dans cette théorie, la France considérait que les «occupants ou les conquérants» successifs de l'Algérie «ne se sont jamais installés au Sahara, qu'il s'agisse des Romains, des Vandales, des Byzantins, des Turcs. Les deux territoires [Algérie-Sahara] n'ont été réunis sous la même souveraineté qu'au moment où la France a occupé le Sahara. Il était alors une terre sans maître et aucun lien historique n'existait entre l'Algérie et le Sahara... Le Sahara est distinct de l'Algérie car il est le vide...» (3).

Le Sahara colonial a, ainsi, été érigé en territoire «sans consistance patrimoniale», ce qui le mettait hors du champ d'application des lois régissant les Monuments et sites historiques. L'absence ou l'insignifiance des traces matérielles antiques ont contrarié le processus de patrimonialisation, qui repose sur la monumentalité durable (architecture de pierre), rejetant les modes de construction et les types de matériaux aux vertus considérées antinomiques : la terre, le pisé, la bauge, l'adobe, le torchis et la terre-paille.

Le label du classement n'a investi que les terrains dits de la noblesse et de l'aristocratie des formes et du matériau, en reléguant aux territorialités vernaculaires les matériaux et les autres formes d'expression architecturales. Points de Monuments historiques dans l'espace saharien. **A suivre**

Notes :

(1) In Monique Dondin-Payre - La mise en place de l'archéologie officielle en Algérie XIXe s. - début du XXe s. C.N.R.S. Paris.

(2) Pendant la Régence turque, l'Algérie était interdite d'accès à l'européen et au chrétien. Seuls quelques personnels de consulats européens accrédités auprès du Dey d'Alger, pouvaient y parvenir. La réputation entretenue de «côte des Pirates» et d'«Etat barbaresque», nourrissait tout un imaginaire occidental fait de haine et de répulsion. Les «indigènes musulmans» n'avaient pas, pour leur part, accès aux valeurs occidentales et aux transformations qui se produisaient en Europe.

(3) Roland Cadet, l'un des négociateurs d'Evian : Sixième séance du mercredi 31 mai 1961, consacrée au Sahara.

2

11.15 Les Z'amours
11.50 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
14.00 Ça commence aujourd'hui
15.15 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.35 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal

21.10 De Gaulle :
histoire d'un géant

Histoire
- France - 2020

Ce film raconte Charles de Gaulle de sa naissance (en 1890) à la tombe de Colombey-les-Deux-Églises (en 1970). Il révèle la force visionnaire et le destin rectiligne d'un homme qui a changé le cours de l'Histoire et qui continue à influencer nos vies à l'heure où tous les dirigeants politiques revendiquent une partie de son héritage. Cinquante ans après sa mort, il reste dans l'imaginaire collectif des Français l'homme providentiel.



3

10.15 Ailleurs en France
12.25 12/13 : Journal national
13.50 Le Renard
16.00 Fraternité générale
16.10 Des chiffres et des lettres
16.40 Personne n'y avait pensé !
17.15 Slam
18.00 Questions pour un champion
19.30 19/20 : Journal national
20.00 Vu
20.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
21.00 Météo

21.05 Le voyageur :
Le voleur de nuits

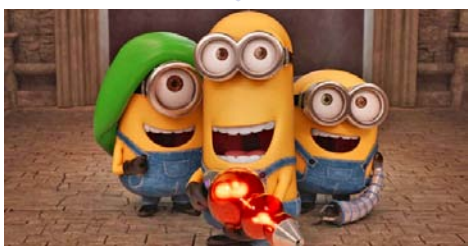


Téléfilm policier - France - 2020
Avec Eric Cantona, Lubna Azabal, Myriam Boyer, Florence Thomassin
Thomas Bareski est appelé près de Noirmoutier par la Juge Claire Elgouarch, dans le cadre d'une affaire non résolue, la disparition de Marion, 7 ans, en 1991. Fille du gendarme en charge de l'enquête à l'époque, la juge confie à Bareski, le dernier rebondissement : une lettre de remords de l'assassin, vieux et malade, adressée à la famille.

4

10.00 La maison des parents
11.25 Mick le mini chef
11.50 Martin Matin
13.35 Toc Toc !
14.00 La maison des Maternelles
15.05 La maison des parents
16.15 Ninjago
17.25 Angelo la débrouille
18.15 Les mystérieuses cités d'or
18.40 Club Lumni
20.05 Une saison au zoo

21.10 Les Minions



Film d'animation - Etats-Unis - 2015
Depuis les origines de la vie sur Terre, les Minions, petites créatures aussi maladroites que peu intelligentes, sont à la recherche de la créature la plus méprisable et la plus méchante à servir. L'arrivée de l'homme leur donne de nouveaux et maléfiques maîtres à vénérer. Mais leur maladresse cause souvent de façon très rapide la perte des maléfiques personnages. Après avoir trouvé refuge dans le grand Nord, les Minions, sans chef, dépriment.

5

11.45 La quotidienne
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.10 Des trains pas comme les autres
15.40 Quatre saisons
16.35 Les plus beaux treks
17.30 C à dire ?!
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.00 C à vous la suite
20.50 Quand l'hôpital retient son souffle
22.10 Le monde en face
22.50 La p'tite librairie
22.55 C dans l'air

arta

TF1

09.25 L'Espagne sauvage
12.50 Arte journal
13.00 Arte Regards
13.40 The Bookshop
15.35 Kamtchatka, un été en pays évène
16.30 Invitation au voyage
17.10 X-enius
17.45 Jardins d'ici et d'ailleurs
18.10 Les Channel Islands, une histoire américaine
18.55 Coopération animale
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.50 Covid-19 : le virus ou la vie ?
21.55 Arte reportage
22.25 Un virus déchire l'Europe

10.30 Crimes et faits divers : la quotidienne
15.05 Si près de chez vous
16.15 Les anges 12, Asian Dream
19.05 Doctor Who
21.05 Star Trek

C8

11.00 Impossible n'est pas Noël
12.45 William à midi
16.04 Inspecteur Barnaby
18.11 A prendre ou à laisser
19.48 TPMP :
21.19 X-Men Origins - Wolverine
23.20 Kingsman : le cercle d'or

TÉLÉVISION

TF1

21.05 Manifest



Série dramatique - Etats-Unis - 2020
Saison 2 - Episode 1/13

- Attachez votre ceinture
Avec Melissa Roxburgh, Josh Dallas, Athena Karkanis, JR Ramirez
Touchée au ventre par la balle d'Ezekiel, Michaela dit à ce dernier de prendre la fuite avant d'être transportée à l'hôpital. Plongée dans un état second, elle se voit alors de nouveau dans l'avion qui, cette fois, pique du nez. Caleb lui demande de sauver les passagers. Deux mois plus tard, Ben enquête pour tenter de retrouver des passagers du vol 828.

6

21.05 La France
a un incroyable talent



Présenté par Karine Le Marchand
Pour cette nouvelle journée, ils sont encore nombreux à tenter leur chance afin de décrocher leur qualification pour la suite de la compétition. Un minimum de 3 "oui" leur permettra d'accéder aux délibérations, à moins de décrocher l'un des derniers Golden Buzzer synonyme de qualification directe en finale ! Ce soir, pour notre plus grand plaisir, une multitude de talents surprenants.

CANAL+

21.03 De Gaulle



Biographie - France - 2020
Avec Lambert Wilson, Isabelle Carré, Olivier Gourmet, Andrew Bicknell
En avril 1940, à Colombey-les-Deux-Églises, Charles de Gaulle profite d'une dernière réunion familiale paisible avant de retourner sur le front. Le 28 mai 1940, alors que la Belgique capitule face à l'Allemagne, De Gaulle, face à une hiérarchie qui prône le repli, accepte de s'exprimer à la radio pour tenter de redonner du moral aux troupes françaises.

PLANETE +

09.49 Les secrets d'Air Force One
10.32 Otage, 332 jours pour m'évader
11.50 Pionniers de l'industrie alimentaire
13.20 La tribu perdue d'Amazonie
14.11 Supernature
15.10 Natura
16.11 Washington
17.44 Faites entrer l'accusé
19.05 Arabie, le voyage inattendu
20.04 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
20.55 Hunting Hitler : les dossiers déclassifiés
22.29 Les Kennedy : secrets et tragédies

TFX

10.00 Mamans & célèbres
13.00 19 à la maison les Bates : une famille XXL
16.00 Mamans & célèbres
18.00 10 couples parfaits
20.00 Friends
21.00 Petits plats en équilibre
21.05 L'étudiante



W9

10.30 W9 Hits Gold
11.35 W9 Hits
12.50 NCIS



16.40 Un dîner presque parfait
18.50 Les Marseillais vs le reste du monde
21.05 Incendie de Notre-Dame de Paris : que s'est-il vraiment passé ?



CANAL+ CINEMA 20.53

STAR WARS EPISODE IX :
L'ASCENSION DE SKYWALKER

Film de science-fiction - Etats-Unis - 2019
Avec Daisy Ridley, John Boyega, Adam Driver, Kelly Marie Tran

Une rumeur de plus en plus persistante indique que l'empereur Palpatine, alias Dark Sidious, serait toujours vivant et plus puissant que jamais. Leia envoie des agents sur ses traces tandis que Kylo Ren, pour d'autres raisons, est également à la recherche du terrible seigneur Sith. Pendant ce temps, Rey, dernier espoir des Jedi, parfait son entraînement afin de combattre le Premier Ordre.

CINE + FRISSON 20.50



Thriller - France - Belgique - 2018
Avec Jean-Claude Van Damme, Sami Bouajila, Sveva Alviti

Lukas, quinquagénaire, a une existence bien réglée : ancien garde du corps et désormais videur dans une boîte de nuit belge, il travaille de nuit et s'occupe la journée de Sarah, sa fille de 8 ans, dont il finance difficilement les études dans une école privée. Mais, un soir, il blesse un client au cours d'une altercation et se retrouve interpellé par la police. On lui propose un contrat : l'abandon de toute poursuite en échange d'une collaboration sur une affaire.

CINE + PREMIER 20.50

A.I., INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2001
Avec Haley Joel Osment, Jude Law, Frances O'Connor, Brendan Gleeson

Au XXIe siècle, les Américains partagent leur quotidien avec les mécas, des robots sophistiqués, d'aspect humain et doués d'intelligence artificielle. Le Pr Hobby, patron de Cybertronics, veut aller encore plus loin en créant un androïde doté de sensibilité. Vingt mois plus tard, David, le prototype capable d'éprouver des sentiments, est adopté par Monica et Henry, un couple de provinciaux dont le fils Martin est malade.

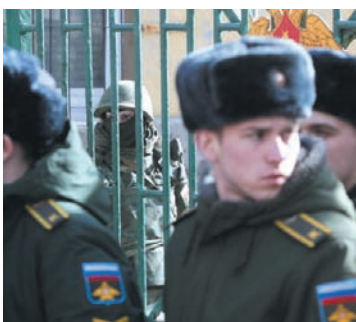
Ghannouchi : aucune raison de changer le régime politique en Tunisie



Le président du mouvement tunisien Ennahdha et président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement), Rached Ghannouchi a affirmé qu'il n'a "aucune intention, pour le moment, de se porter candidat à la présidence d'Ennahdha". Dans une interview diffusée dimanche soir sur la chaîne télévisée tunisienne Watania 1, Ghannouchi a exprimé "la volonté de tenir le prochain congrès d'Ennahdha dans les délais fixés", affirmant que "le parti réussira à résoudre ses différends".

Mi-septembre dernier, 100 dirigeants d'Ennahdha avaient signé un document dans lequel ils invitent Rached Ghannouchi (79 ans) à ne pas présenter sa candidature, lors du prochain congrès qui devra se tenir avant la fin de l'année, pour briguer un troisième mandat à la tête du parti. Par ailleurs, Ghannouchi a estimé qu'il n'y a aucune raison, du moins à l'heure actuelle, pour changer le régime politique en Tunisie, indiquant qu'il faut plutôt revoir le code électoral.

Trois soldats tués dans une fusillade sur une base militaire russe



Un soldat russe suspecté d'avoir tué lundi à l'aube sur une base de l'armée trois militaires à coup de hache et avec une arme à feu a été arrêté dans l'après-midi, a annoncé l'armée. Le suspect "a été arrêté par les forces de l'ordre. Actuellement, des mesures d'investigation impliquant la personne arrêtée sont en cours" a indiqué le district militaire de l'Ouest de la Russie aux agences de presse russes.

Quelques heures plus tôt, l'armée russe avait rapporté la mort de trois militaires dans une base de la région de Voronej, dans l'Ouest de la Russie. Le suspect, Anton Makarov, un conscrit de 20 ans membre de l'une des unités de la base, a tué un officier à la hache afin de s'emparer de son arme de service et d'ouvrir le feu sur d'autres soldats. Les autorités avaient déployé des hélicoptères, des drones, la police antiémeute et plus de 100 membres de la Garde nationale pour l'arrêter. Le service militaire est obligatoire en Russie et d'une durée d'un an pour les hommes âgés de 18 à 27 ans, bien qu'une partie significative de la population y échappe par divers moyens.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Autriche : les soutiens des Frères musulmans ciblés



La police autrichienne a perquisitionné lundi plus de 60 adresses dans quatre régions en lien avec les mouvements islamistes des Frères musulmans et du Hamas, a annoncé le parquet, une opération sans lien avec l'attentat perpétré la semaine dernière à Vienne.

L'enquête, qui a débuté il y a environ un an, vise "plus de 70

suspects et plusieurs associations soupçonnées d'appartenir et de soutenir les organisations terroristes des Frères musulmans et du Hamas", indique dans un communiqué le bureau des procureurs de la région de Styrie (sud-est). Parmi les suspects, 30 ont reçu l'ordre de se présenter à la police pour être interrogés. Le parquet mentionne "des soupçons

de formation d'organisation terroriste, de financement du terrorisme et de blanchiment d'argent". "Cette action n'est pas dirigée contre les musulmans ou la communauté religieuse musulmane", selon la même source, mais "ces mesures visent au contraire à protéger les musulmans, dont la religion sert de prétexte pour répandre des idéologies subversives".

Le pétrole en hausse porté par l'annonce d'un vaccin contre le Covid

Les prix du pétrole ont augmenté lundi après l'annonce par Pfizer et Biontech d'un vaccin contre le Covid-19 "efficace à 90%" selon la première analyse intermédiaire de leur essai de phase 3, suscitant l'espoir de voir la demande d'or noir repartir. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier bondissait de 6,39% par rapport à la clôture de vendredi, à 41,97 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour décembre gagnait de son côté de 8,51% à 40,19 dollars.

De même, les Bourses européennes s'envolaient et les actions des compagnies aériennes en particulier progressaient de manière fulgurante. La Bourse de Paris prenait 5,46%, Francfort 5,56%, Londres 5,05% et Milan 5,48% peu après 13H10. Dans leur ensemble, les places européennes connaissent leur meilleure performance sur une séance depuis six mois. Un traitement efficace contre le Covid-19 est très attendu par les marchés, car sa diffusion permettrait de limiter les conséquences économiques liées aux restrictions pour freiner la propagation du virus.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

CHANGER DE PROFIL

et l'étirement des confinements se fixent à la limite du puéril pour signifier que baisser les bras est interdit. Les autorités ont eu la sagesse de ne pas trop tirer sur la corde, car il aurait été mortel d'étrangler encore davantage les petits commerces même si les petites libertés accordées ne riment désormais plus avec la mise sous le paillason des clés des unités de production qui ne se comptent plus.

Il devient certain que les palliatifs et les lourdes contraintes qu'elles imposent ne suffiront pas à une adaptation de la population à ce qui semble orienter vers un nouveau mode de vie. Par sa nature

et par la large et pesante dictature qu'elle impose, la pandémie ébranle les parois sociales et culturelles pour exiger des populations du monde de trouver des formules pour une existence différente. Ni le yo-yo des confinements, ni la sévérité des restrictions ne pourront s'éterniser pour donner un sens à la vie. Les manifestations coléreuses dues à la lassitude et à la nécessité légitime de se nourrir, à l'inverse d'une solution adéquate, ne feront qu'aggraver le dilemme et mèneront droit au suicide.

Parce qu'il n'est même pas évident qu'un vaccin trouvé puisse venir à bout d'une catastrophe planétaire, il devient recommandé aux hommes d'accéder à une conséquence intelligente qui leur permettra de changer de profil.

Quatre soldats américains tués en Syrie



Quatre soldats américains ont été tués dimanche par un engin explosif dans la campagne du gouvernorat de Hassaké, dans le nord-est de la Syrie, a rapporté l'agence de presse étatique SANA. L'engin explosif a frappé un véhicule militaire américain dans le village de Markadeh, sur la route qui relie Hassaké à Deir ez Zor, selon SANA, qui a précisé qu'un traducteur faisait partie des tués.

Après l'explosion, les forces américaines ont bouclé la zone, tandis que des avions de combat américains sillonnaient les environs. Les corps des soldats tués ont été emmenés vers une base américaine de la région de Shaddadi, dans la campagne de Hassaké, a indiqué SANA. Les forces américaines et leurs alliés locaux - les Forces démocratiques syriennes (FDS), dirigées par les Kurdes - contrôlent désormais la majeure partie des champs de pétrole dans le nord-est de la Syrie, selon SANA.